

Analyse des Besoins Sociaux

2014



SOMMAIRE ABS

Introduction	page 4
PARTIE I : ÉTUDE DU RÔLE DOMINANT DES QUARTIERS IRIS DE GRENOBLE	
1 - Une lecture du territoire grenoblois mêlant démographie et caractéristiques de l'habitat	page 10
2 - Une typologie complétée par une lecture économique du territoire grenoblois	page 23
Partie II - FICHES-SECTEURS APPROFONDIES	
SECTEUR 1	page 29
SECTEUR 2	page 38
SECTEUR 3	page 47
SECTEUR 4	page 55
SECTEUR 5	Page 63
SECTEUR 6	Page 71
Partie III - ANALYSE DETAILLÉE DES SECTEURS 2 et 6	
1 - Zoom sur le secteur 2	page 82
- Une pauvreté monétaire dans un secteur globalement aisé ?	page 83
- Des difficultés d'emploi et de stabilisation des situations ?	page 91
- Des situation d'isolement et un manque de liens sociaux ?	page 94
- Un parc ancien et des prix élevés qui génèrent des problématiques logement ?	page 97
- Des questions qui émergent ...	page 102
2 - Zoom sur le secteur 6	page 105
- Des spécificités démographiques et socioéconomique du secteur et de ses quartiers	page 106
- Stabilité de la population ou forte mobilité dans le secteur 6 ?	page 111
- Des caractéristiques spécifiques aux entrants, stables et sortants du secteur et des quartiers ?	page 115
- Des questions qui émergent ...	page 120
Conclusion	page 123
Annexes	page 125



INTRODUCTION

La démarche d'analyse des besoins sociaux (ABS)

Conformément à l'article R123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles « *les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de la population qui relève d'eux, et notamment ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'Administration.* »

Démarche d'observation et de veille sociale, l'ABS constitue un outil de compréhension **des spécificités du territoire en matière démographique, sociale et économique, de ses enjeux présents et de ses évolutions**. Offrant la possibilité d'une démarche d'animation territoriale participant à **la mise en réseau et au travail partenarial**, elle positionne le CCAS comme un acteur local en charge de la cohérence des politiques sociales sur son territoire, aux côtés de ses partenaires. Elle aboutit à la production d'un **document ressource, accessible à tous par l'intermédiaire du site internet de la Ville de Grenoble**, permettant d'accompagner et de nourrir le débat et les orientations politiques.

L'ABS 2014 : contenus et objectifs

Cette ABS 2014 propose **une approche territoriale, c'est-à-dire une étude démographique, sociale et socio-économique à un niveau infra-communal** précisant les caractéristiques, tendances et évolutions des secteurs et quartiers de Grenoble.

« La notion de territoire renvoie à l'espace social construit dans et par les limites de l'espace physique. [...] L'espace urbain se présente comme une trace matérielle identifiable, mesurable et donc précieuse pour la connaissance du social. »¹

Cette ABS **apporte des repères, approfondit la connaissance des secteurs et quartiers grenoblois et s'articule de façon pertinente avec les diagnostics territoriaux réalisés ou à venir** (Plans Stratégiques Locaux, Contrats de projet, diagnostics Contrat de Ville, ...) ou les analyses à l'échelle du territoire de la Métropole produites par l'Obs'Y. Elle vise **à alimenter la réflexion sur les choix stratégiques à réaliser au niveau local** (offre en direction des familles, soutien des jeunes, diversification de l'habitat, mixité sociale et générationnelle, accompagnement des publics fragiles, ...)

Le document est structuré en **3 parties complémentaires** :

Partie 1 : Une **étude de la fonction ou rôle dominant des quartiers de Grenoble** en matière sociodémographique et résidentielle d'une part et économique d'autre part. Cette approche du territoire constitue **une entrée en matière** qui permet de pointer **les caractéristiques distinctives des quartiers par rapport à la moyenne communale et de soulever certains enjeux**, ces éléments pouvant se voir précisés dans les parties suivantes.

¹ Duvoux Nicolas, « Territoire », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 116-118.

Partie 2 : Un **approfondissement de l'outil synthétique « Fiches-secteurs »** produit par le service Observation Sociale, visant à établir **une carte d'identité** des six secteurs du découpage Ville par le biais d'indicateurs et d'illustrations graphiques commentés.

Partie 3 : Une **analyse approfondie et problématisée sur les secteurs 2 et 6**

- Les objectifs sur le secteur 2 sont de préciser la connaissance de la réalité socioéconomique du secteur et **de mettre en évidence les poches ou situations de difficultés sociales et/ou économiques dans un secteur globalement favorisé.**
- Sur le secteur 6, il s'agit d'étudier **les flux de population à l'échelle des quartiers** en s'interrogeant sur leur éventuelle fonction "tremplin" pour certains publics.

L'ABS 2014 : méthodologie

La démarche de l'ABS 2014 repose sur une approche **à la fois quantitative et qualitative.**

En ce qui concerne les données quantitatives, **plusieurs sources ont été mobilisées** :

- les recensements de population de l'INSEE 2006, 2010 et 2011
- les données de la DGI sur les revenus fiscaux localisés 2011
- les données de la CAF 2008, 2012 et 2013
- les données issues de l'enquête « Occupation du Parc Social » 2014 du bailleur ACTIS
- les données de directions et services de la Ville et du CCAS 2014
- les données de partenaires locaux

Les données statistiques portent sur plusieurs échelles d'observation. La maille la plus fine est celle des IRIS (cf. encart ci-dessous). Ils permettent de reconstituer les six secteurs de la Ville de Grenoble (cf. annexe). La donnée communale est souvent citée à titre de comparaison afin de positionner les secteurs et quartiers par rapport à la moyenne. La situation grenobloise est également mise en perspective avec des études ou des éléments de cadrage locaux ou nationaux.

Rappels :

L'IRIS (Ilôt Regroupé pour l'Information Statistique) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales produites par l'INSEE. Il respecte des critères géographiques et démographiques et a des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Grenoble compte 74 IRIS, dont 2 IRIS non habités.

Une partie de ces données a été traitée **en collaboration étroite avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG).**

Les données quantitatives ont été confrontées, dans toutes les parties de l'ABS, à des regards plus qualitatifs par le biais :

- d'une étude des documents et diagnostics d'observation produits antérieurement ou de façon concomitante (productions de l'ObsY notamment)
- de rencontres de secteur associant plusieurs professionnels de la Ville et du CCAS ainsi que des partenaires : institutions publiques et associations
- d'échanges avec les directeurs de territoire des 6 secteurs de la ville
- d'entretiens semi-directifs avec des professionnels de la Ville et du CCAS ainsi que des partenaires (cf. liste en annexe)

Précisions et limites

Les données du recensement de population (INSEE) sont celles disponibles au moment de la finalisation de l'ABS. Ce sont les **données millésimées 2011**. Avec la nouvelle méthode de recensement, elles résultent du traitement statistique des **données recueillies par sondage sur 5 années d'enquête, entre 2009 et 2013**. Les évolutions sont calculées sur la période 2006-2011 pour suivre les recommandations de l'INSEE.

Point d'attention : les données INSEE à l'échelle d'un IRIS ne sont pas destinées à être analysées comme tel, les valeurs absolues et parts à cette échelle sont arrondies et doivent être prises avec précaution. Elles sont en revanche pertinentes dans le cadre de comparaison pour positionner les quartiers les uns par rapport aux autres.

Les données de la CAF de l'Isère sont également celles disponibles au moment de la finalisation de l'ABS, soit **les données 2013**. Des évolutions sont calculées entre 2008 et 2013. A noter que les données portent sur **les allocataires de la CAF et leurs ayants-droits**. Les personnes non-allocataires de la CAF telles que les familles en demande d'asile ne sont pas comptabilisées dans ces données.

PARTIE 1



ÉTUDE DU RÔLE DOMINANT DES QUARTIERS DE GRENOBLE

Cette première partie de l'ABS 2014 propose une présentation originale du territoire grenoblois à l'échelle de ses quartiers IRIS à partir d'une typologie élaborée par l'AURG.

Pourquoi la réalisation de typologies ?

Une typologie est une démarche consistant à étudier un ensemble de caractères permettant de définir des types, afin de faciliter l'analyse, la classification et l'étude de réalités complexes.

Il s'agit par ce travail de décrire les quartiers non plus sous l'angle d'un portrait statistique monothématique, mais sous l'angle de leurs fonctions ou rôles sociodémographiques et économiques.

Cette démarche a pour objectif d'identifier et de regrouper les IRIS de Grenoble selon plusieurs caractéristiques dominantes permettant une lecture à la fois fine et synthétique du territoire. Ce travail d'analyse statistique permet, *in fine*, de dégager des enjeux qui pourront faire l'objet, pour certains, de précisions dans la suite du document.

Les IRIS ont été comparés, sur les variables retenus pour la typologie, à la moyenne communale.

Quelle typologie élaborée ?

Les travaux ont été menés sur deux volets caractérisant les quartiers de Grenoble :

- **Un volet démographie et habitat** qui regroupe les variables relatives aux ménages (variables démographiques et relatives à l'habitat)

6 classes/catégories ont pu être définies :

- IRIS se caractérisant par la présence de jeunes ménages locataires souvent cadres ou exerçant une profession intermédiaire
 - IRIS se caractérisant par la présence de jeunes ménages locataires de petits logements très anciens
 - IRIS à tendance sociale avec de grands logements construits entre 1975 et 1989
 - IRIS à tendance sociale avec de nombreuses familles de classe modeste
 - IRIS mixte avec un grand nombre de logements récents
 - IRIS mixtes à dominante de retraités propriétaires
- Un second volet qui caractérise les quartiers IRIS **selon le type d'activités économiques dominant.**

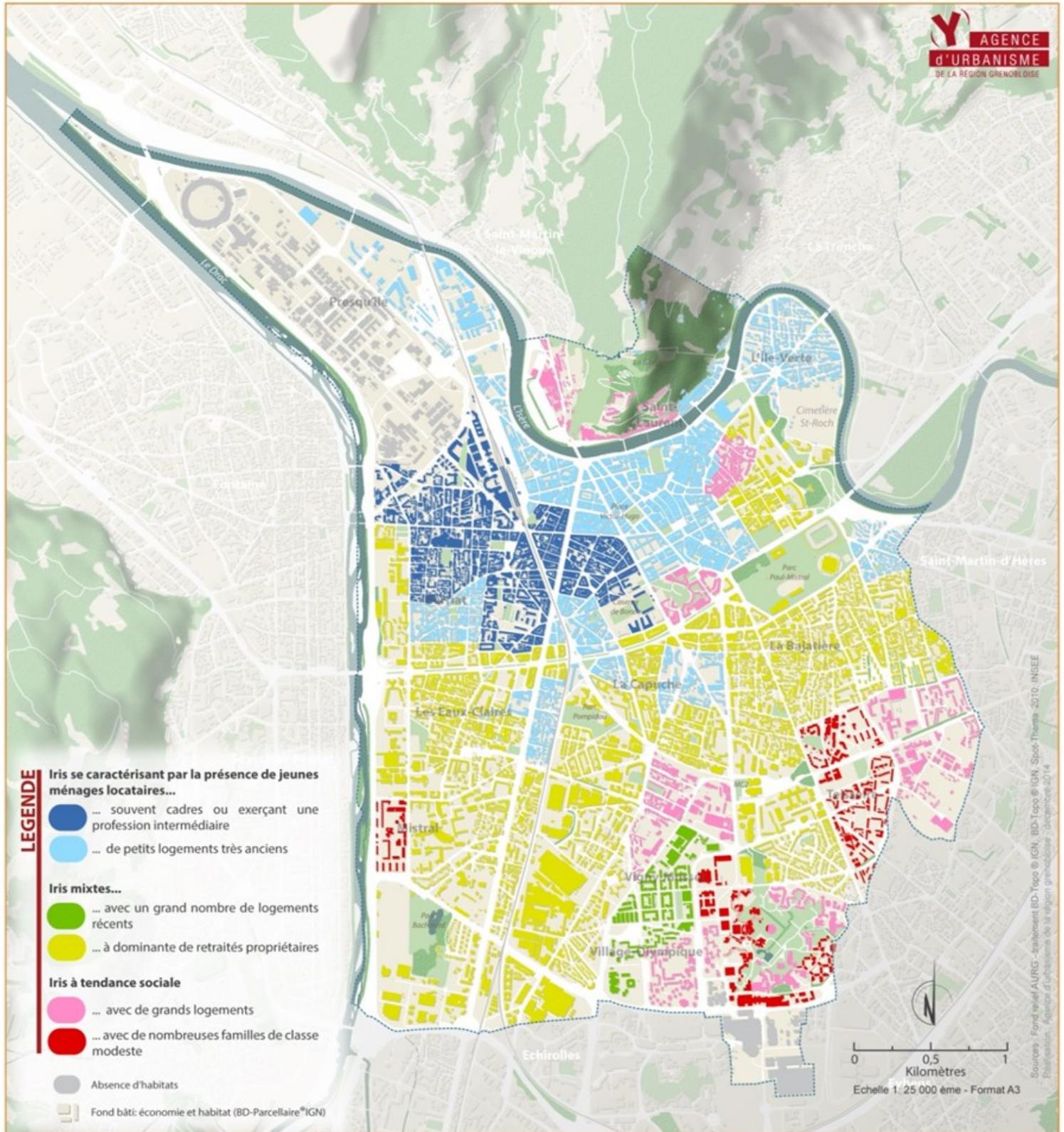
Quelles sources de données ?

Pour la réalisation du volet démographie-habitat de la typologie, deux sources de données ont été exploitées : le recensement de population 2010 de l'INSEE ainsi que les données 2012 de la CAF. L'ensemble de ces données a été traité à l'échelle géographique la plus fine possible, c'est-à-dire l'IRIS. A noter que la relative ancienneté des données n'impacte pas l'intérêt de ce travail de typologie qui permet d'observer les grandes caractéristiques et disparités entre quartiers.

Le volet économique de la typologie se base sur des données statistiques issues des fichiers Clap 2009 et Sirene 2012 ainsi que sur des remontées de terrain permettant l'actualisation et l'ajustement du classement de certains IRIS.

1. Une lecture du territoire grenoblois mêlant démographie et caractéristiques de l'habitat

Typologie des iris de Grenoble habitat-démographie

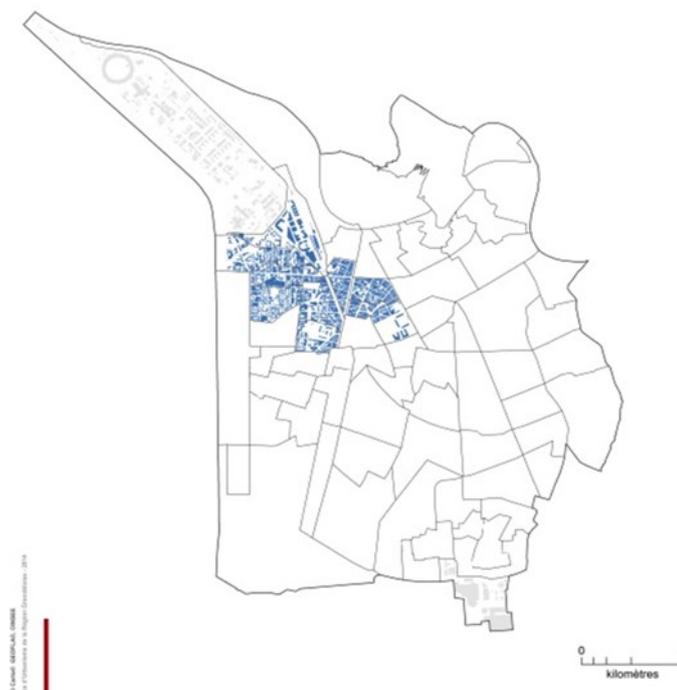


Au nord de la ville, des jeunes ménages locataires...

... souvent cadres ou exerçant une profession intermédiaire

Quel territoire concerné ?

9 IRIS² tous situés dans la partie nord-ouest de la commune, sont concernés par ces caractéristiques qui les distinguent des autres IRIS de Grenoble. Ils regroupent 22% des ménages.



Quelles caractéristiques communes et distinctives ?

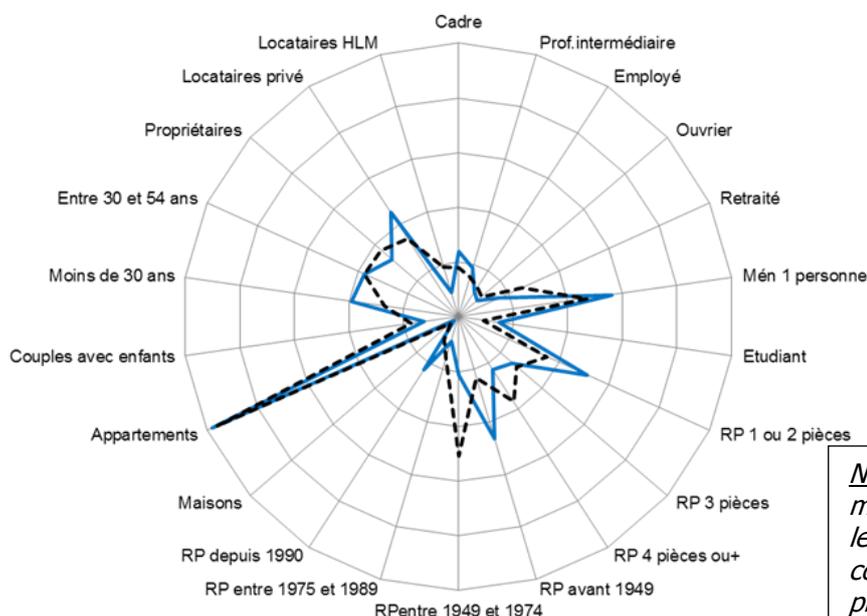
On relève :

- une dominante de jeunes ménages (39% de moins de 30 ans)
- constitués d'une personne seule (56%)
- dont le chef de ménage est souvent cadre (24%), occupant une profession intermédiaire (19%) ou ayant le statut d'étudiant (15%)
- pour une grande partie locataires du privé (45%)
- occupant de petits logements (51% de T1 et T2)
- datant d'avant 1949 (42%) ou d'après 1990 (27%)

Les caractéristiques qui distinguent ces quartiers IRIS de la moyenne grenobloise en font un quart nord-ouest de la commune très spécialisé, en matière de type d'habitat, de statut d'occupation et de profil de population. Dominé par des logements locatifs, anciens et de petite taille, l'habitat apparaît relativement peu diversifié et peut induire certaines difficultés liées aux besoins de réhabilitation des logements anciens, à la précarité énergétique, ou encore au taux d'effort pour se loger dans le parc privé. *Ce dernier point sera précisé, dans la 3^{ème} partie de l'ABS, dans le cadre des zooms sur les secteurs 2 et 6.*

² Diderot, Europole, Cours Berriat, Berriat-Ampère, Saint-Bruno, Lustucru, Gabriel Péri, Championnet, Génissieu

Par ailleurs, l'attractivité de ces quartiers amène une nouvelle population de cadres et de professions intermédiaires qui tend à remplacer la population historique constituée d'ouvriers et d'employés et partage l'espace avec des publics plus en difficulté. *Le détail des évolutions de chaque catégorie socio-professionnelle par secteur est proposé dans la partie 2 de l'ABS.*



Note de lecture : En noir, la moyenne communale ; en couleur, la moyenne des quartiers composant la classe. Le graphique permet de visualiser, en pics ou en creux, les caractéristiques distinctives de ces quartiers par rapport à la moyenne communale.

Un peu d'histoire...

Un exemple, le quartier « Berriat »

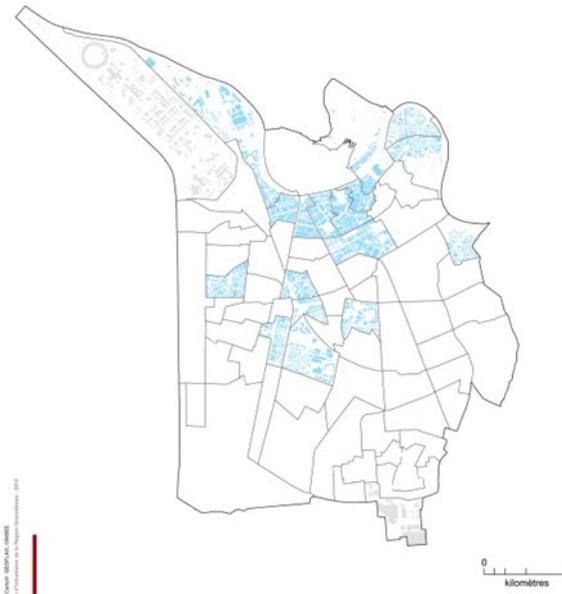
Un ancien faubourg ouvrier, symbole de l'histoire industrielle de Grenoble

- 10 510 habitants sur la zone : Diderot, Cours Berriat, Berriat-Ampère et Waldec-Rousseau, en croissance de 0,4% par an entre 2006 et 2011
- 48% de moins de 30 ans
- 21% et 20% des ménages dont la personne de référence est respectivement cadre ou occupant une profession intermédiaire
- 17% d'étudiants, élèves, stagiaires
- Plus de 63% de locataires du parc privé
- 50% de logements de 1 ou 2 pièces
- Un nom attribué en hommage au maire de Grenoble, Hugues Berriat (1835-1842) qui permit l'extension de la ville à l'ouest, en décidant la construction d'une route reliant les anciennes fortifications au Drac.
- Un réel développement du quartier qui date de la fin du 19^{ème} siècle, participant grandement à l'augmentation de la population grenobloise entre 1870 et 1914 : 2 000 habitants en 1856, 9 000 en 1881 et 15 000 en 1900 (sur 60 000 Grenoblois).
- Un quartier qui donne à Grenoble son statut de grande ville industrielle au début du 20^{ème} siècle en regroupant la majorité des entreprises grenobloises : ganterie, alimentation, métallurgie, hydraulique, cimenterie... (Bouchayer-Viallet, Cemoi, Lustrucru, Merlin Gerin...)
- Une identité ouvrière forte avec les trois quarts de la population qui étaient ouvriers ou employés dans les années 1930.
- Un quartier qui se distinguait par ses nombreux lieux de sociabilité (bistro, guinguettes, marchés...) organisés autour de la place St-Bruno et de son église, la création de coopératives ouvrières, la présence des syndicats et la lutte ouvrière, ainsi que le développement de l'action sociale : les allocations familiales furent pour la première fois versées en France aux employés d'une usine de Berriat (Joya), en 1916.
- Une identité populaire renforcée par la ligne de chemin de fer, « barrière » symbolique séparant les quartiers populaires du centre-ville bourgeois.
- Un visage cosmopolite donné les vagues d'immigration successives : italienne, espagnole, portugaise puis maghrébine. Berriat a longtemps représenté un lieu d'accueil pour les primo-arrivants.
- Des fermetures d'usines dans les années 1960 qui transforment profondément le quartier mais une identité populaire qui se maintient du fait de la réhabilitation des usines (reconverties en logements ou bureaux) et d'une réappropriation de l'histoire ouvrier par les nouveaux habitants.

... de petits logements anciens et très anciens

Quel territoire concerné ?

16 IRIS³ sont concernés, principalement situés dans la partie nord de la commune mais également dans la partie centrale. Ils regroupent 26% des ménages.



Quelles caractéristiques communes et distinctives ?

Cette classe regroupe majoritairement :

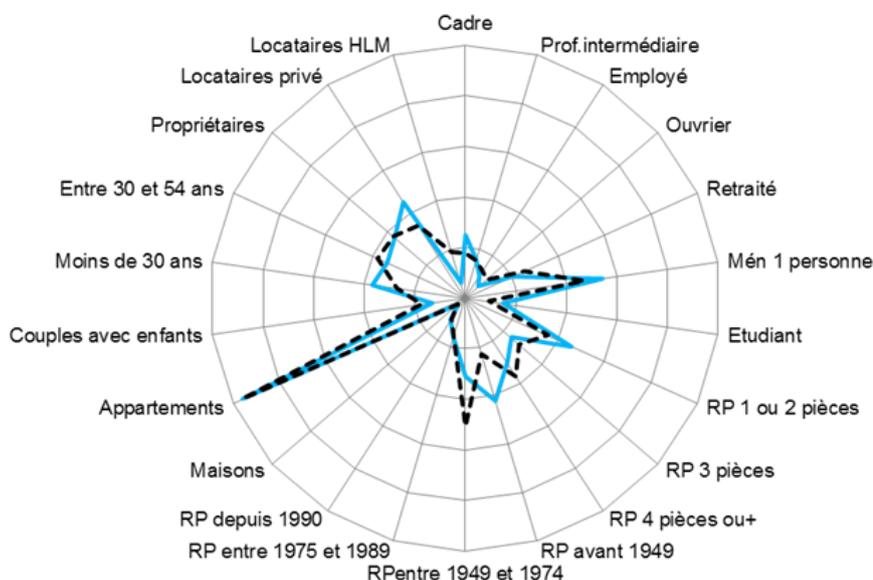
- des jeunes ménages (37% de moins de 30 ans)
- d'une personne (54%)
- dont le chef de ménage est cadre (25%) ou étudiant (15%)
- dans le parc privé (45%)
- d'un T1 ou T2 (46%)
- datant d'avant 1949 (42%)

La distinction de cette classe par rapport à la précédente réside principalement dans l'ancienneté des logements (peu de logements construits après 1990), des logements de grande taille plus représentés (30% de T4 et plus contre 23%) et une moindre présence des professions intermédiaires (16%).

Avec des caractéristiques dominantes proches de celles des quartiers de la classe précédente, les enjeux liés à la forte spécialisation du parc de logement et aux inégalités sociales entre une population qualifiée à hauts revenus et une population en situation de précarité existent. L'invisibilité d'une partie des publics en difficulté dans ces quartiers est une hypothèse forte qui interroge l'action publique. Qui sont ces publics : personnes isolées, familles monoparentales, travailleurs pauvres ? *Des éléments de réponse seront apportés par le zoom sur la précarité dans le secteur 2 dans la 3^{ème} partie de ce document.*

³ Jean Mace, Gare, Waldeck Rousseau, Aigle, Foch Ouest, Peretto, Sidi Brahim, Valmy, Ile verte Saint-Roch, Ile verte Maréchal Randon, Saint-Laurent-Lavalette, Saint-André, Préfecture, Grenette, Créqui-Victor Hugo, Jean Jaurès

L'ancienneté du parc de logements amène également à porter une attention particulière aux problématiques de décence et de vulnérabilité énergétique notamment pour les publics les plus fragiles tels que les personnes âgées isolées, les ménages à bas revenus mais aussi les étudiants dont les conditions de vie peuvent être certains particulièrement difficiles. *A ce titre, nous rappellerons que les données du recensement de l'INSEE ne permettent pas d'isoler le public étudiant, limitant de fait les possibilités d'étude ciblée.*



Un peu d'histoire...

Un exemple, le Centre-Ville

- 8830 habitants sur la zone : Jaurès, Créqui Victor Hugo, Grenette, Saint-André, en diminution de 0,6% par an sur la période 2006-2011

- 50% de moins de 30 ans

- 52% de ménages constitués d'une personne seule

- 28% des ménages dont la personne de référence est cadre

- 26% d'étudiants, élèves, stagiaires

- Près de 62% de locataires du parc privé

- Près des ¾ des résidences principales construites avant 1949

Au Centre Ville, la vieille ville de Grenoble, un quartier longtemps oublié

- La partie la plus ancienne de Grenoble qui se situe dans un espace allant de la rue Chenoise à la place Grenette et des places Saint-André à Sainte-Claire reflète les époques du moyen âge et de la renaissance, lorsque la ville s'est développée dans une petite enceinte romaine couvrant 9 hectares.

- De nombreuses traces de la vieille ville avec des rues et places représentatives (rue Chenoise, rue Jean-Jacques Rousseau, place de Gorde, place Saint-André...) : forte densité, tracé et étroitesse des rues, couleurs des toits, hauteur des immeubles, matériaux utilisés pour leur construction, présence de cours intérieures disposant de puits de lumière.

- Peu d'évolutions et peu d'attentions portées à cette partie de la ville entre le 19e siècle et le milieu des années 1960, du fait d'une extension de la ville à l'ouest et au sud sur cette période : une activité économique qui se développe à Berriat, des habitants qui se déplacent vers l'ouest et investissent les immeubles haussmanniens autour de la place Victor Hugo, un contraste fort avec le dynamisme et les idées de modernismes véhiculés au moment des Jeux Olympiques et des regards tournés vers les nouvelles constructions (ex : grands boulevards).

- Des conséquences importantes associées à ce « siècle de mépris » (J. Joly et JF. Parent) telles que la dégradation des logements, leur manque de confort, une désertion de ses anciens habitants, une surreprésentation des ouvriers à Notre Dame et à Très-Cloîtres (83% des habitants en 1972) et une paupérisation progressive du quartier.

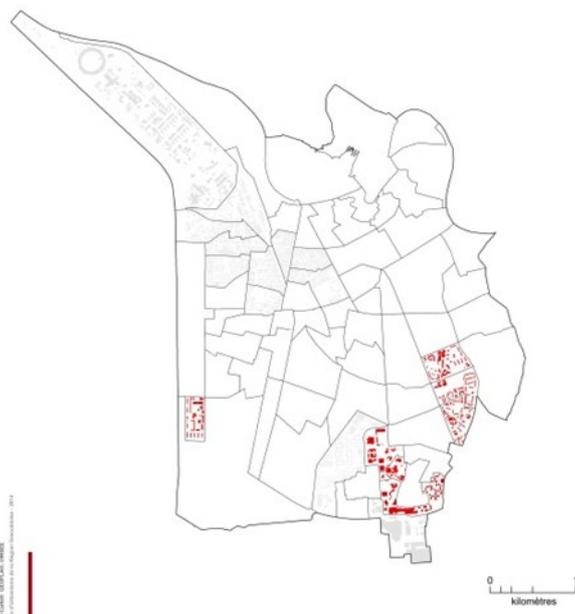
- Un nouvel intérêt pour la vieille ville à partir des années 1960 mais surtout lors de la décennie suivante qui se traduit par plusieurs projets d'aménagements et de réhabilitations, permettant peu à peu la mise en valeur et la reconnaissance de son importance historique ainsi que l'attraction d'une nouvelle population plus jeune et plus qualifiée.

Dans le sud-est principalement, des quartiers à tendance sociale...

... avec de nombreuses familles de classe très modestes

Quel territoire concerné ?

7 IRIS⁴ sont concernés par cette classe, situés pour la majorité dans le quart sud-est. Ils regroupent 7% des ménages grenoblois.



Quelles caractéristiques communes et distinctives ?

Ces IRIS se distinguent par :

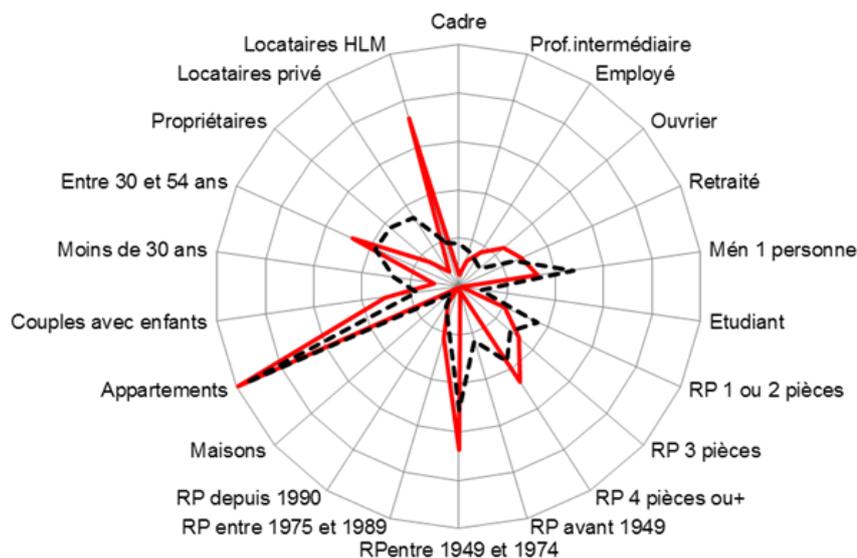
- une surreprésentation des couples avec enfants (30%)
- dont le chef de ménage est ouvrier (24%) ou employé (17%)
- une proportion de bénéficiaires du RSA élevée (22%)
- une majorité de locataires du parc social (73%)
- des logements de grande taille (47%)
- construits principalement entre 1949 et 1974 (67%)

La surreprésentation des ménages locataires du parc social ainsi que la présence marquée d'allocataires du RSA traduisent la précarité et la vulnérabilité qui touchent ses quartiers, principalement les familles, précarité à laquelle s'ajoutent souvent plusieurs difficultés : emploi, problématiques familiales, accès aux droits...

La faible diversité de statut d'occupation des logements ainsi que les caractéristiques du logement, pas toujours adaptées à la demande d'aujourd'hui face à une taille moyenne des ménages en constante diminution questionnent la stratégie de peuplement à défendre pour ces quartiers et posent deux enjeux distincts mais complémentaires : celui de la mixité des types de ménages, de la mixité sociale et de la mixité générationnelle et celui de la mobilité résidentielle des ménages résidents de ces quartiers. *Le questionnement autour de ces deux enjeux a débouché sur l'intérêt de réaliser un zoom sur le renouvellement de population dans le secteur 6 (cf. partie 3 de l'ABS).*

⁴ Jouhaux, Paul Cocat, Teisseire, Mistral, Les Trembles, Arlequin, Helbronner-Géants

Enfin, la jeunesse de ses quartiers constitue la 3^{ème} caractéristique dominante. Elle constitue un atout mais également un point de vigilance dans un environnement social peu favorable à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.



Un peu d'histoire...

Un exemple, la Villeneuve

La Villeneuve, un quartier expérimental à l'extrémité sud de Grenoble

- 9450 habitants sur la zone : Arlequin, Les Trembles, Helbronner-Géants, Constantine, Baladins, population en diminution de 2,5% par an sur la période 2006-2011
- 27% de couples avec enfants dans l'ensemble des ménages
- 37% de ménages dont la personne de référence est ouvrier ou employé
- 57% de logements de 4 pièces et plus
- Près de 52% des ménages locataires du parc social
- Une création du quartier entre 1965 et 1983 qui achève l'expansion urbaine de Grenoble au sud, sur une zone jusque-là dédiée à un aéroport.
- Une opération emblématique des années 1970 portée par la municipalité d'H. Dubedout avec comme objectif de constituer une nouvelle ville (une « ville-neuve »), permettant de répondre aux besoins de logements de l'époque et d'offrir un cadre de vie de qualité, multifonctionnel, au sud de l'agglomération.
- Un urbanisme expérimental avec une faible densité de logements et offrant autre chose que de l'habitat. Plusieurs principes ont orienté la construction du quartier : favoriser la mixité sociale grâce à la diversité de logements, avoir un équilibre entre habitat et activité économique avec des emplois sur le quartier et offrir un niveau d'équipements de qualité, innovants et structurant la vie sociale.
- Un quartier constitué de trois sous-ensembles :
 - La Galerie de l'Arlequin (nom en lien avec la façade multicolore de la construction) achevée en 1972 qui s'étirait à l'origine sur plus d'un kilomètre de long et proposait des logements de statuts et de taille différentes, d'une qualité supérieure à ce qu'on faisait à l'époque (isolation phonique, espaces intérieurs, terrasse...). A leur pied, une galerie piétonne pensée pour créer les rencontres entre habitants. Au départ, un mode de transport interne (un véhicule pneumatique aérien) avait été imaginé mais le projet a été abandonné. Plusieurs équipements sont intégrés à la galerie, dont le CCAS ou les centres de santé.
 - Les Baladins-Géants terminés 10 ans plus tard dont la conception suit les mêmes principes que l'Arlequin mais dans une architecture différente pour en améliorer la construction (alternance d'immeubles hauts et bas). Des financements artistiques utilisés pour installer des sculptures en brique représentant des géants, donnant ainsi le nom à ce lieu.
 - Un parc qui relie ces deux sous-ensembles et qui, avec une dizaine d'hectares, est l'un des plus grands espaces verts de la ville.

Un exemple, le quartier Teisseire

- 6 660 habitants sur la zone : Jouhaux, Paul Cocat, Teisseire, en croissance de 2,8% par an entre 2006 et 2011
- 27% de couples avec enfants dans l'ensemble des ménages
- 39% de ménages dont la personne de référence est ouvrier ou employé
- 33% de logements de 4 pièces ou plus
- 73% des ménages locataires

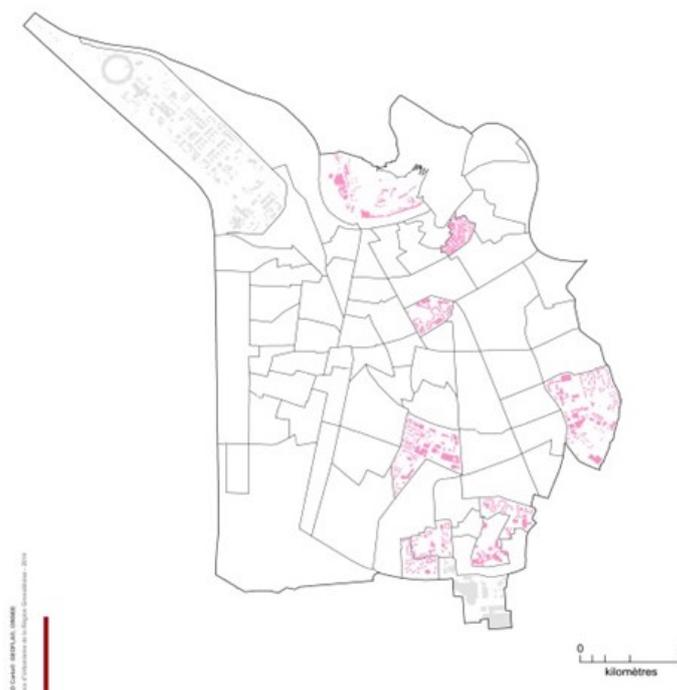
Teisseire, un modèle de « l'urbanisme des chemins de grue »

- *Un quartier qui doit son nom à l'inventeur du sirop, Mathieu Teisseire, qui créa en 1720 une distillerie fabriquant des boissons à base de fruits et de plantes ; son petit-fils entreprenant par la suite, au début du 19^{ème} siècle d'assécher des marécages de l'ancien lit du Drac entre Poisat, Eybens, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble et de rendre ces terres cultivables et exploitables.*
- *Tout comme les Eaux-Claires, la Capuche et d'autres quartiers du sud, un quartier qui reflète une époque, pendant les 30 Glorieuses, de fort développement pour Grenoble. Le quartier est achevé en 1962, amenant de nombreux immeubles collectifs là où le pavillonnaire prédominait.*
- *Un quartier qui témoigne de la modification de l'urbanisme des années 1960, accueillant le 1^{er} grand ensemble de plus de 1000 logements, typique d'un urbanisme qualifié des « chemins de grue » (construction d'immeubles de forme simple et utilisant des éléments préfabriqués, barres ou tours, le long d'un chemin de grue posée sur des rails).*
- *Des bâtiments qui ne sont plus alignés sur la rue mais formés de sous-ensembles géométriques disposant de surfaces non construites autour, ouverts sur l'espace public et des logements transformés, avec un confort accru et une diversité de taille.*
- *Le premier quartier à intégrer de nombreux équipements à destination de la population (notamment un centre socioculturel initié par une mobilisation d'habitants et une école).*

... avec de grands logements construits en majorité entre 1975 et 1989

Quel territoire concerné ?

Cette catégorie regroupe 8 IRIS⁵, diffus dans la partie est de la ville. Ils représentent 8% des ménages grenoblois.



⁵ Esplanade, Notre Dame, Hoche, Poterne, Alliés-Clos d'or, Village Olympique Nord, Village Olympique Sud, Baladins, Constantine

Quelles caractéristiques communes et distinctives ?

On relève dans ces IRIS :

- une forte présence de ménages locataires du parc social (35%)
- une part importante de logements de grande taille (45% de T4 et T5)
- construits entre 1975 et 1989 (30%)

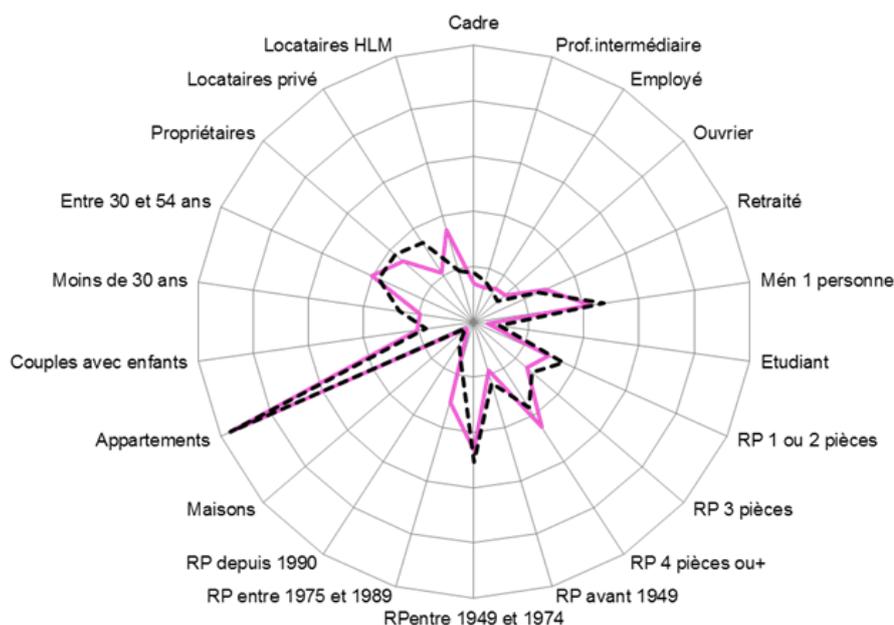
En revanche, à l'inverse de la classe suivante, les caractéristiques des ménages en termes de structure et de CSP sont plus proches des moyennes communales.

La répartition du statut d'occupation du parc de logement entre locataires du parc social assez fortement représentés, propriétaires dont la part est relativement proche de la moyenne communale et locataires du parc privé, présents mais sous-représentés induit, dans ces quartiers, des enjeux communs à ceux de la classe précédente mais également à ceux des deux premières classes présentées :

- d'une part, la présence de ménages modestes pouvant connaître des problématiques sociales, économiques, familiales, d'accès aux droits
- et d'autre part, la coexistence avec des publics plus aisés pouvant masquer la prégnance des situations de précarité

Par ailleurs, la sous-représentation des personnes âgées de moins de 30 ans et la légère surreprésentation des publics retraités traduit un phénomène de vieillissement engagé sur ces quartiers.

Aussi, la veille tant au niveau de l'équilibre social et des besoins sociaux qu'en matière d'équilibre générationnel et des besoins liés aux effets de génération constitue un enjeu fort sur ces quartiers.

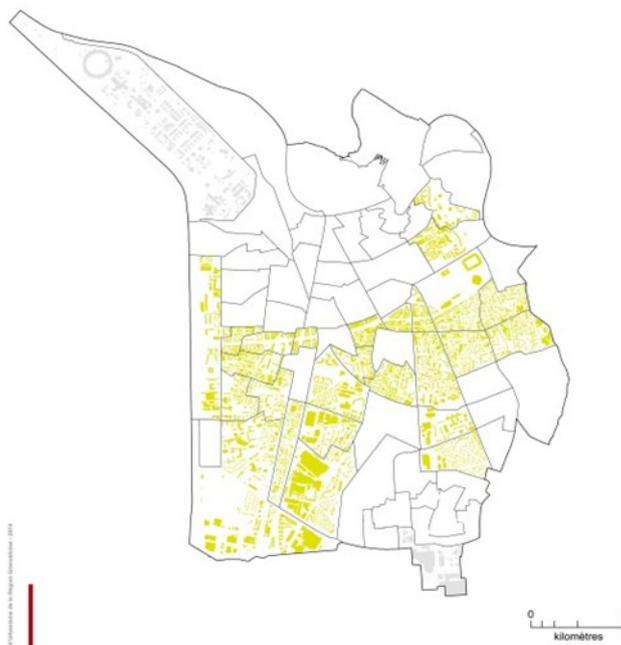


En majorité, des quartiers mixtes...

... qui se distinguent par la présence de retraités propriétaires

Quel territoire concerné ?

Cette catégorie regroupe 26 IRIS⁶ et 38% des ménages grenoblois. Ils occupent la quasi-totalité du quart sud-ouest de la ville ainsi qu'une partie de l'est.



Quelles caractéristiques communes et distinctives ?

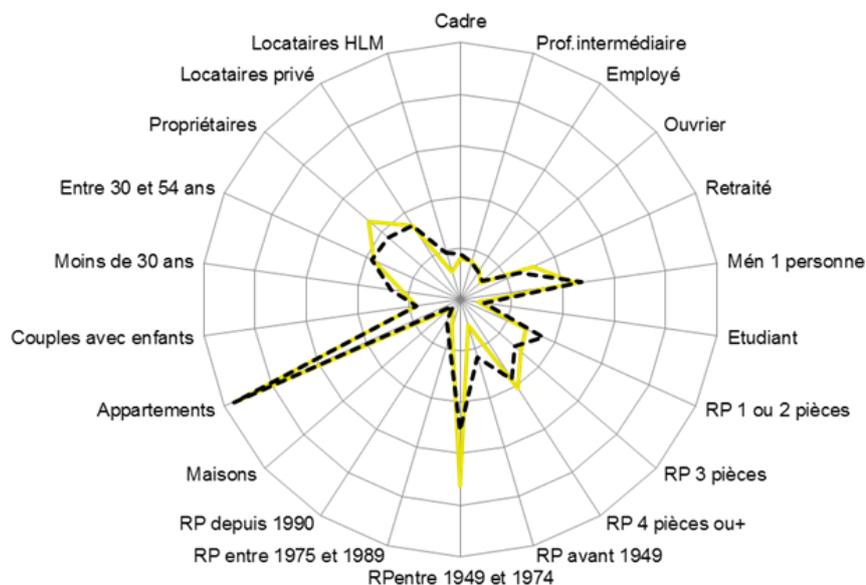
Ces IRIS se distinguent de la moyenne communale par :

- une présence plus marquée des retraités (31%),
- propriétaires (47%),
- de logements construits entre 1949 et 1974 (73%)

Au vu des caractéristiques qui distinguent ces quartiers IRIS de la moyenne grenobloise, trois enjeux étroitement liés peuvent être identifiés.

La forte proportion de personnes retraitées témoigne d'une surreprésentation actuelle et à venir des personnes âgées, voire très âgées induisant de fait des besoins en termes d'accompagnement et d'accessibilité du quartier et des logements. Deuxièmement, la présence de ce public âgé implique un renouvellement de population et donc une évolution des quartiers dans les années à venir. Enfin, le statut d'occupation des logements dominant et leur ancienneté constituent des points de vigilance quant à la vulnérabilité énergétique des occupants actuels et futurs.

⁶ Drac Ampère, Clinique Mutualiste, Vallier, Jaurès-Vallier, Eaux Claires-Champs Elysées, Eaux Claires- Painlevé, Houille blanche, Rondeau-Libération, Abry, Alpains, Beauvert, La Bruyère, Malherbe, Bajatière Ouest, Bajatière Est, Abbaye, Jeanne d'Arc, Clémenceau, Diables bleus, Gustave Rivet, Foch Est, Ferrié-Stalingrad, Capuche, Hébert-Mutualité, Trois tours, Reynies



Un peu d'histoire...

Un exemple, les Grands Boulevards

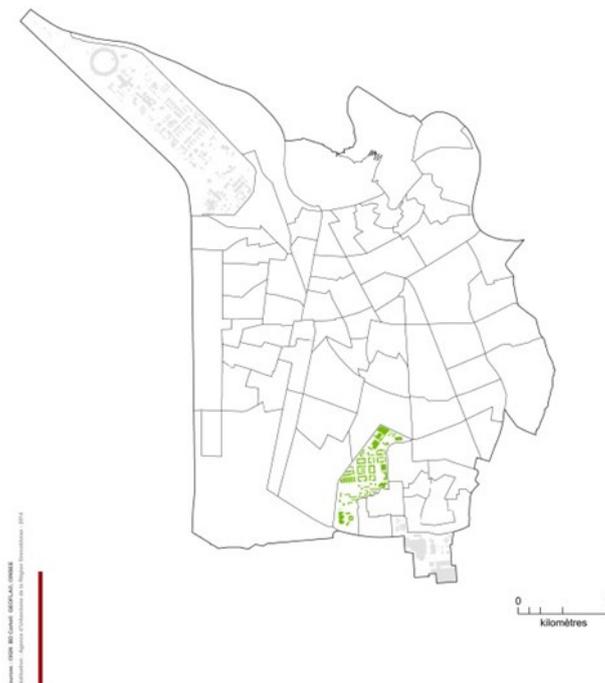
Les Grands boulevards, symbole de la poussée urbaine grenobloise des années 1950-60

- 9410 habitants sur la zone : Jaurès-Vallier, Vallier, Clinique Mutualiste, Drac-Ampère, population en stagnation sur la période 2006-2011 (-0,1% par an)
 - 27% de ménages dont la personne de référence est retraitée
 - 41% de ménages propriétaires
 - Plus des 2/3 des résidences construites entre 1949 et 1974
- Une situation des actuels Grands Boulevards sur la partie sud de l'ancienne enceinte qui séparait le Grenoble historique de ses faubourgs, la décision de déclasser les fortifications et d'y construire un boulevard datant du début des années 1920, sous la municipalité de Paul Mistral. Le plan d'aménagement de Léon Jaussely avait l'objectif d'étendre Grenoble vers le sud, de relier la ville à l'agglomération, d'intégrer les transports et d'offrir une voie de contournement du centre-ville.
 - Des travaux qui débutent dans les années 1930 avec la construction de quelques immeubles, tels que celui du 2-6 place Gustave Rivet, immeuble art déco au fronton monumental, réalisé en béton armé
 - La majorité des constructions réalisées dans les années 1950 et 1960 a privilégié la construction en hauteur, avec des immeubles de 10-12 étages ayant en rez-de-chaussée des commerces.
 - Un développement qui participe fortement à l'expansion urbaine de Grenoble à cette époque : un rythme de construction et un développement démographique caractéristique de Grenoble avec près de 2500 nouveaux logements par an entre 1957 et 1961 et un nombre d'habitants qui passe de 100 000 en 1945 à 160 000 en 1965.
 - Des Grands boulevards qui symbolisent une époque de changements dans les modes de déplacement, avec la sacralisation de la voiture. Ils sont conçus comme une autoroute urbaine traversant d'est en ouest Grenoble, large de 45 mètres et longue de 2 kilomètres et sont le lieu de passage de près de 60 000 voitures chaque jour.
 - Un retour du tramway à Grenoble dans les années 1980 et une implantation sur les Grands boulevards en 2006 qui réduit la place de la voiture et modifie la physionomie de ces artères

... avec un grand nombre de logements récents

Quels territoires concernés ?

Seul l'IRIS Vigny-Musset représente cette catégorie, IRIS dont les caractéristiques le distinguent assez nettement des 5 autres classes proposées. Cet IRIS représente à lui seul 3% des ménages grenoblois soit près de 2500 ménages.



Quelles caractéristiques communes et distinctives ?

Il apparait atypique de par :

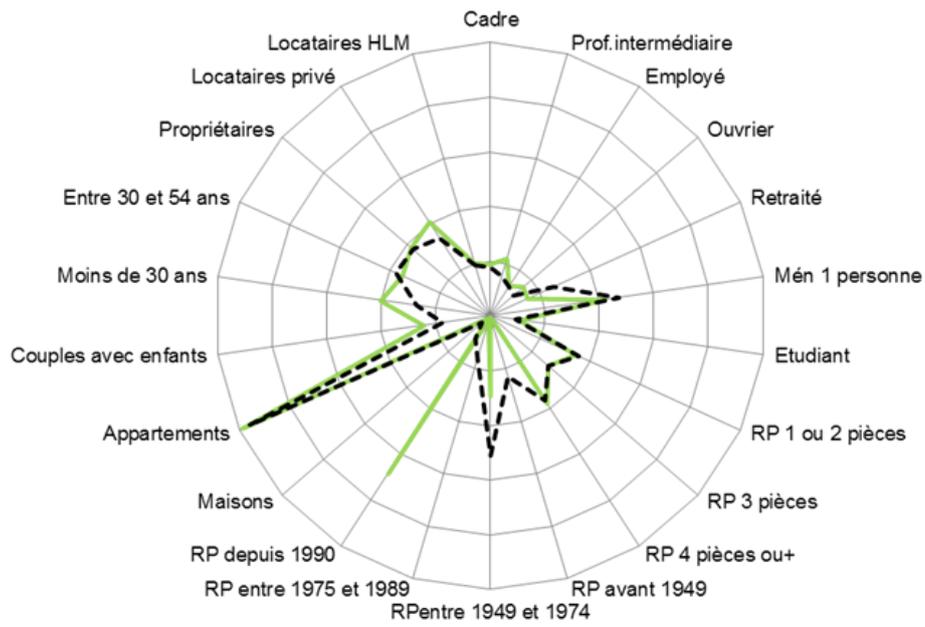
- la forte proportion de logements récents c'est-à-dire construits depuis 1990 (70%)
- une surreprésentation des ménages dont la personne de référence exerce une profession intermédiaire (22%)
- une part importante de couples avec enfant(s) (24%)

Le caractère récent de ce quartier IRIS constitue sa particularité principale. Cela en fait un quartier à la fois encore mal connu par les acteurs de terrain et un quartier dont les évolutions sont rapides et dépendantes des interventions publiques et privées.

La présence marquée des ménages de moins de 30 ans ayant des enfants en bas âge constitue également une spécificité forte du quartier et amène à s'interroger sur les leviers de stabilisation et d'investissement de ce public sur le quartier.

Les spécificités de l'IRIS Vigny-Musset sont mises en évidence par le zoom sur le secteur 6 (cf. partie 3 de l'ABS).

A noter que les enjeux identifiés pour le quartier Vigny-Musset peuvent également concerner d'autres quartiers construits récemment n'occupant pas la totalité d'un IRIS ou n'apparaissant encore pas dans les données du recensement de l'INSEE (Lustucru, Paul Cocat, ...)



2. Une typologie complétée par une lecture économique du territoire grenoblois

Quelques données clés sur l'économie grenobloise⁷

- 94 000 emplois, en augmentation de 2,3% depuis 2006
- concentre 43% des emplois de l'agglomération grenobloise (220 000 emplois) et 27% des emplois de la zone d'emploi⁸ 347 000 emplois)
- 60% des emplois grenoblois occupés par des non-grenoblois et 45% des grenoblois occupant un emploi à l'extérieur de Grenoble
- une zone d'emploi qui se caractérise par le poids des secteurs productifs⁹ et publics qui représentent 2/3 des emplois et 40% des ressources du territoire

... zoom sur le secteur productif

- un poids du secteur productif dans l'emploi salarié comparable à celui de métropoles industrielles régionales, Toulouse ou Lyon
- une industrie particulièrement internationalisée avec 43% de l'emploi industriel hébergé dans des sociétés à capital étranger (34% en Rhône-Alpes et 15% au niveau national)
- un impact fort de la crise avec la destruction de 9600 emplois entre 2008 et 2013 dont 6100 dans l'industrie et 3850 dans l'intérim
- des secteurs créateurs d'emplois : le service aux entreprises (350 emplois supplémentaires entre 2008 et 2013) et la recherche et développement (1100 emplois créés sur la période)

... des éléments de compréhension du zonage et de la classification de l'activité économique

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) distingue trois types de zones (cf. carte ci-dessous) :

- Zones vertes qui représentent 13% de la surface de la commune (N et UP)
- Zones mixtes qui occupent 66% de la surface (UM et UE-C)
- Zones économiques dédiées qui occupent 21% de la surface communale (UE-A, UE-B, UE-D, UE-E et UE-F)

Les zones vertes sont dédiées à la nature sans construction de bâtiment (type parc urbain, voie verte, ...). Les zones mixtes mêlent plusieurs fonctions (habitat, équipements, économie...). Les zones économiques dédiées permettent l'implantation d'activités incompatibles avec l'habitat dans la mesure où la construction de logement est interdite. Elles peuvent être spécialisées dans l'accueil de certaines activités telles que l'industrie, le tertiaire, les commerces et grands équipements...

Le **renforcement de la mixité des fonctions urbaines** constituait un objectif majeur du PLU 2005 s'inscrivant dans les orientations de la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbains de 2000. En effet, « *le fait de disposer dans une certaine proximité de toutes les fonctions de la vie quotidienne : habitat, travail, commerces, équipements, loisirs... est un facteur de convivialité et de vitalité sociales et économique* »¹⁰. La majeure partie de la commune a donc été classée zone en urbaine mixte pouvant accueillir de l'habitat ainsi que des commerces, des services, des équipements et des activités non nuisantes (60% en zone mixte UM et 6% en zones économiques mixtes UE-C). 82% des emplois sont implantés dans ces zones dont 20% en diffus et plus de 60% au sein de pôles d'emplois (centre-ville marchand, pôle administratif Verdun-Jean Pain, les Grands Boulevards, Europole et Berthelot ainsi que les zones UE-C).

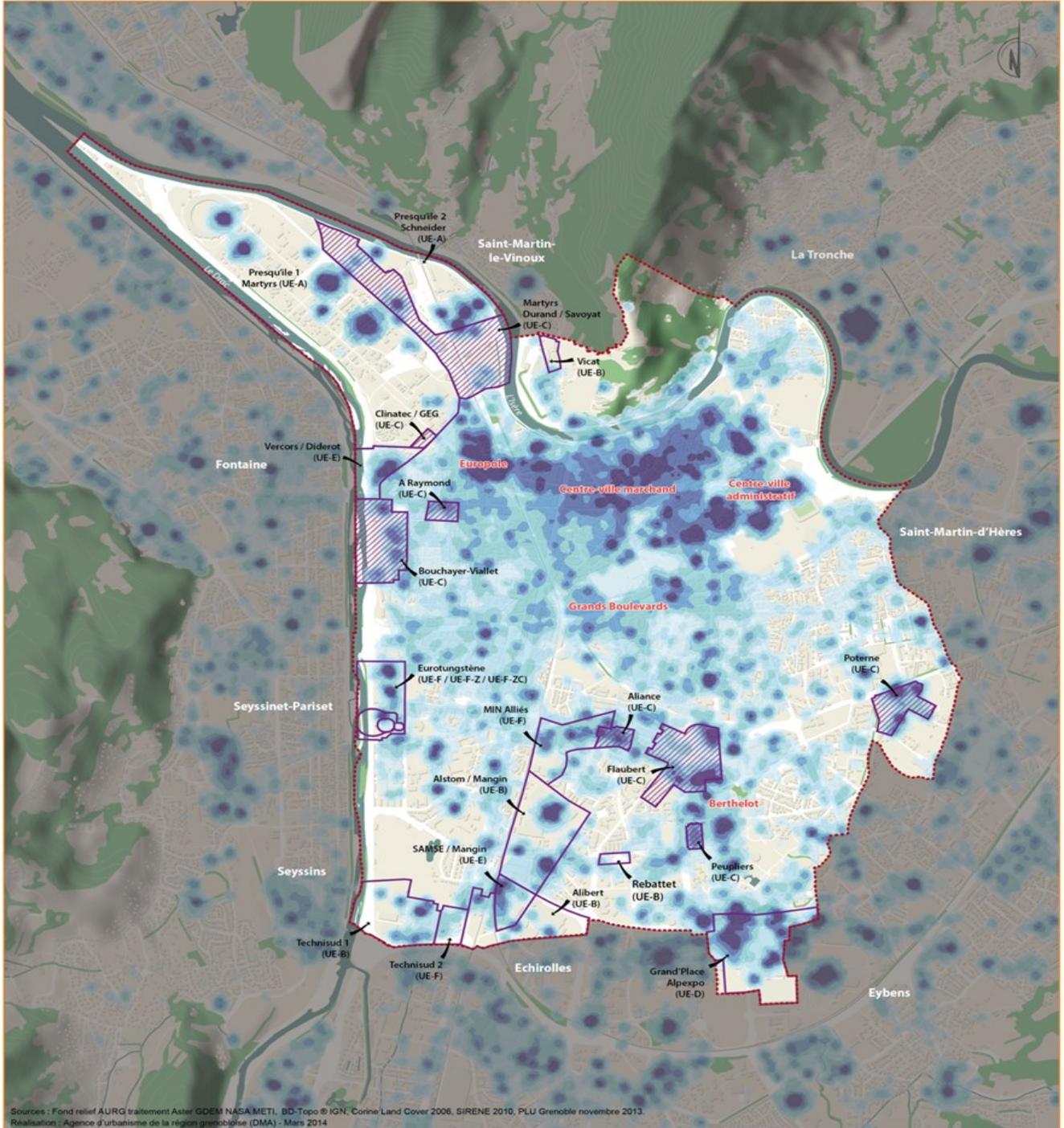
⁷ Source : Bilan du Plan Local d'Urbanisme 2005, Ville de Grenoble, décembre 2014.

⁸ La zone d'emploi INSEE est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les entreprises peuvent trouver l'essentiel de leur main d'œuvre.

⁹ Le secteur productif regroupe l'industrie, les services aux entreprises, l'intérim et l'énergie.

¹⁰ Bilan du Plan Local d'Urbanisme 2005, Ville de Grenoble, décembre 2014.

Plan local d'urbanisme : identification des pôles d'emplois complémentaires
 Ville de Grenoble



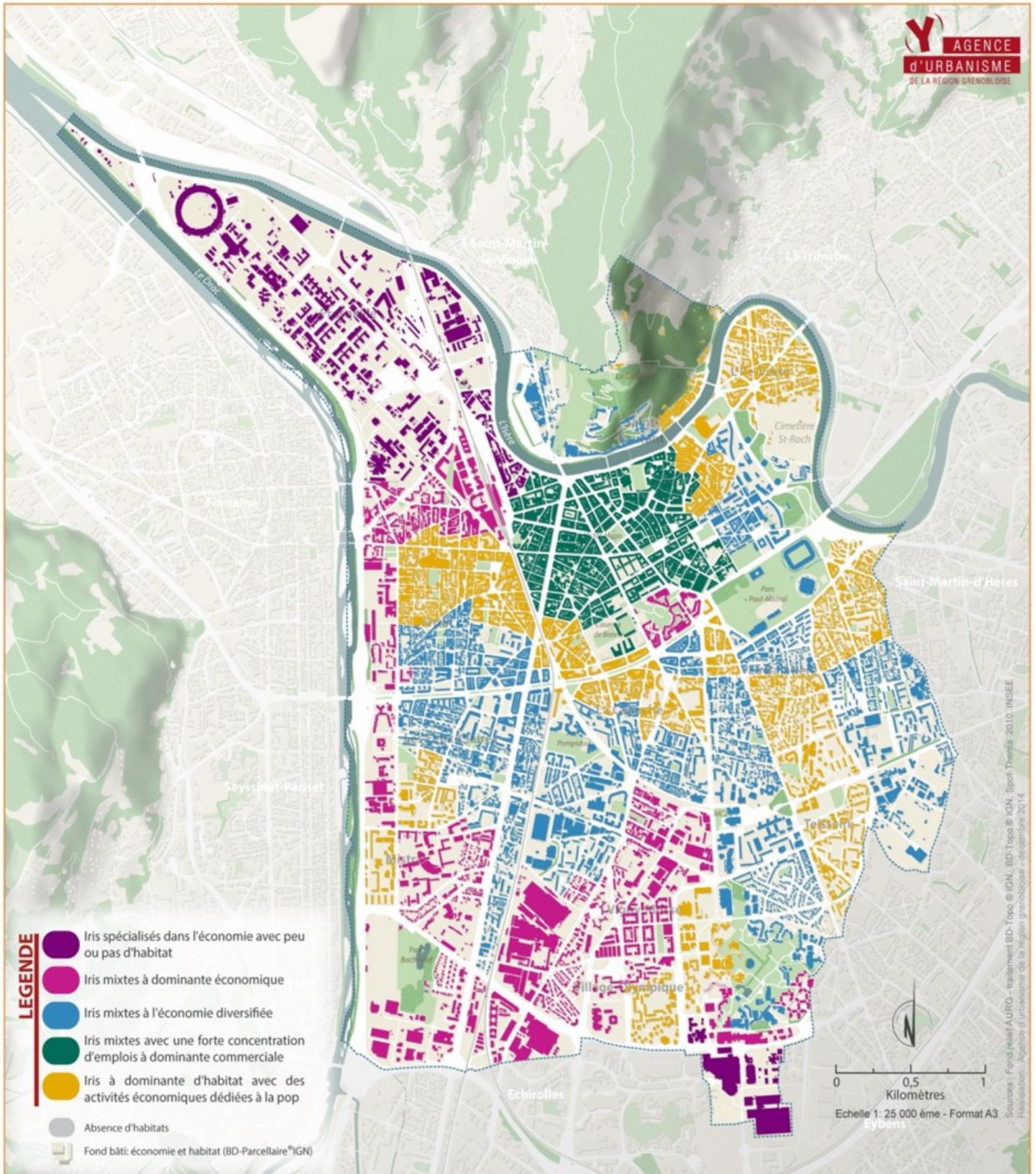
Sources : Fond relief AURG traitement Aster GDEM NASA METI, BD-Topo © IGN, Corine Land Cover 2006, SIRENE 2010, PLU Grenoble novembre 2013.
 Réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise (DMA) - Mars 2014

LEGENDE

<p>> Densité de l'emploi (nombre emplois par maille de 50m)</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus de 1000 emplois Entre 500 et 1000 emplois Entre 250 et 500 emplois Entre 100 et 250 emplois Entre 50 et 100 emplois Entre 25 et 50 emplois 	<p>> Délimitation des zones économiques inscrites dans le PLU</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones urbaines économiques Zones urbaines économiques en mutation (Zones UE-C) <p>Noms ZAE et zonages PLU</p> <ul style="list-style-type: none"> Alibert (UE-B) <p>> Principaux pôles d'emplois (hors ZAE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Europole Noms des pôles d'emplois 	 <p>0 0,5 1 Kilomètres Échelle: 1:25 000 - Format A3</p>
--	--	---

Des IRIS classés selon 5 catégories descriptives des activités économiques dominantes

Typologie des iris de Grenoble - Economie



Des IRIS spécialisés dans l'économie avec peu ou pas d'habitation

Cette catégorie regroupe des IRIS dont le foncier est quasi exclusivement dédié à l'économie. Trois IRIS sont concernés : au nord-ouest, Polygone et Jean Macé qui accueillent principalement des établissements publics dédiés à la recherche ainsi que des activités technologiques et tertiaires et Grand Place, au sud, qui est spécialisé dans les activités commerciales et les établissements publics. A noter que Jean Macé est un IRIS qui connaît actuellement de nombreux changements, des groupes de logements ayant été livrés récemment ou étant en cours de livraison.

23 entreprises de plus de 50 salariés, soit 20% de l'ensemble de ces entreprises implantées à Grenoble, y sont présentes et 19% des salariés y travaillent.

On notera que ce ne sont pas les seules zones économiques dédiées. D'autres plus petites ne couvrent pas la totalité du foncier d'un IRIS (cf. carte Plan Local d'Urbanisme : Identification des pôles d'emploi complémentaires). Les Zones Economiques Dédiées UE occupent environ 20% de la surface communale mais cette surface est en baisse de 8% entre de 2005 et 2013 du fait d'une mutation d'une partie du territoire vers des zones mixtes pouvant accueillir de l'habitat.

Des implantations contraintes selon le bilan du PLU 2005

Le territoire grenoblois étant totalement occupé, la création de nouvelles zones ne peut se faire que dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain. Aussi, il est pointé la difficulté, pour Grenoble, d'accueillir de nouvelles activités de production ou de logistique nécessitant des surfaces foncières importantes et donc la réflexion intercommunale indispensable qui en résulte.

Une majorité d'IRIS mixtes

... à dominante économique

Principalement situé à l'ouest et au sud de la commune, ces IRIS regroupent plus d'un tiers des grandes entreprises et 27% des salariés. On trouve, ainsi, la majorité des entreprises consommatrices d'espaces fonciers telles que celles spécialisées dans l'industrie et la construction mais aussi celles employant un nombre important de salariés.

... à l'économie diversifiée

Cette catégorie est majoritaire puisqu'elle regroupe 25 des 74 IRIS de Grenoble. Elle concerne des quartiers où se mêlent habitat et économie sans véritable spécialisation. On trouvera ainsi une structure de l'emploi assez proche de celle de la moyenne de Grenoble : des entreprises dédiées à l'activité scientifique, au commerce et de nombreux établissements publics. 35 des établissements de plus de 50 salariés y sont situés et 24% des salariés y travaillent.

Des projets favorisant la mixité des fonctions à l'échelle des quartiers

La ZAC Bouchayer-Viallet est un exemple de mixité fonctionnelle à l'échelle d'un quartier. Un équilibre entre les fonctions urbaines et l'atteinte d'une taille critique de pôle économique favorisant l'attractivité a été recherché. Cette zone de 14 hectares accueillera à terme 52900 m² de logements de tous types et 81300m² d'activités économiques, soit 4000 emplois. La mixité est également renforcée par la présence d'espaces de loisirs (escalade, danse, ...), de culture (La Belle Electrique, le Magasin, la salle Noire, ...) ainsi que d'équipements publics ou associatifs.

... avec une forte concentration d'emplois à dominante commerciale

Cette catégorie délimite le centre urbain de Grenoble où sont employés 24% des salariés. Avec 20% des surfaces commerciales, le centre-ville de Grenoble constitue le premier pôle commercial de l'agglomération. Ce pôle économique propose principalement des activités de commerce, d'hébergement et de restauration.

Un centre-ville attractif mais des fragilités

Le bilan du PLU 2005 souligne l'attractivité du centre-ville de Grenoble grâce à la présence de commerces diversifiés. Toutefois, suite à une croissance régulière du chiffre d'affaires des commerces entre 2004 et 2011, un « décrochage » des commerces de moins de 300m² de surface de vente est enregistré à partir de 2011 avec une diminution du chiffre d'affaire qui touche notamment le secteur de l'équipement de la personne et celui de la culture et des loisirs. Par ailleurs, le niveau élevé des loyers qui tend à privilégier le développement des grandes enseignes au détriment des commerces indépendants constitue un point de vigilance.

Face à certaines difficultés, plusieurs actions ont été engagées. Outre la volonté d'élargissement du périmètre du centre-ville par la création du pôle commercial de la Caserne de Bonne, la requalification du cours Jean Jaurès concomitante à l'arrivée du tram E, l'aménagement des quais de l'Isère, des places et rues piétonnes et le soutien des actions des commerçants par le biais du dispositif de Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) en sont plusieurs exemples.¹¹

Des IRIS à dominante d'habitat avec des activités dédiées à la population

Cette catégorie se caractérise par une dominante d'habitat, seuls 7% des salariés y travaillent. La quasi-totalité des activités économiques présentes est par conséquent dédiée à la population résidente : commerce, restauration et établissement public.

L'importance des pratiques de proximité

Si le centre-urbain concentre une grande partie des commerces implantés à Grenoble, l'offre de proximité apparaît présente et dynamique. 50 moyennes surfaces alimentaires, 17 marchés et une offre commerciale alternative (circuits courts, Amap, consommation collaborative...) sont notamment recensés. L'émergence de pôles de vie locaux est soutenue notamment dans les quartiers en politique de la ville dans le cadre des opérations d'aménagement, par le biais de l'encadrement de la destination des rez-de-chaussée d'immeubles afin de créer des linéaires d'activité adaptés et dynamiques.

Suite à cette lecture originale du territoire grenoblois traitant des aspects démographiques, résidentiels et économiques et bousculant les frontières des secteurs, la partie suivante de l'ABS présente un approfondissement des données statistiques à partir du découpage « classique » de la ville.

¹¹ Depuis 2010, une centaine d'entreprises ont été accompagnées dans leur installation ou leur projet de modernisation. Une attention particulière est portée à la revitalisation des commerces du quartier Très-Cloître depuis 2012 en partenariat avec le bailleur ACTIS.

PARTIE 2



FICHES-SECTEURS APPROFONDIES

Cette 2^{ème} partie de l'ABS propose une présentation des caractéristiques principales et évolutions clés commentées de chaque secteur sur 6 thématiques :

- ✦ Démographie - population
- ✦ Ménages - familles
- ✦ Logement - habitat
- ✦ Revenus - précarité
- ✦ Éducation - formation
- ✦ Activité - emploi

Cette approche descriptive détaillée permet d'identifier les caractéristiques distinctives de chaque secteur et d'apporter des éléments explicatifs. Elle débouche sur des évolutions et enjeux à suivre dans un futur proche. Les données à l'échelle communale se trouvent en annexe.

Rappels :

Un allocataire CAF en 2013 est un ménage qui a perçu une prestation au titre du mois de décembre 2013.

Un allocataire à bas revenus est un allocataire dont les ressources mensuelles (revenus et prestations CAF) par unité de consommation sont égales ou inférieures à 60% de la médiane des revenus avant impôts des français. Ce seuil est de 1021 euros mensuels pour une personne seule en 2013, ce qui correspond à 1531 euros pour un parent isolé avec un enfant de moins de 16 ans, 2144 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 16 ans.

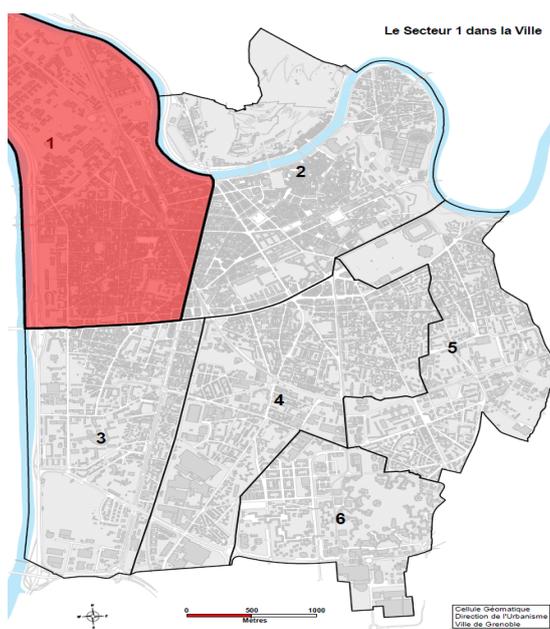
Un allocataire fragile est un allocataire dont les ressources se situent au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations versées par la CAF.

La population couverte correspond à l'allocataire, son conjoint et ses enfants éventuels.

Les déciles de revenus distribuent les revenus par tranches de 10% des personnes.

Le rapport inter-décile (D9/D1) des revenus rapporte le revenu 10% les plus aisés à celui des 10% les moins aisés. Il constitue une des mesures des inégalités de revenus présentes dans une population donnée.

SECTEUR 1



Superficie

4,71 km², soit 25% de la superficie de Grenoble

Densité démographique

5 800 hab./km²

Principaux quartiers du secteur

Gare, Europole, Saint-Brunot, Cours Berriat, Lustucru, Polygone scientifique

Équipements CCAS

1 Maison des Habitants¹²

6 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (dont 9 places en lit Halte Soins Santé)

1 antenne du Service Social Personnes Âgées

1 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Pôle Orientation Hébergement Insertion

Service Intercommunal d'Accueil

***A noter :** Les statistiques sous-estiment la population du secteur et impactent donc les proportions et évolutions dans la mesure où l'intégralité des IRIS Drac-Ampère, Clinique Mutualiste, Vallier et Jaurès Vallier sont rattachés au secteur 3 tandis que la frontière des secteurs traverse les IRIS et que les habitants sont largement tournés vers le secteur 1. Ces 4 IRIS regroupent 9 400 habitants.*

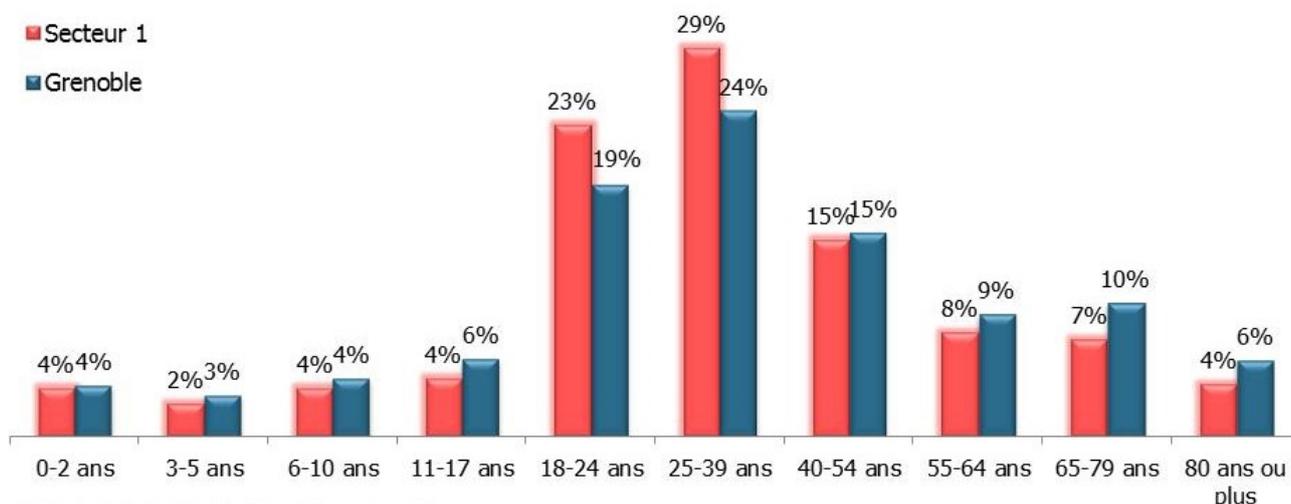
¹² incluant notamment un Relais Assistants Maternels, un Espace Personnes Âgées, un Pôle d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle

1- Démographie-population

Secteur 1	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Population	27 300	17%	0,7%/an	% parmi la population générale de Grenoble Évolution 2006-2011
Naissances	400	14,5	0,5%/an	Taux de natalité en 2011 (en 0/00) Évolution 2006-2011
Population de - de 3 ans	1 000	4%	4%/an	% parmi l'ensemble de la population du secteur Évolution 2006-2011
Population de - de 18 ans	3 900	14%	1%/an	
Population de 18-24 ans	6 300	23%	-0,8%/an	
Population de 60-74 ans	2 400	9%	5%/an	
Population de 75 ans et +	1 700	6%	3%/an	
Population de personnes âgées de 80 ans et + vivant seules	600	54%	NS	% parmi les personnes de 80 ans et plus du secteur

Source : INSEE RP2011

Structure de la population par tranche d'âge en 2011



Sources : INSEE RP2011

A retenir

- Un secteur dynamique démographiquement, avec une hausse continue et importante de sa population depuis 1999, en particulier dans les quartiers ayant connus des programmes immobiliers (Europe, Diderot et Lustucru)
- Le seul secteur où les 25-39 ans sont surreprésentés et augmentent, ce qui peut être le signe d'une arrivée de familles et/ou de la stabilisation de jeunes sur ces quartiers
- Une surreprésentation des 15-29 ans (étudiants et jeunes actifs), du fait d'un parc de petits logements en location privée, de la proximité des transports et d'universités, de l'offre culturelle...
- Une sous-représentation des personnes âgées, autant des 60-74 ans que des +75 ans, mais une forte croissance sur la période 2006-2011
- Une part relativement importante de personnes âgées vivant seules, notamment dans les quartiers autour du Cours Berriat

Données clés :

Une croissance de population de 0,7%/an entre 2006-2011

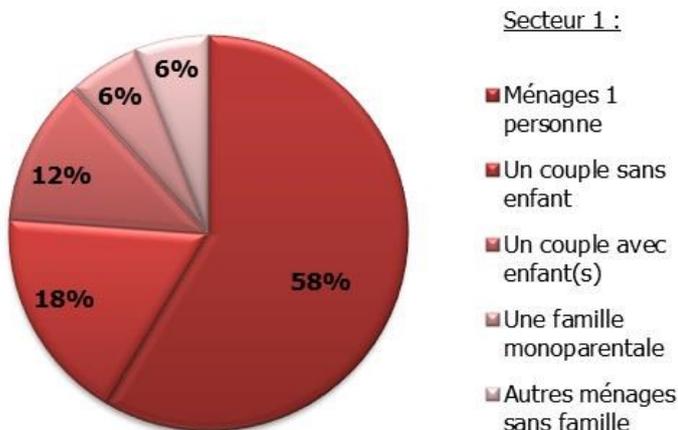
Une croissance des 60-74 ans de 5%/an entre 2006-2011

2- Ménages-familles

Secteur 1	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Nombre de ménages	16 100	20%	1%/an	% parmi l'ensemble des ménages grenoblois Évolution 2006-2011
Taille moyenne des ménages	1,7			
Ménages selon la structure familiale				
Ménages d'une personne	9 400	58%	1%/an	% parmi l'ensemble des ménages du secteur Évolution 2006-2011
Couples sans enfant	2 800	18%	-1%/an	
Couples avec enfant(s)	1 900	12%	1%/an	
Familles monoparentales	900	6%	2%/an	
Enfants de - de 3 ans vivant dans un foyer monoparental	102	11%	1%/an	% parmi les enfants de moins de 3 ans connus de la CAF du secteur Évolution 2008-2013
Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans				
1 enfant	1 400	24%	NS	% parmi l'ensemble des familles du secteur Évolution 2006-2011
2 enfants	1 000	17%	1%/an	
3 enfants	250	5%	0%/an	
4 enfants ou plus	60	1%	NS	

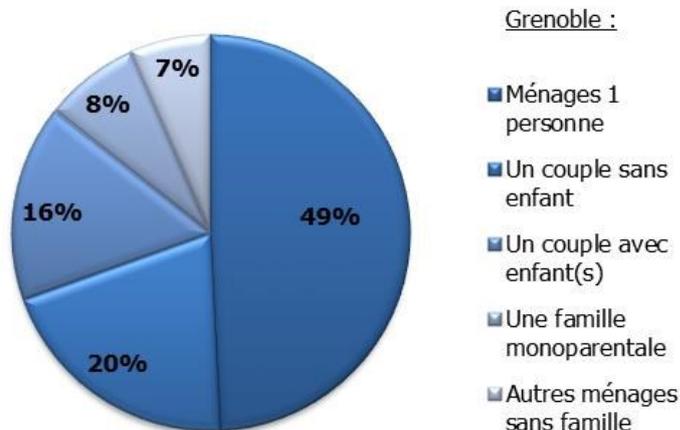
Source : INSEE RP2011

Ménages selon la structure familiale en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

Ménages selon la structure familiale en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Le secteur où la taille moyenne des ménages est la plus petite. Ainsi, le secteur 1 regroupe 20% des ménages grenoblois alors qu'il accueille 17% de la population grenobloise.

- 4 des 5 IRIS grenoblois où les petits ménages sont les plus représentés (plus de 60% des ménages sont des personnes seules) situés dans le secteur : Europole, Gare, Jean Macé et Cours Berriat, en lien avec une surreprésentation des petits logements, en locatif privé

- ¾ des ménages constitués soit d'une personne seule (souvent des jeunes), soit d'un couple sans enfant

- Une hausse importante des familles avec enfants, liée aux constructions récentes de grands logements (à Europole et Diderot) et à la stabilisation des jeunes ménages.

Données clés :

58% des ménages constitués d'une personne

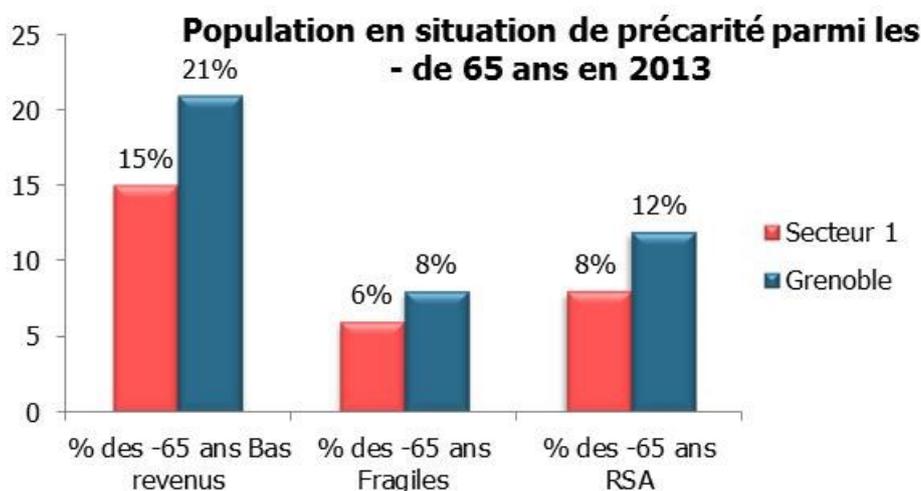
+1%/an de couple avec enfants entre 2006 et 2011

+2%/an de familles monoparentales entre 2006 et 2011

3- Revenus-Précarité

Secteur 1	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Revenu médian des ménages par UC	20 500		3,5%	Revenus fiscaux 2011 Évolution 2010-2011
Revenu médian des 75 ans et plus par UC	19 250			Revenus fiscaux 2011
Écart entre 10% les + riches et 10% les + pauvres (D9/D1)	6,4			
Population de - de 65 ans sous le seuil de bas revenus	3 761	15%	3,5%/an	% parmi la population de moins de 65 ans du secteur
Population de - de 65 ans "fragiles" (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF)	1 436	6%	3,5%/an	Évolution 2008-2013
Population couverte par le RSA (tous dispositifs)	1 927	8%	7%/an	% parmi la population de moins de 65 ans du secteur Évolution 2009-2013
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus	203	22%	3%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF Évolution 2008-2013
Enfants de - de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenu	876	25%	6%/an	% parmi les moins de 16 ans du secteur Évolution 2008-2013

Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011



Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011

A retenir

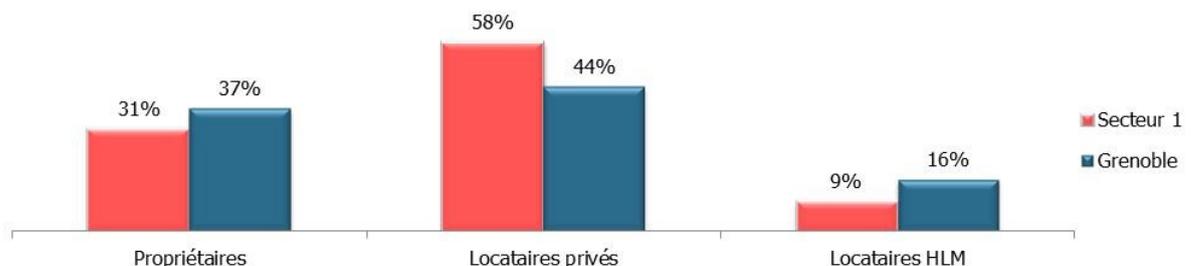
- Un revenu médian des personnes de plus de 75 ans de plus de 1 200 euros inférieur à celui de l'ensemble de la population
- Une sous-représentation des enfants de moins de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus par rapport à la moyenne grenobloise mais des disparités entre quartiers. Ces enfants vivent principalement à Jean Macé, Cours Berriat et Waldec Rousseau.
- Une part des personnes à bas revenus ou fragiles identique aux secteurs 2 et 4, inférieure à la moyenne grenobloise
- Toutefois, des disparités avec une présence plus marquée des personnes en difficulté et des allocataires isolés dans les IRIS Jean Macé, Cours Berriat et Berriat-Ampère. On notera également, qu'à l'instar du secteur 2, le secteur accueille des personnes en difficulté de passage notamment à proximité de la gare ou de la place Saint-Bruno.
- Le secteur où la hausse du RSA a été la plus contenue mais une hausse relativement forte des autres indicateurs de précarité (bas revenus, allocataires fragiles, enfants vivants dans un foyer à bas revenus)

4- Logement-Habitat

Secteur 1	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Logements	18 200	20%	1%/an	% parmi l'ensemble des logements de Grenoble Évolution 2006-2011
Livraisons de logements	1 528			Sur la période 2008-2013
Logements sociaux SRU	2 714	15%	3,3%/an	% parmi l'ensemble des logements sociaux de Grenoble Évolution 2008-2013
Prix moyen d'achat parc ancien pour un produit T3	2 473		-1,4%	Évolution 2012-2013 En euros/m ²
Taille des résidences				
Petits logements (T1-T2)	8 200	51%	-1%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Grands logements (T4 et +)	3 700	23%	2%/an	
Statut d'occupation				
Ménages propriétaires	5 000	31%	3%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Ménages locataires	10 700	67%	0%/an	
Dont ménages locataires dans le parc social	1 500	9%	NS	% parmi l'ensemble des résidences du secteur occupées par des locataires
Ménages logés gratuitement	300	2%	NS	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
Ancienneté d'emménagement				
depuis -2 ans	5 000	31%	1%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
depuis 10 ans ou +	4 100	25%	3%/an	
Aide au logement CAF				
Ménages bénéficiaires (hors étudiants)	3 491		2,5%/an	Évolution 2007-2013
Ménages bénéficiaires résidant dans le parc privé (hors étudiants)	2 244	64%	-1%/an	% parmi les ménages bénéficiaires d'une aide au logement du secteur Évolution 2007-2013

Sources : INSEE RP2011 – Fichier SRU de la Ville de Grenoble 2013 – CAF de l'Isère 2013 – Observatoire des Notaires de l'Isère 2013

Statut d'occupation des résidences principales en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Un secteur caractérisé par la surreprésentation des locataires du parc privé
- Le secteur où la croissance des moyens et grands logements est la plus importante
- Le seul secteur où les ménages nouvellement arrivés dans leur logement sont plus nombreux que les ménages stables, signe que le secteur reste le territoire d'accueil pour les arrivants à Grenoble ou pour ceux de passage. La taille des logements et le statut d'occupation l'expliquent en grande partie. Les IRIS Europole, Gare et Saint-Bruno sont les principaux concernés.
- Des quartiers dont le parc de logements privés fait office de parc social, comme le démontre le nombre de ménages allocataires d'une aide au logement de la CAF résidant dans le parc privé

Données clés :

+ d'1 logement sur 2 est un T1 ou un T2

5000 ménages emménagés il y a moins de 2 ans contre 4100 il y a plus de 10 ans

5- Éducation-formation

Secteur 1	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Effectifs scolaires en primaire	2 837	19%	-0,8%	% parmi l'ensemble des écoliers de Grenoble Évolution 2013-2014
Effectifs scolaires en collège	1 153	25%	-4%	% parmi l'ensemble des collégiens présents sur Grenoble Évolution 2013-2014
Taux de réussite au brevet des collèges		91%		2014
Scolarisation des 2-5 ans	630	62%	1%/an	% parmi la population de cette tranche d'âge du secteur
Scolarisation des 18 à 24 ans	4 900	77%	-1%/an	
Personnes à faible niveau de diplôme¹³	3 600	21%	-2%/an	% parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus du secteur Évolution 2006-2011
Personnes à niveau de diplôme intermédiaire	4 700	27%	0,5%/an	
Personnes à haut niveau de diplôme	9 000	52%	3%/an	

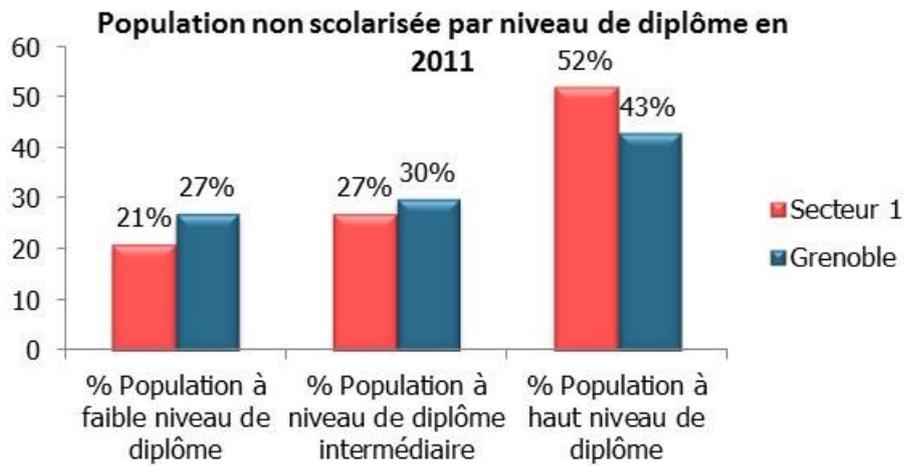
Sources : Direction éducation jeunesse de la Ville de Grenoble 2013/2014 – Direction de l'enfance et de la jeunesse du Conseil général de l'Isère 2013/2014 – France examen 2013 – INSEE RP2011

¹³ La répartition des niveaux de diplômes est réalisée comme suit :

Faible niveau : aucun diplôme, certificat d'études, BEPC

Niveau intermédiaire : CAP/BEP, baccalauréat professionnel ou général, capacité en droit, 1ère année universitaire

Haut niveau : diplôme de niveau bac+2 et plus



Source : INSEE RP2011

A retenir :

- Un nombre important de collégiens, dont le taux de réussite au brevet est supérieur aux autres secteurs, tiré par le collège international Europole (dont le recrutement est réalisé sur l'ensemble de la commune et au-delà)
- Un taux de scolarisation des 2-5 ans inférieur à la moyenne de Grenoble, expliquée par l'impossibilité de scolarisation des 2-3 ans
- Un taux de scolarisation des 18-24 ans supérieur à la moyenne grenobloise du fait notamment de la présence forte des étudiants
- Comme le secteur 2, un secteur marqué par la présence de personnes à haut niveau de diplôme, population qui connaît une croissance importante. Ces changements s'expliquent par un effet de génération et par le renouvellement de la population du secteur.

Données clés :

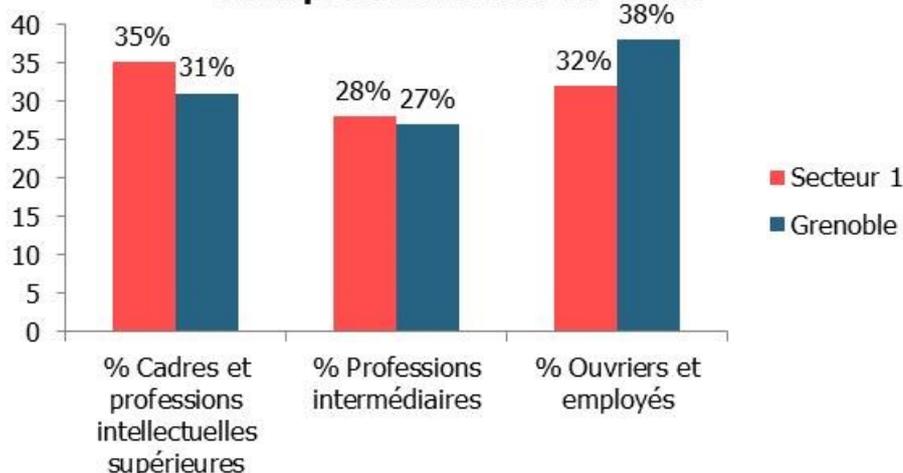
9000 personnes à haut niveau de diplôme, + 3%/an entre 2006 et 2011

6- Activité-emploi

Secteur 1	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Emplois salariés	21 366	28%		% parmi l'ensemble des emplois grenoblois
Population active 15-64 ans	14 800	71%	1%/an	Taux d'activité Évolution 2006-2011
Population active occupée 15-64 ans	12 900	62%	1%/an	Taux d'emploi Évolution 2006-2011
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage actif (sans parent inactif)	616	67%	4%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF Évolution 2008-2013
Salariés instables (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage)	3 100	26%	2%/an	% parmi les salariés du secteur Évolution 2006-2011
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5 200	35%	4%/an	% parmi la population active du secteur Évolution 2006-2011
Professions intermédiaires	4 100	28%	-1%/an	
Ouvriers et employés	4 800	32%	0%/an	
Chômage des 15-64 ans	1 900	13%	5%/an	Au sens du recensement INSEE Évolution 2006-2011
DEFM¹⁴ toutes catégories	2 445	17%	5%/an	% dans l'ensemble des DEFM de Grenoble Évolution 2007-2012

Sources : INSEE RP2011 – Pôle emploi 2012-traitement INSEE – CAF de l'Isère 2013

Répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle en 2011



Source : INSEE RP2011

A retenir

- Un taux d'activité similaire à la moyenne grenobloise, supérieur pour les 55-64 ans du fait notamment, de la surreprésentation des hauts niveaux de diplôme
- Une surreprésentation des cadres par rapport à la moyenne grenobloise mais en effectif des ouvriers et employés également présents
- Une population relativement préservée du chômage, mais pas des conditions d'emplois instables

Synthèse du secteur :

Le secteur 1 est dynamique démographiquement et pèse fortement dans la croissance de la population grenobloise. Les programmes immobiliers neufs ont amené une population nouvelle qui, en privilégiant les grands logements, ont attiré des familles.

Toutefois, même si son peuplement familial s'est accru, le secteur accueille toujours de nombreux ménages constitués d'une personne seule, souvent des jeunes adultes (actifs ou étudiants) ou des personnes âgées, du fait de la prédominance des logements de petite taille en locatif privé.

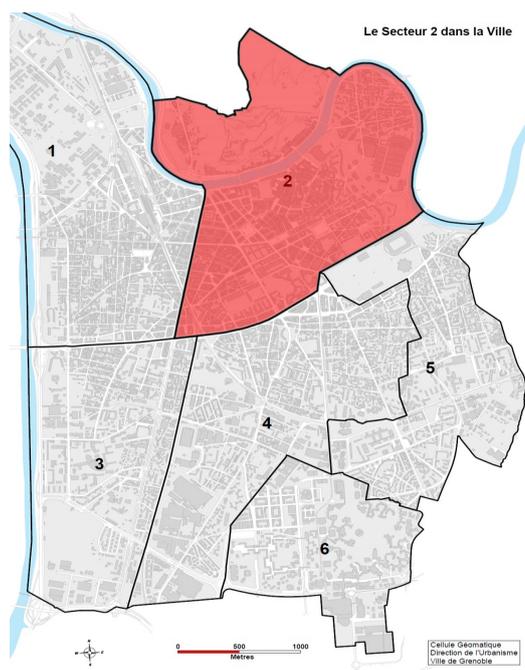
La mobilité résidentielle des ménages est forte et confirme la fonction d'accueil des nouveaux arrivants ou des personnes de passage à Grenoble du secteur.

La précarité apparaît moins présente qu'en moyenne à Grenoble, néanmoins certains quartiers sont davantage concernés (Jean Macé, Cours Berriat, Saint-Bruno) et connaît une augmentation non négligeable sur la période récente. Avec une présence marquée et une croissance des cadres, la population active reste relativement préservée du chômage mais pas des conditions d'emploi instables.

Des caractéristiques et/ou évolutions à suivre sur le secteur :

- Un secteur en mutation démographique :
 - *quel visage du secteur dans les années à venir ?*
 - *vers une stabilisation des jeunes ménages et des familles dans le secteur ?*
- Un secteur en mutation urbaine :
 - *des enjeux de lien entre les quartiers anciens et les quartiers récents*
 - *des enjeux de réhabilitation du parc ancien de logements*
- Une hausse des cadres, des hauts diplômés et des revenus :
 - *vers une gentrification qui s'accélère ?*
 - *quelle cohabitation des différentes populations et quels leviers de cohésion sociale ?*

SECTEUR 2



Superficie

3,8 km², soit 21% de la superficie de Grenoble

Densité démographique

9 250 hab./km²

Principaux quartiers du secteur

Esplanade, Jean-Jaurès, Victor Hugo, Grenette, Notre-Dame, Alma-Très Cloîtres, Hoche, Saint-Laurent, Ile Verte, Championnet, Caserne de Bonne

Équipements CCAS

1 Maison des Habitants¹⁵ et 1 annexe
 7 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant
 2 antennes du Service Social Personnes Agées
 2 Foyers Logement pour Personnes Âgées
 1 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
 Service d'Accompagnement Temporaire vers l'Insertion Sociale

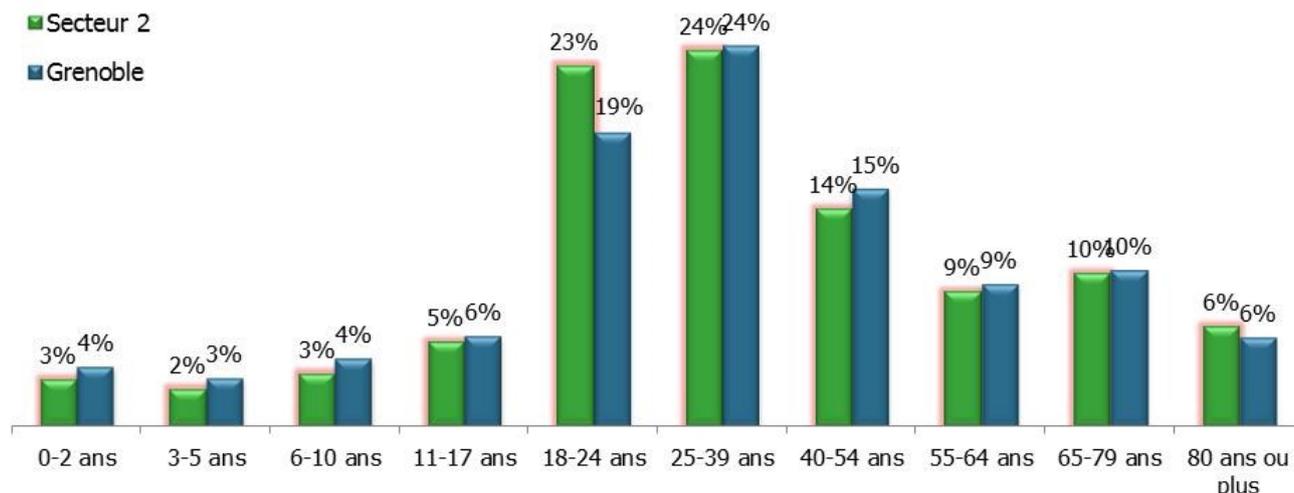
1- Démographie-population

Secteur 2	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Population en 2011	35 200	22%	0,2%/an	% parmi la population générale de Grenoble Évolution 2006-2011
Naissances	400	11,4	-2%/an	Taux de natalité en 2011 (en 0/00) Évolution 2006-2011
Population de - de 3 ans	1 100	3%	3%/an	% parmi l'ensemble de la population du secteur Évolution 2006-2011
Population de - de 18 ans	5 100	13%	-0,4%/an	
Population de 18-24 ans	8 100	23%	0,3%/an	
Population de 60-74 ans	4 000	11%	3%/an	
Population de 75 ans et +	3 200	9%	3%/an	
Population de personnes âgées de 80 ans et + vivant seules	1 300	58%	NS	% parmi la population de cette tranche d'âge du secteur

Source : INSEE RP2011

¹⁵ incluant notamment un Relais Assistants Maternels, un Espace Personnes Agées, un Pôle d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle, une antenne du Service Social Personnes Agées, un Centre de Planification

Structure de la population par tranche d'âge en 2011



Sources : INSEE RP2011

A retenir

- Le secteur le plus peuplé, où vit un Grenoblois sur cinq et le secteur le plus dense (exclusion de la Bastille dans le calcul de la densité)
- Une dynamique démographique variable entre quartiers avec une hausse forte du nombre d'habitants à l'ouest du secteur (Championnet, Aigle...) et une baisse dans l'hypercentre et à Hoche
- Comme pour le secteur 1, une surreprésentation des 18-24 ans, résidant notamment à Championnet, Génissieu, Grenette et Ile Verte Marechal Randon
- Un taux de natalité relativement faible
- Une part de personnes âgées identique à la moyenne communale mais des effectifs importants. Les IRIS Jean Jaurès, Créqui-Victor Hugo, Saint-Laurent-Lavalette et Hébert-Mutualité sont particulièrement concernés par la présence du public âgé.
- Le secteur où la part et l'effectif de personnes de plus de 80 ans vivant seules sont les plus importante

Données clés :

35200 habitants, population comparable à celle d'Échirolles

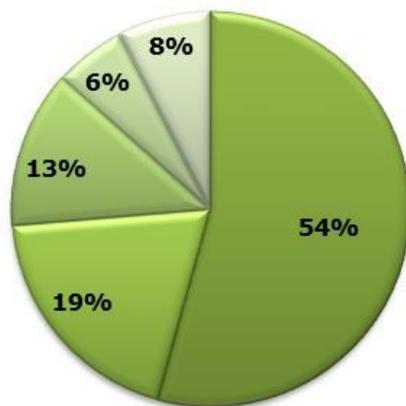
1300 personnes de + de 80 ans vivant seules, l'effectif le plus important des 6 secteurs

2- Familles-ménages

Secteur 2	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Nombre de ménages	19 400	24%	1%/an	% parmi l'ensemble des ménages grenoblois Évolution 2006-2011
Taille moyenne des ménages	1,8			
Ménages selon la structure familiale				
Ménages d'une personne	10 500	54%	1%/an	% parmi l'ensemble des ménages du secteur Évolution 2006-2011
Couples sans enfant	3 800	19%	0%/an	
Couples avec enfant(s)	2 500	13%	0%/an	
Familles monoparentales	1 100	6%	-0,5%/an	
Enfants de - de 3 ans vivant dans un foyer monoparental	110	11%	0%/an	% parmi les moins de 3 ans connus de la CAF du secteur Évolution 2008-2013
Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans				
1 enfant	1 600	22%	NS	% parmi l'ensemble des familles du secteur Évolution 2006-2011
2 enfants	1 300	17%	0%/an	
3 enfants	400	5 %	-4%/an	
4 enfants ou plus	100	2 %	NS	

Source : INSEE RP2011

Ménages selon la structure familiale en 2011

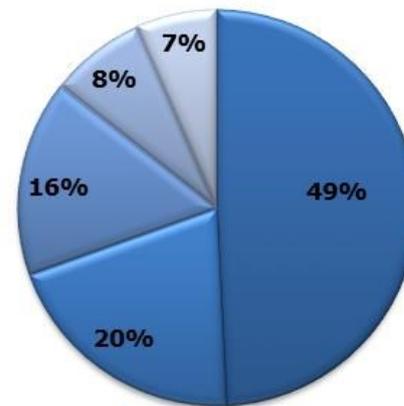


Secteur 2 :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

Ménages selon la structure familiale en 2011



Grenoble :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Une augmentation plus forte du nombre de ménages que de la population qui s'explique par la hausse des ménages composés d'une seule personne, très majoritaires sur le secteur
- Des familles avec enfant(s) sous-représentées par rapport à la moyenne grenobloise mais des effectifs importants, proches de ceux du secteur 4, très familial
- Globalement, un nombre de familles avec enfants qui stagne depuis 2006 mais des disparités entre quartiers avec des hausses enregistrées à Aigle, Championnet et Hoche par exemple

Données clés :

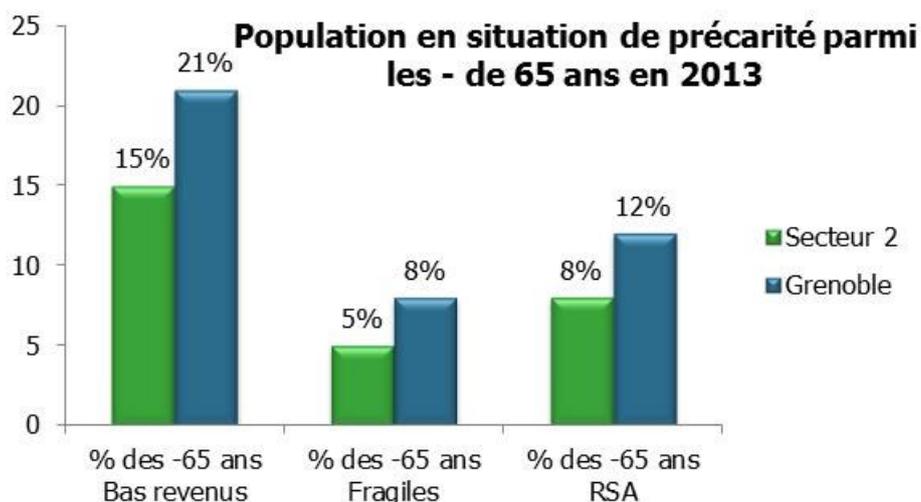
54% des ménages constitués d'une seule personnes

3600 familles avec enfants dont 1100 familles monoparentales, 2^{ème} effectifs après le secteur 4

3- Revenus-Précarité

Secteur 2	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Revenu médian par UC	23 500		3,6%	Revenus fiscaux 2011 Évolution 2010-2011
Revenu médian par UC des 75 ans et +	23 050			Revenus fiscaux 2011
Écart entre 10% les + riches et 10% les + pauvres (D9/D1)	7,1			
Population de - de 65 ans sous le seuil de bas revenus	4 375	15%	5%/an	% parmi les moins de 65 ans du secteur Évolution 2008-2013
Population de - de 65 ans "fragiles" (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF)	1 502	5%	4%/an	
Population couverte par le RSA (tous dispositifs)	2 245	8%	14%/an	% parmi les moins de 65 ans du secteur Évolution 2009-2013
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus	206	20%	3%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF
Enfants de - de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenu	1 041	23%	7%/an	% parmi les moins de 16 ans du secteur Évolution 2008-2013

Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011



Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011

A retenir

- Une pauvreté sous-représentée sur les différents indicateurs retenus. Il s'agit du secteur où les revenus moyens et médians sont les plus hauts de Grenoble en particulier à Créqui-Victor Hugo, Jean Jaurès, Préfecture, Hébert-Mutualité, Trois tours, Saint-André et Grenette. L'âge des habitants, leur situation familiale, leur catégorie socio-professionnelle ou encore les prix des logements l'expliquent.
- Pour autant, la pauvreté n'est pas absente. Elle est concentrée dans 3 quartiers en particulier : Saint-Laurent-Lavalette, Notre-Dame et Hoche. Championnet est également un quartier concerné notamment par des hausses marquées du nombre de personnes en situation de précarité, sur la période récente.
- De plus, secteur qui connaît les augmentations des personnes à bas revenus, fragiles, ou couvertes par le RSA les plus fortes ces dernières années
- De même, des enfants vivant dans un ménage à bas revenus sous-représentés par rapport à la moyenne communale mais en augmentation. La moitié d'entre eux résident dans 4 quartiers : Notre-Dame, Saint-Laurent-Lavalette, Championnet et Hoche.

Données clés :

Revenu médian par UC = 23500€, le + élevé des 6 secteurs

+14%/an des personnes couvertes par un allocataire du RSA entre 2009 et 2013, la plus forte augmentation des 6 secteurs

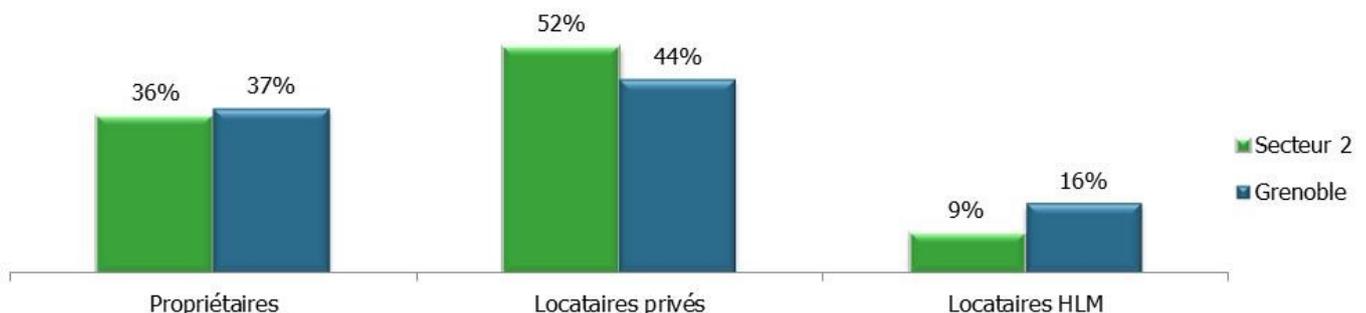
La pauvreté dans le secteur 2 est traitée plus en détail dans la partie 3 de l'ABS.

4- Logement-Habitat

Secteur 2	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Logements	22 000	24%	0,9%/an	% parmi l'ensemble des logements de Grenoble Évolution 2006-2011
Livraisons de logements	1 723			Sur la période 2008-2013
Logements sociaux SRU	3 191	17%	6,3%/an	% parmi l'ensemble des logements sociaux de Grenoble
Prix moyen d'achat par ancien (€/m²) pour un produit T3	2 728		0,6%	En euros/m ² Évolution 2012-2013
Taille des résidences principales				
Petits logements (T1-T2)	8 700	45%	0,5%/an	% parmi l'ensemble des logements du secteur Évolution 2006-2011
Grands logements (T4 et +)	6 000	31%	1% /an	
Statut d'occupation des résidences principales				
Ménages propriétaires	7 000	36%	1%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales Évolution 2006-2011
Ménages locataires	11 900	61%	1%/an	
Dont ménages locataires dans le parc social	1 800	9%	NS	% parmi l'ensemble résidences occupées par des locataires du secteur
Ménages logés gratuitement	600	3%	NS	% parmi l'ensemble des résidences principales
Ancienneté d'emménagement				
depuis - 2 ans	5 400	28%	2%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
depuis 10 ans ou +	6 000	31%	1%/an	
Aides au logement CAF				
Ménages bénéficiaires (hors étudiants)	3 877		3%/an	Évolution 2007-2013
Ménages bénéficiaires résidant dans le parc privé (hors étudiants)	2 135	55%	3%/an	% parmi l'ensemble des bénéficiaires d'une aide au logement du secteur Évolution 2007-2013

Sources : INSEE RP2011 – Fichier SRU de la Ville de Grenoble 2013 – CAF de l'Isère 2013 – Observatoire des Notaires de l'Isère 2013

Statut d'occupation des résidences principales en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Un parc de logements important, plus du double des secteurs 5 ou 6, et en croissance
- Le cœur historique de Grenoble, avec près de la moitié des logements construits avant 1946
- Le 3^e secteur en nombre de logements sociaux, dont de nombreux construits récemment. Ils sont présents dans le diffus (Ile Verte, Saint-Laurent-Lavalette) ou plus concentrés, dans des quartiers comme Hoche (60% de logements sociaux) ou Notre-Dame.
- Comme dans le secteur 1, des quartiers dont le parc de logements privés fait office de parc social avec une part importante des allocataires d'une aide au logement de la CAF résidant dans le parc privé

Données clés :

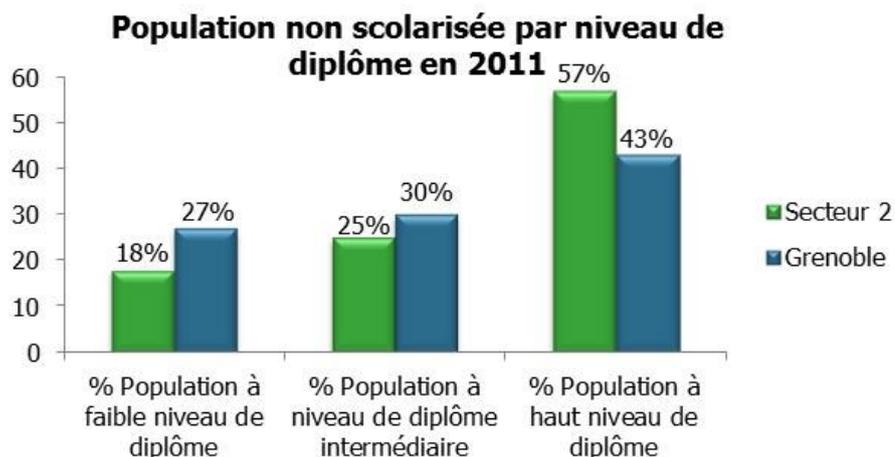
22000 logements, 1/4 du parc grenoblois

+ 6%/an de logements sociaux entre 2008 et 2013

5-Éducation-formation

Secteur 2	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Scolarité				
Effectifs scolaires en primaire	2 723	19%	1%	% parmi l'ensemble des écoliers de Grenoble Évolution 2013-2014
Effectifs scolaires en collège	1 208	26%	3%	% parmi l'ensemble des collégiens présents sur Grenoble Évolution 2013-2014
Taux de réussite au brevet des collèges		75%		2014
Scolarisation des 2-5 ans	800	67%	1%/an	% parmi l'ensemble des personnes de la tranche d'âge du secteur Évolution 2006-2011
Scolarisation des 18 à 24 ans	6 700	83%	0%/an	
Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus				
Faible niveau de diplôme	4 000	18%	-3%/an	% parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus du secteur Évolution 2006-2011
Niveau de diplôme intermédiaire	5 400	25%	1%/an	
Haut niveau de diplôme	12 650	57%	1,5%/an	

Sources : Direction éducation jeunesse de la Ville de Grenoble 2013/2014 – Direction de l'enfance et de la jeunesse du Conseil général de l'Isère 2013/2014 – France examen 2013 – INSEE RP2011



Source : INSEE RP2011

A retenir

- Une forte scolarisation des 18-24 ans du fait de la présence de nombreux étudiants
- Un secteur qui compte de nombreuses personnes très diplômées, population en croissance ces dernières années. Le renouvellement de la population constitue un élément d'explication, les générations anciennes moins diplômées étant remplacées par des publics plus diplômées, comme à Notre-Dame par exemple.

Données clés :

8 jeunes de 18-24 ans sur 10 scolarisés

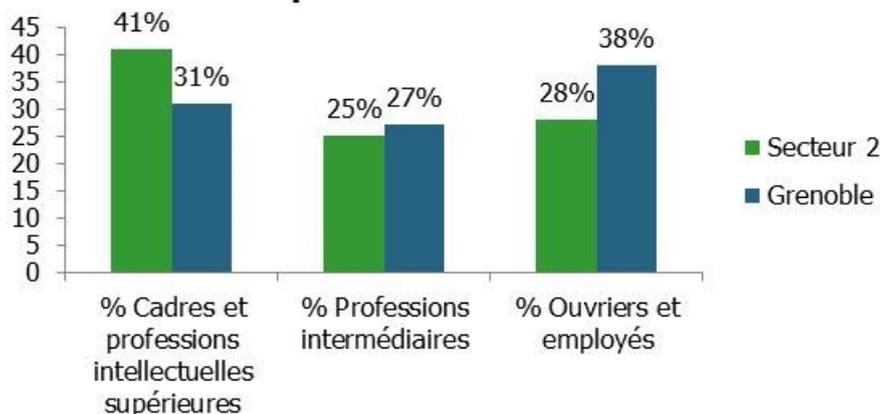
Plus d'1 personne sur 2 a un haut niveau de diplôme

6- Emploi-Population active

Secteur 2	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Emplois salariés	24 508	32%		% de l'ensemble des emplois salariés de Grenoble
Population active 15-64 ans	17 000	67%	1%/an	Taux d'activité Évolution 2006-2011
Population active occupée 15-64 ans	15 000	59%	0%/an	Taux d'emploi Évolution 2006-2011
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage actif (sans parent inactif)	663	66%	5,5%/an	% parmi les enfants de moins de 3 ans connus de la CAF du secteur Évolution 2008-2013
Salariés instables (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage)	3 450	26%	1%/an	% parmi les salariés du secteur Évolution 2006-2011
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7 000	41%	1%/an	% parmi la population active du secteur Évolution 2006-2011
Professions intermédiaires	4 300	25%	-1%/an	
Ouvriers et employés	4 700	28%	3%/an	
Chômage des 15-64 ans	1 950	12%	3%/an	Au sens du recensement
DEFM toutes catégories	2 750	19%	5,7%/an	% parmi l'ensemble des DEFM de Grenoble Évolution 2007-2012

Sources : INSEE RP2011 – Pôle emploi 2012-traitement INSEE – CAF de l'Isère 2013

Répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle en 2011



Source : INSEE RP2011

A retenir

- Une fonction économique centrale, secteur regroupant une part importante de l'activité commerciale ou encore des emplois administratifs
- Un taux d'activité des 15-64 ans plus faible que la moyenne grenobloise, expliqué par la présence des étudiants
- Des cadres nettement surreprésentés parmi la population active, en lien avec la cherté et la rareté des biens immobiliers. Près d'une personne sur trois est cadre à Créqui, Jean Jaurès, Saint-André, Grenette, Préfecture et Championnet.
- En effectif, des ouvriers et employés qui restent présents, plus nombreux que dans les secteurs 5 ou 6, par exemple, et en croissance
- Un chômage plus faible que dans les autres secteurs de la commune, qui se concentre à Saint-Laurent-Lavalette, Grenette, Genissieu, Saint-André mais, comme dans le secteur 1, plus d'un salarié sur quatre en emploi instable

Données clés :

7000 cadres, soit 4 actifs sur 10

+ 3%/an d'ouvriers et employés entre 2006 et 2011

Synthèse du secteur

Le secteur 2 est le plus peuplé de la ville. Il regroupe un parc de logements anciens dont les prix à l'achat et à la location sont élevés mais également un parc social important en volume.

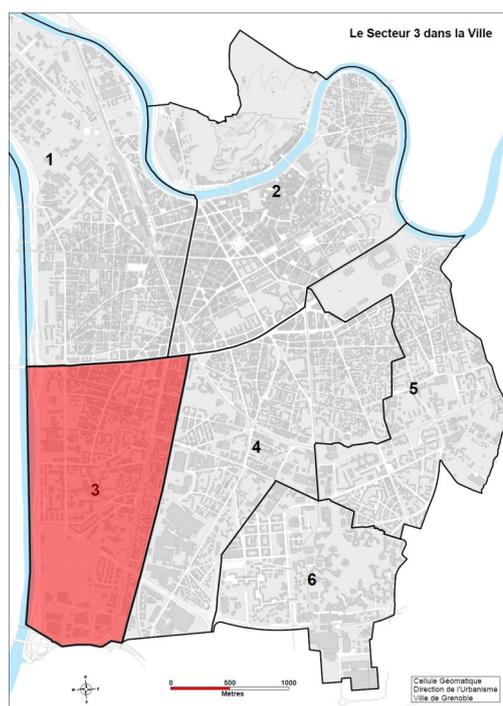
Il possède une fonction économique centrale, liée à l'hyper-centre, avec la présence de commerces, d'administrations et d'équipements rayonnant à l'échelle de l'agglomération. Au-delà des personnes qui y résident que nous étudions par ces statistiques, c'est un secteur de flux, avec de nombreuses personnes qui passent quotidiennement pour travailler, profiter des lieux culturels, des commerces, des services, ...

Ses habitants présentent des caractéristiques démographiques, sociales et familiales proches de celles des habitants du secteur 1, avec une surreprésentation des ménages de petite taille, des 18-24 ans (étudiants), des personnes âgées vivant seules, des personnes à haut niveau de diplôme, des cadres et plus globalement des catégories sociales aisées.

Toutefois, cette bonne santé socioéconomique moyenne masque des disparités et la présence de poches de précarité économique, caractéristique de nombreux centre-ville français.

Des caractéristiques et/ou évolutions à suivre sur le secteur :

- Une forte représentation des 18-24 ans :
 - *Quelles caractéristiques et besoins du public étudiant ?*
- Une hausse marquée des personnes à bas revenus et des allocataires du RSA :
 - *vers un renforcement des disparités socioéconomiques ?*
 - *quelle cohabitation des différentes populations ?*
- Plusieurs programmes de construction de grands logements :
 - *Une arrivée de familles avec enfants ?*



Superficie

2,62 km², soit 14% de la superficie de Grenoble

Densité démographique

9 650 hab./km²

Principaux quartiers du secteur

Eaux-Clares, Vallier, Abry, Mistral, Rondeau-Libération, Ampère

Équipements CCAS

2 Maisons des Habitants¹⁶

Villa Abry

4 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

1 antenne du Service Social Personnes Âgées

Espace Personnes âgées Bouchayer

Pôle Vaucanson incluant une antenne du Service de Soins Infirmiers à Domicile, la Maison des Aidants, un

Pôle d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle

1- Démographie-population

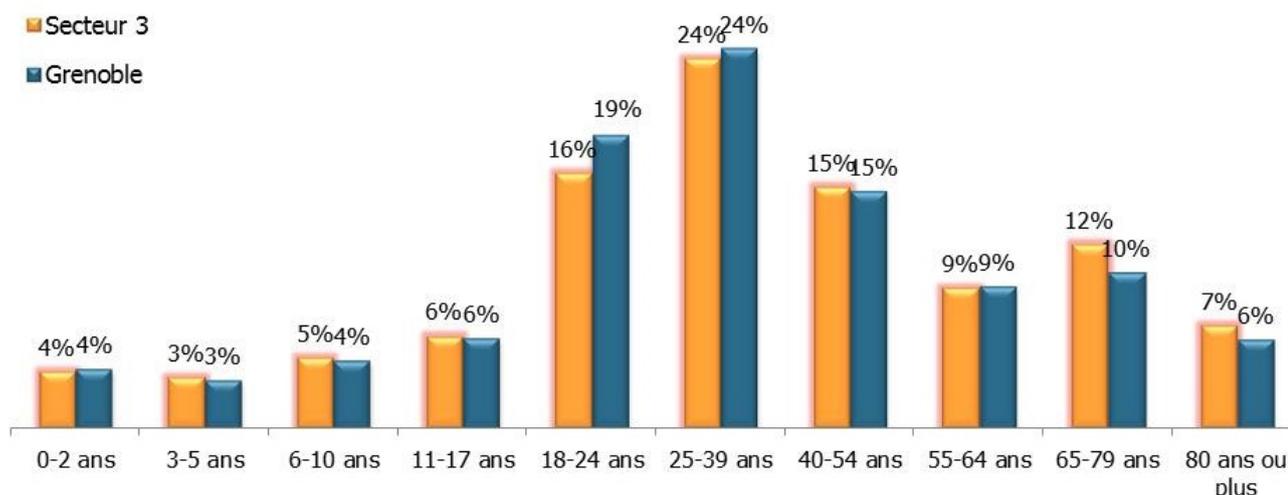
Secteur 3	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Population en 2011	25 250	16%	-0,5%/an	% parmi la population générale de Grenoble Évolution 2006-2011
Naissances	400	15,3	2%/an	Taux de natalité en 2011 (en 0/00) Évolution 2006-2011
Population de - de 3 ans	930	-1,8%	-1,8%/an	% parmi l'ensemble de la population du secteur Évolution 2006-2011
Population de - de 18 ans	4 400	18%	-0,5%/an	
Population de 18-24 ans	4100	16%	-0,4%/an	
Population de 60-74 ans	2 950	12%	-2%/an	
Population de 75 ans et +	2 700	11%	1%/an	
Population de personnes âgées de 80 ans et + vivant seules	850	52%	NS	% parmi la population de cette tranche d'âge du secteur

Source : INSEE RP2011

A noter : L'augmentation du nombre de naissances et le taux de natalité élevé du secteur sont à prendre avec précaution dans la mesure où ils sont à attribuer principalement à l'IRIS Drac-Ampère qui intègre le quartier Bouchayer-Viallet et donc au secteur 1 davantage qu'au secteur 3.

¹⁶ incluant notamment un Relais Assistants Maternels

Structure de la population par tranche d'âge en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Une population en baisse, ce qui peut être l'effet de la diminution du nombre d'habitants par logement (liée au vieillissement de la population, à la présence plus rare de familles, aux phénomènes de décohabitation). Cette diminution est constatée notamment le long des grands boulevards.
- Une légère surreprésentation des personnes âgées et une légère sous-représentation des 18-24 ans. En revanche, on notera que le secteur est très fréquenté en journée par les jeunes du fait des nombreux établissements scolaires installés sur ce territoire.
- Un vieillissement démographique du secteur important et engagé depuis plusieurs années, près de la moitié des personnes âgées ayant plus de 75 ans. Ces personnes âgées résident notamment aux Eaux claires et le long des grands boulevards. Aujourd'hui, le vieillissement concerne de plus en plus les habitants des quartiers d'habitat social.

Données clés :

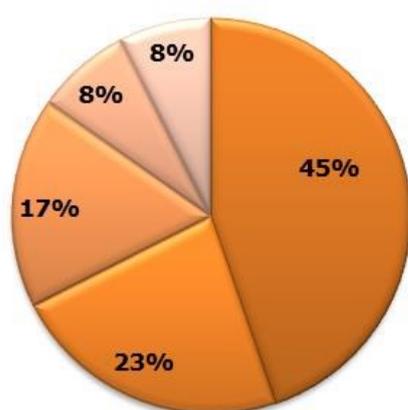
1 personne âgée sur 2 a + de 75 ans

2- Familles-ménages

Secteur 3	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Nombre de ménages	12 800	16%	0%/an	% parmi l'ensemble des ménages grenoblois Évolution 2006-2011
Taille moyenne des ménages	2			
Ménages selon la structure familiale				
Ménages d'une personne	5 700	45%	0%/an	% parmi l'ensemble des ménages du secteur Évolution 2006-2011
Couples sans enfant	2 900	23%	-1%/an	
Couples avec enfant(s)	2 200	17%	-1%/an	
Familles monoparentales	1 000	8%	-1%/an	
Enfants de - de 3 ans vivant dans un foyer monoparental	124	13%	-1%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF Évolution 2008-2013
Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans				
1 enfant	1 350	22%	NS	% parmi l'ensemble des familles du secteur Évolution 2006-2011
2 enfants	1 050	17%	-0,5%/an	
3 enfants	350	6%	-0,5%/an	
4 enfants ou plus	150	3%	NS	

Source : INSEE RP2011

Ménages selon la structure familiale en 2011

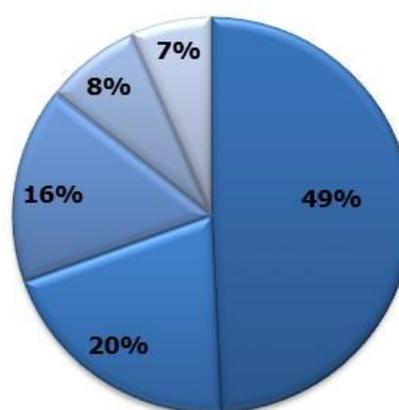


Secteur 3 :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

Ménages selon la structure familiale en 2011



Grenoble :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

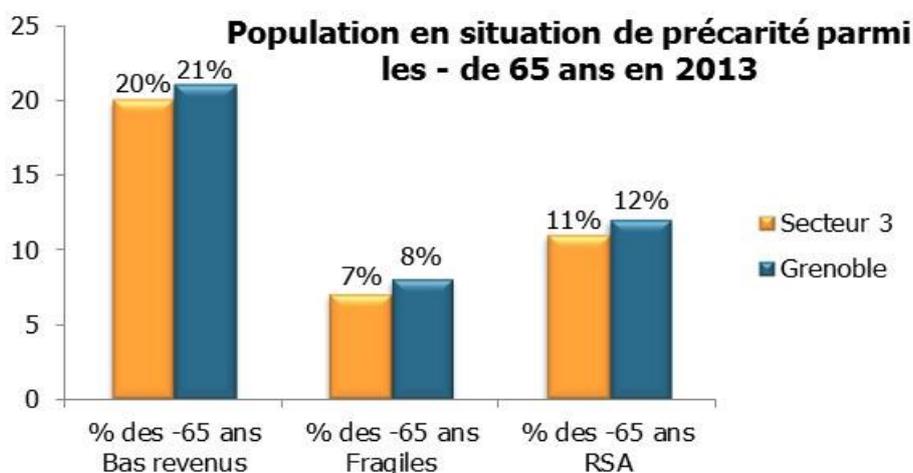
A retenir

- Une baisse de la population, mais pas des ménages, ce qui confirme la tendance à la diminution de la taille des ménages sur le secteur
- Une structure familiale des ménages diversifiée avec des personnes seules (le long des grands boulevards notamment), des couples sans enfant plus représentés que dans les autres secteurs et des familles avec enfants (Mistral, Rondeau-libération et Drac-Ampère notamment)
- Un nombre de familles avec et sans enfants en baisse, qui n'est pas que l'effet d'un départ des familles mais s'expliquent aussi par le vieillissement de la population

3- Revenus-Précarité

Secteur 3	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Revenu médian des ménages par UC	18 700		4,4%	Revenus fiscaux 2011 Évolution 2010-2011
Revenu médian par UC des 75 ans et plus	19 800			Revenus fiscaux 2011
Écart entre 10% les + riches et 10% les + pauvres (D9/D1)	5,9			
Population de - de 65 ans sous le seuil de bas revenus	4071	20%	1,5%/an	% parmi les moins de 65 ans du secteur Évolution 2008-2013
Population de - de 65 ans "fragiles" (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF)	1425	7%	-1%/an	
Population couverte par le RSA (tous dispositifs)	2284	11%	9%/an	% parmi les moins de 65 ans du secteur Évolution 2009-2013
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus	295	30%	3%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF
Enfants de - de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenu	1253	32%	2%/an	% parmi les moins de 16 ans du secteur Évolution 2008-2013

Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011



Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011

A retenir

- Des indicateurs de précarité proches des moyennes grenobloises avec toutefois de fortes disparités entre quartiers. Les situations socioéconomiques sont très différentes entre des habitants de quartiers rapprochés, expliquées en partie, par les statuts d'occupation des logements (Mistral qui présente une majorité de locataires du parc social et Rondeau-Libération, une majorité de propriétaires).
- Une population à bas revenus et d'allocataires du RSA qui augmentent moins que dans les autres secteurs et se concentrent à Mistral, Lys Rouge (partie de l'IRIS Rondeau-Libération) et Abry, les autres situations de précarité étant plus diffuses
- Près d'un tiers des enfants de moins de 3 ans et des enfants de moins de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenus, témoignant de la fragilité économique de certaines familles du secteur. A noter que la moitié d'entre eux résident à Mistral, Lys Rouge et Abry.

Données clés :

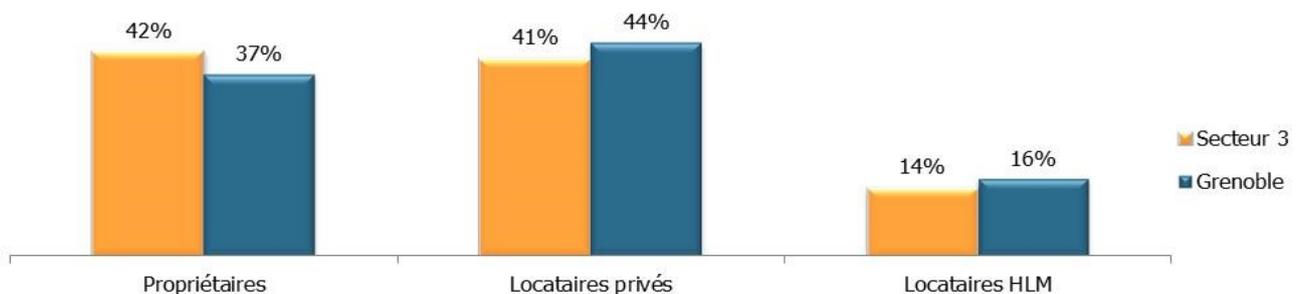
1/3 des enfants de - 16 ans vit dans un foyer à bas revenus

4- Logement-Habitat

Secteur 3	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Logements	14 400	16%	0,5%/an	% parmi l'ensemble des logements de Grenoble Évolution 2006-2011
Livraisons de logements	498			Sur la période 2008-2013
Logements sociaux SRU	1 735	9%	-0,3%/an	% parmi l'ensemble des logements sociaux de Grenoble Évolution 2008-2013
Prix moyen d'achat par ancien pour un produit T3	2 014		-1,3%	En euros/m ² Évolution 2012-2013
Taille des résidences				
Petits logements (T1-T2)	3 800	30%	1%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Grands logements (T4 et +)	4 900	38%	-1,5%/an	
Statut d'occupation				
Ménages propriétaires	5 400	42%	0%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Ménages locataires	7 000	55%	0,5%/an	
Dont ménages locataires dans le parc social	1 800	14%	NS	% parmi l'ensemble des résidences du secteur occupées par des locataires
Ménages logés gratuitement	350	3%	NS	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
Ancienneté d'emménagement				
depuis -2 ans	2 600	20%	2%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
depuis 10 ans ou +	4 850	38%	-1%/an	
Aide au logement CAF				
Ménages bénéficiaires (hors étudiants)	2 881		1,5%/an	Évolution 2007-2013
Ménages bénéficiaires résidant dans le parc privé (hors étudiants)	1 615	56%	1%/an	% parmi les ménages bénéficiaires d'une aide au logement du secteur Évolution 2007-2013

Sources : INSEE RP2011 – Fichier SRU de la Ville de Grenoble 2013 – CAF de l'Isère 2013 – Observatoire des Notaires de l'Isère 2013

Statut d'occupation des résidences principales en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

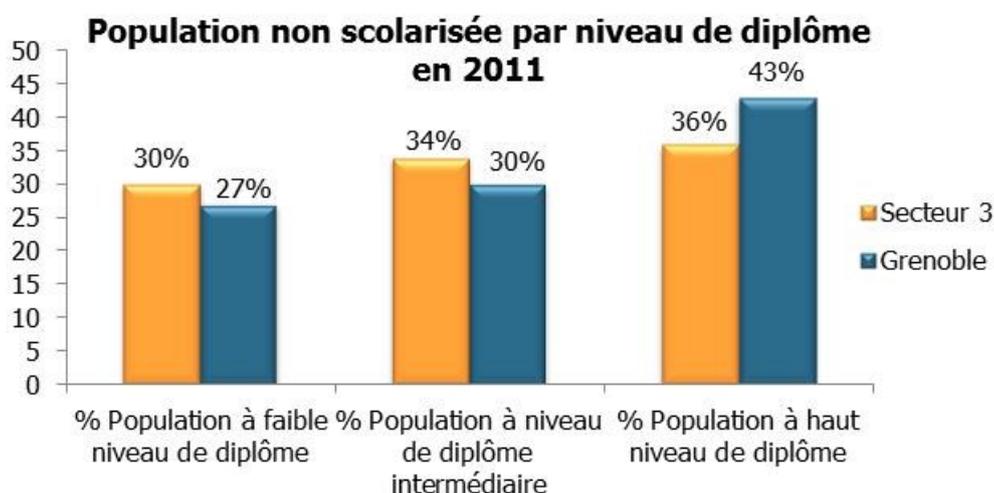
A retenir

- Un parc de logements qui a peu progressé entre 2006 et 2011 mais des projets en cours qui vont modifier la tendance
- Un secteur caractérisé par une forte représentation des propriétaires qui explique la stabilité des ménages dans leur logement
- Le plus petit parc de logement social de la ville (moitié moins que dans le secteur 2), concentré à Mistral, Lys Rouge et Abry

5- Éducation-formation

Secteur 3	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Scolarité				
Effectifs scolaires en primaire	2 220	15%	2,1%	% parmi l'ensemble des écoliers de Grenoble Évolution 2013-2014
Effectifs scolaires en collège	505	11%	11 %	% parmi l'ensemble des collégiens présents sur Grenoble Évolution 2013-2014
Taux de réussite au brevet des collèges		68%		2014
Scolarisation des 2-5 ans	800	70%	0%/an	% parmi l'ensemble des personnes de la tranche d'âge du secteur Évolution 2006-2011
Scolarisation des 18 à 24 ans	2 750	67%	0%/an	
Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus				
Faible niveau de diplôme	5 300	30%	-3,5%/an	% parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus du secteur Évolution 2006-2011
Niveau de diplôme intermédiaire	5 900	34%	-0,5%/an	
Haut niveau de diplôme	6 250	36%	2%/an	

Sources : Direction éducation jeunesse de la Ville de Grenoble 2013/2014 – Direction de l'enfance et de la jeunesse du Conseil général de l'Isère 2013/2014 – France examen 2013 – INSEE RP2011



Source : INSEE RP2011

A retenir

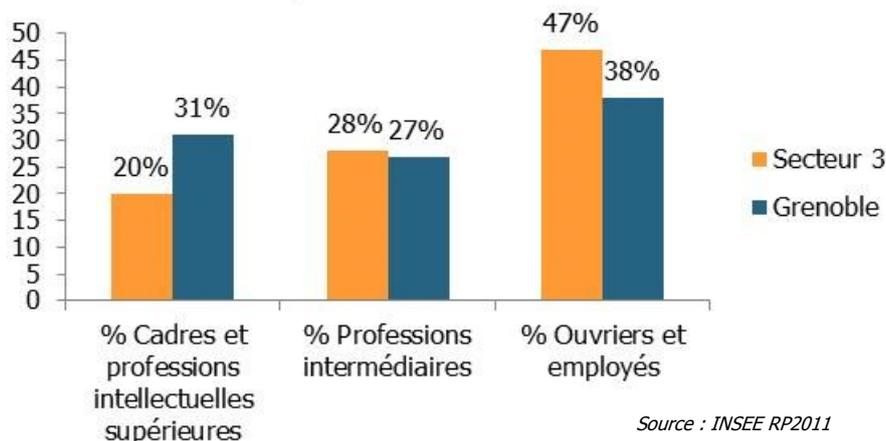
- Une mixité sociale au sein du collège présent sur le secteur du fait d'un recrutement large qui dépasse les frontières du secteur
- Un taux de scolarisation des 18-24 ans parmi les plus faibles de Grenoble, signe que peu d'étudiants vivent sur le secteur
- Un équilibre dans la répartition de la population par niveau de diplôme, mais avec des changements importants (croissance des personnes à haut niveau de diplôme au détriment des personnes faiblement diplômées, ces dernières n'étant plus majoritaires comme en 1999). Les personnes faiblement diplômées sont concentrées à Mistral ainsi que dans les quartiers qui accueillent de nombreuses personnes âgées.

6- Activité-emploi

Secteur 3	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Emplois salariés	9017	11,6%		% de l'ensemble des emplois salariés de Grenoble
Population active 15-64 ans	12 250	72%	0%/an	Taux d'activité Évolution 2006-2011
Population active occupée 15-64 ans	10 450	62%	0%/an	Taux d'emploi Évolution 2006-2011
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage actif (sans parent inactif)	560	57%	5,5%/an	% parmi les enfants de moins de 3 ans connus de la CAF du secteur Évolution 2008-2013
Salariés instables (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage)	1 950	20%	-1%/an	% parmi les salariés du secteur Évolution 2006-2011
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 500	20%	3%/an	% parmi la population active du secteur Évolution 2006-2011
Professions intermédiaires	3 400	28%	0%/an	
Ouvriers et employés	5 700	47%	-1%/an	
Chômage des 15-64 ans	1 800	15%	2%/an	Au sens du recensement
DEFM toutes catégories	2 040	14%	4%/an	% parmi l'ensemble des DEFM de Grenoble Évolution 2007-2012

Sources : INSEE RP2011 – Pôle emploi 2012-traitement INSEE – CAF de l'Isère 2013

Répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle en 2011



A retenir

- Un secteur résidentiel accueillant de nombreux actifs occupés, aux contrats plus stables que dans les secteurs 1 et 2 par exemple
- Des ouvriers et employés nombreux représentant près d'un actif sur deux et des cadres sous-représentés qui connaissent par contre une progression importante
- Un niveau de chômage similaire à la moyenne grenobloise qui se concentre au sud du secteur, dans la zone allant de Mistral à l'ouest au cours de la Libération à l'est

Données clés :

Près d'1 actif sur 2 est ouvrier ou employé

Synthèse du secteur

Le secteur 3 voit baisser sa population ces dernières années, du fait notamment de la diminution de la taille moyenne des ménages expliquée par le vieillissement de la population, un nombre de familles en baisse ainsi que le phénomène de décohabitation. Le vieillissement de la population engagé depuis plusieurs années est une caractéristique forte du secteur tant dans les quartiers de propriétaires que dans les quartiers d'habitat social.

On notera une diversité et un certain équilibre dans les structures familiales, les niveaux de diplôme et les catégories socioprofessionnelles des actifs.

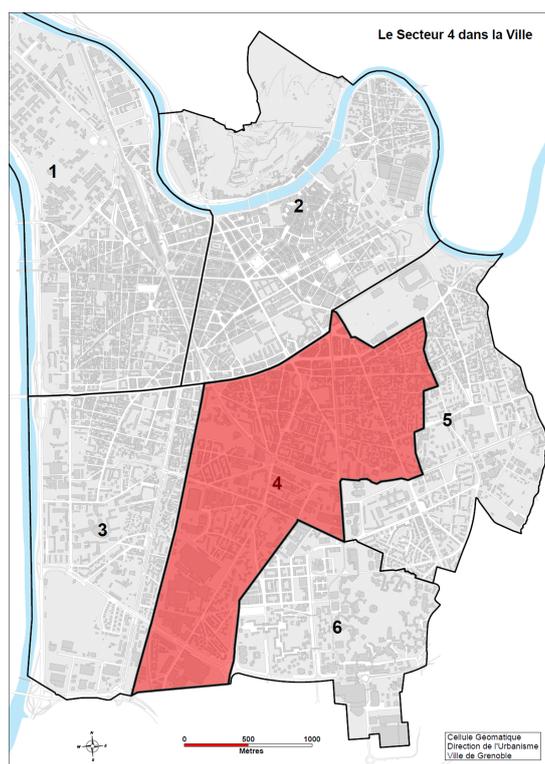
Ses indicateurs souvent représentatifs de la moyenne grenobloise masquent des disparités importantes entre quartiers et des difficultés socioéconomiques et professionnelles qui touchent principalement les habitants des quartiers d'habitat social (Mistral, Lys Rouge et Abry).

Points de vigilance, le secteur manque d'une centralité forte, il est souvent présenté comme éloigné du centre-ville, peu accessible en transports en commun et peu doté en commerces, ce qui contribue à l'enclavement et aux difficultés du quartier Mistral.

Des caractéristique et/ou évolutions à suivre sur le secteur :

- Un coût du logement en baisse et une nouvelle offre de transports en commun :
 - *des effets sur l'attractivité du secteur pour une nouvelle population ?*
 - *vers une inversion des tendances démographiques actuelles (diminution de la population et du nombre de familles avec enfants) ?*
- Des évolutions relativement contenues des situations de précarité :
 - *vers une stabilisation de la situation socioéconomique du secteur ?*

SECTEUR 4



Superficie

3,22 km², soit 17% de la superficie de Grenoble

Densité démographique

9 700 hab./km²

Principaux quartiers du secteur

Gustave Rivet, Foch, Bajatière, Capuche, Ferrié-Stalingrad, Alpins, Alliés-Clos d'or, Beauvert

Équipements CCAS

2 Maisons des Habitants¹⁷ (dont une rattachée à l'équipe du secteur 5)

3 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

1 antenne Service Social Personnes Agées

1 Centre de Soins Infirmiers

1 antenne du Service de Soins Infirmiers à Domicile

Equipe Spécialisée Alzheimer

2 Foyers-Logement pour Personnes âgées

1 Centre de Jour

2 salles habitants (dont une rattachée à l'équipe de secteur 5)

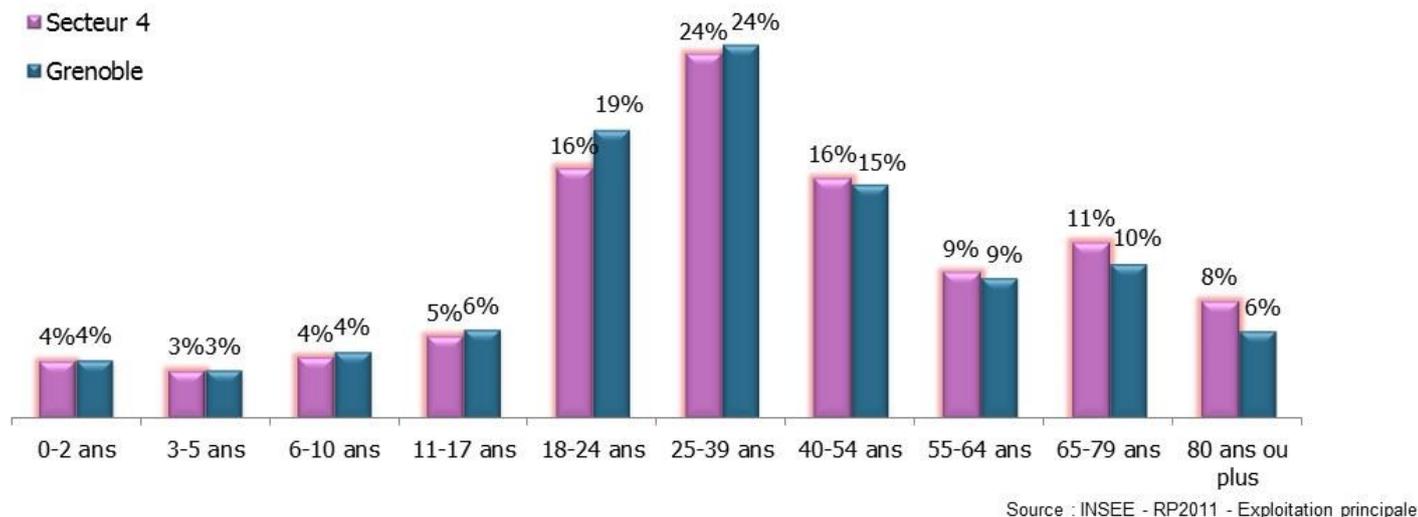
1-Démographie-population

Secteur 4	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Population en 2011	31 300	20%	-0,6%/an	% parmi la population générale de Grenoble Évolution 2006-2011
Naissances	450	15	2,5%/an	Taux de natalité en 2011 (en 0/00) Évolution 2006-2011
Population de - de 3 ans	1 150	4%	1%/an	% parmi l'ensemble de la population du secteur Évolution 2006-2011
Population de - de 18 ans	5 050	16%	0,2%/an	
Population de 18-24 ans	5 050	16%	-1%/an	
Population de 60-74 ans	3 750	12%	-1%/an	
Population de 75 ans et +	3 600	12%	0%/an	
Population de personnes âgées de 80 ans et + vivant seules	1 200	51%	NS	% parmi la population de cette tranche d'âge du secteur

Source : INSEE RP2011

¹⁷ dont un Relais Assistants Maternels, un Espace Personnes Agées, un Pôle d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle

Structure de la population par tranche d'âge en 2011



A retenir

- 2^e secteur en taille de population, avec la présence de nombreux habitants le long de plusieurs artères (grands boulevards, avenue Jean Perrot, rue de Stalingrad, ...)
- La plus importante baisse de population de ces dernières années parmi les 6 secteurs de la Ville, avec des quartiers plus concernés tels que Foch Ouest et Alliés Clos d'Or
- Un secteur marqué par la présence des publics âgés, en proportion et effectifs. Comme pour le secteur 3, dont les logements ont été principalement construits à la même époque, on trouve une forte proportion de personnes de 75 ans et plus. Les IRIS Gustave Rivet, Diables bleus, Clémenceau, Capuche ou encore Alpins accueillent davantage de 75 ans et plus que de 60-74 ans.

Données clés :

31300 habitants, 2^{ème} secteur le + peuplé de la ville

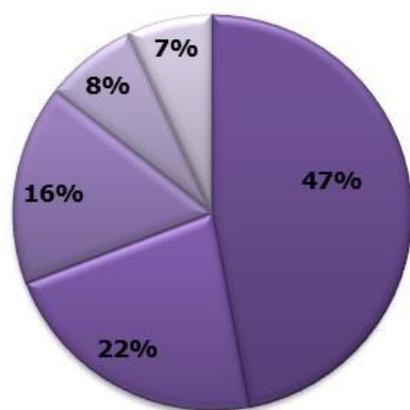
1 personne âgée sur 2 a + de 75 ans

2- Familles-ménages

Secteur 4	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Nombre de ménages	16 300	20%	0%/an	% parmi l'ensemble des ménages grenoblois Évolution 2006-2011
Taille moyenne des ménages	1,9			
Ménages selon la structure familiale				
Ménages d'une personne	7 650	47%	1%/an	% parmi l'ensemble des ménages du secteur Évolution 2006-2011
Couples sans enfant	3 600	22%	-1,5%/an	
Couples avec enfant(s)	2 650	16%	-1%/an	
Familles monoparentales	1 200	8%	1,5%/an	
Enfants de - de 3 ans vivant dans un foyer monoparental	135	12%	0%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF Évolution 2008-2013
Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans				
1 enfant	1 850	24%	NS	% parmi l'ensemble des familles du secteur Évolution 2006-2011
2 enfants	1 350	18%	-0,5%/an	
3 enfants	350	5%	-1,5%/an	
4 enfants ou plus	60	1%	NS	

Source : INSEE RP2011

Ménages selon la structure familiale en 2011

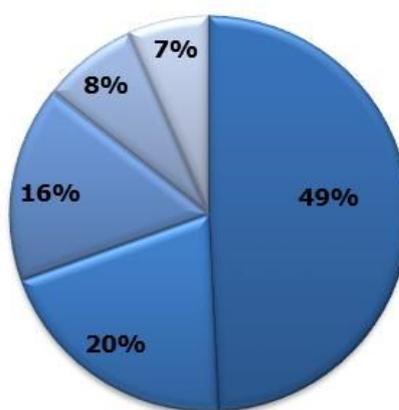


Secteur 4 :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

Ménages selon la structure familiale en 2011



Grenoble :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Comme pour d'autres secteurs, une baisse de la population sur le secteur 4 qui ne s'accompagne pas d'une baisse du nombre de ménages, signe d'une modification de la structure familiale (davantage de personnes seules comme les jeunes ou les personnes âgées)
- Des familles avec enfants importantes en effectif mais en baisse, dans tous les quartiers à l'exception d'Alpins. Un départ des familles avec enfants ou une décohabitation des enfants (les parents restant dans leur logement mais ne sont plus considérés comme une famille avec enfant) peuvent constituer deux éléments d'explication plausibles pour le secteur.
- Des familles monoparentales sous-représentées par rapport à la moyenne grenobloise, mais, l'effectif le plus important des 6 secteurs de Grenoble. Elles résident notamment dans les IRIS Ferrié-Stalingrad, Capuche, Alliés-Clos d'Or et Beauvert.

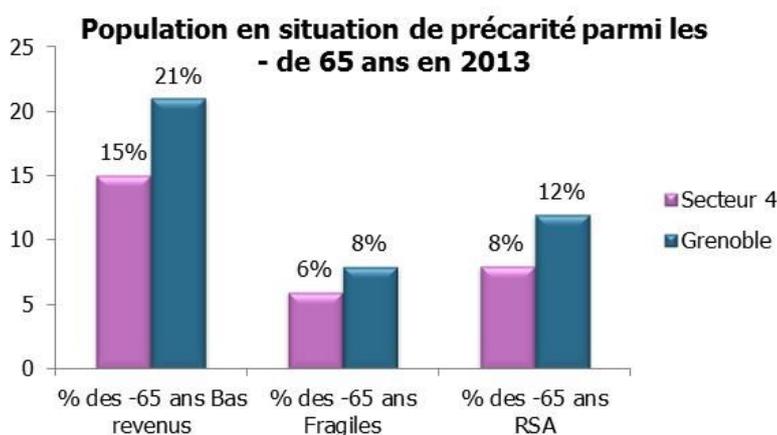
Données clés :

3900 familles avec enfants, dont 1300 familles monoparentales, effectifs les + importants des 6 secteurs

3- Revenus-Précarité

Secteur 4	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Revenu médian des ménages par UC	20 500		3,9%	Revenus fiscaux 2011 Évolution 2010-2011
Revenu médian par UC des 75 ans et plus	20 500			Revenus fiscaux 2011
Écart entre 10% les + riches et 10% les + pauvres (D9/D1)	5,4			
Population de - de 65 ans sous le seuil de bas revenus	3 811	15%	3%/an	% parmi les moins de 65 ans du secteur Évolution 2008-2013
Population de - de 65 ans "fragiles" (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF)	1 553	6%	1,5%/an	
Population couverte par le RSA (tous dispositifs)	2 096	8%	13%/an	% parmi les moins de 65 ans du secteur Évolution 2009-2013
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus	224	20%	1%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF
Enfants de - de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenu	1 075	23%	6%/an	% parmi les moins de 16 ans du secteur Évolution 2008-2013

Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011



Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011

A retenir

- Un secteur qui présente des inégalités de revenus relativement faibles, où les personnes couvertes par un allocataire à bas revenus sont sous-représentées et moins nombreuses que dans la majorité des autres secteurs. Ces caractéristiques peuvent s'expliquer par la présence de propriétaires, d'actifs occupés et de personnes en fin de carrière professionnelle. A noter que le secteur accueille l'IRIS Diabes bleus, un des quartiers aux revenus les plus élevés de Grenoble.
- En revanche, une hausse particulièrement forte du nombre de personnes couvertes par un allocataire du RSA, en particulier dans les IRIS Ferrié-Stalingrad, Capuche, Alliés Clos d'Or, Alpines et Beauvert
- Une faible part d'enfants vivant dans un ménage à bas revenus toutefois en volume, un nombre supérieur aux effectifs des secteurs 1 et 2

Données clés :

Les inégalité de revenus les moins marquées : les 10% les + aisés ont un revenu 5,4 fois supérieur aux 10% les - aisés

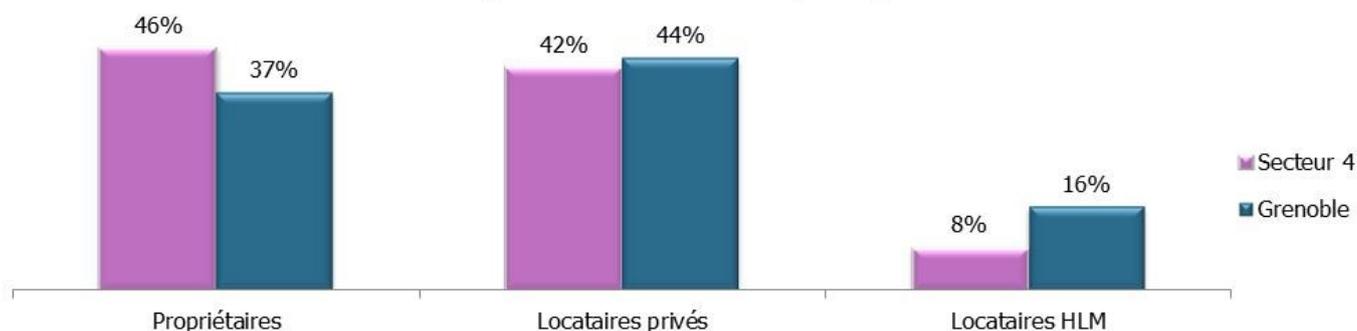
+ 13%/an des personnes couvertes par un allocataire RSA entre 2009 et 2013

1075 enfants de - 16 ans vivant dans un foyer à bas revenus

4- Logement-Habitat

Secteur 4	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Logements	18 200	20%	0,5%/an	% parmi l'ensemble des logements de Grenoble Évolution 2006-2011
Livraisons de logements	846			Sur la période 2008-2013
Logements sociaux SRU	2 260	12%	5,9%/an	% parmi l'ensemble des logements sociaux de Grenoble Évolution 2008-2013
Prix moyen d'achat parc ancien pour un produit T3	2 037		-6,6%	En euros/m ² Évolution 2012-2013
Taille des résidences principales				
Petits logements (T1-T2)	5 050	31%	0,5%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Grands logements (T4 et +)	6 400	40%	-0,5%/an	
Statut d'occupation				
Ménages propriétaires	7 500	46%	0,5%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Ménages locataires	8 200	50%	-0,5%/an	
Dont ménages locataires dans le parc social	1 300	8%	NS	% parmi l'ensemble des résidences du secteur occupées par des locataires
Ménages logés gratuitement	600	4%	NS	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
Ancienneté d'emménagement des ménages				
depuis -2 ans	3 300	20%	0%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
depuis 10 ans ou +	6 250	38%	0%/an	
Aide au logement CAF				
Ménages bénéficiaires (hors étudiants)	3 184		1%/an	Évolution 2007-2013
Ménages bénéficiaires résidant dans le parc privé (hors étudiants)	1 892	59%	1%/an	% parmi les ménages bénéficiaires d'une aide au logement du secteur Évolution 2007-2013

Statut d'occupation des résidences principales en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Un parc de logements important, principalement construit entre les années 1960 et 1990 et en croissance
- Une faible part du parc de logements sociaux mais un parc en net développement (dont beaucoup de logements spécifiques¹⁸)
- Une forte représentation des propriétaires, installés majoritairement à Diablos Bleus, Reynières, Peretto, Alpains et Bajatière Est. Le nombre important de propriétaires explique la stabilité des ménages dans leur logement.

Données clés :

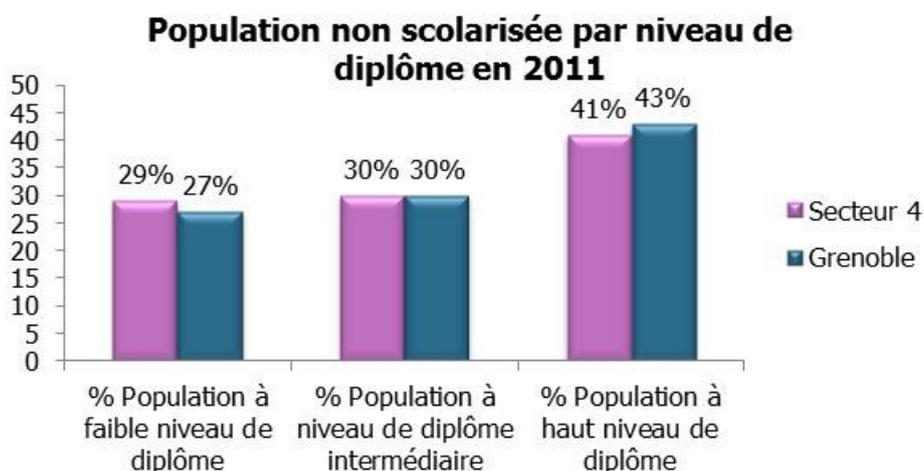
Près d'un 1 ménage sur 2 est propriétaire de son logement

5- Éducation-formation

Secteur 4	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Scolarité				
Effectifs scolaires en primaire	3 062	21%	8,2%	% parmi l'ensemble des écoliers de Grenoble Évolution 2013-2014
Effectifs scolaires en collège	677	15%	2%	% parmi l'ensemble des collégiens présents sur Grenoble Évolution 2013-2014
Taux de réussite au brevet des collèges		83%		2014
Scolarisation des 2-5 ans	950	72%	3%/an	% parmi l'ensemble des personnes de la tranche d'âge du secteur Évolution 2006-2011
Scolarisation des 18 à 24 ans	3 700	73%	0%/an	
Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus				
Faible niveau de diplôme	6 200	29%	-3%/an	% parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus du secteur Évolution 2006-2011
Niveau de diplôme intermédiaire	6 550	30%	-2%/an	
Haut niveau de diplôme	9 050	41%	2%/an	

Sources : Direction éducation jeunesse de la Ville de Grenoble 2013/2014 – Direction de l'enfance et de la jeunesse du Conseil général de l'Isère 2013/2014 – France examen 2013 – INSEE RP2011

¹⁸ Les logements sociaux spécifiques regroupent notamment certains logements étudiants, places d'EHPAD, logements en foyer, centres d'hébergement, résidences services et résidences sociales, maisons relais.



Source : INSEE RP2011

A retenir

- Le secteur comptant le plus d'élèves scolarisés en primaire, du fait des nombreuses écoles présentes sur le territoire
- Des niveaux de diplôme relativement équilibrés, avec une tendance à la hausse de la population à haut niveau de diplôme
- La présence de personnes à faible niveau de diplôme s'expliquant en partie par la part importante de personnes âgées

Données clés :

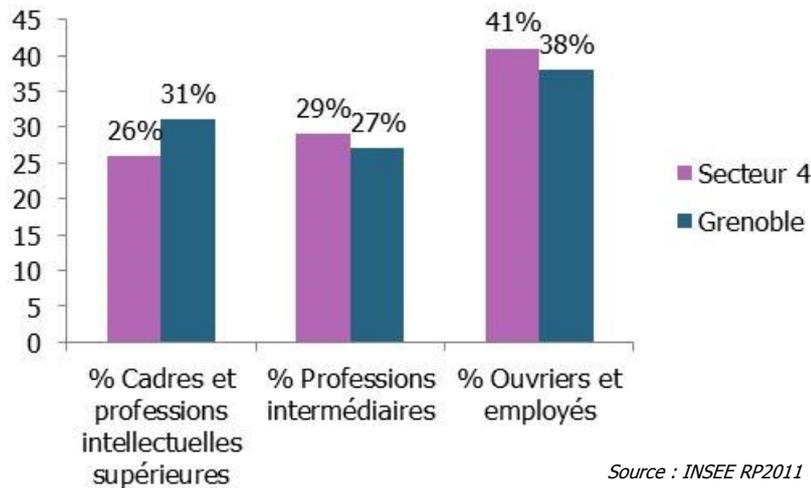
+ 3000 élèves scolarisés en primaire

6- Activité-emploi

Secteur 4	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Emplois salariés	12 479	16%		% de l'ensemble des emplois salariés de Grenoble
Population active 15-64 ans	15 350	73%	0%/an	Taux d'activité Évolution 2006-2011
Population active occupée 15-64 ans	13 550	64%	-1%/an	Taux d'emploi Évolution 2006-2011
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage actif (sans parent inactif)	744	66%	1,5%/an	% parmi les enfants de moins de 3 ans connus de la CAF du secteur Évolution 2008-2013
Salariés instables (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage)	2 650	21%	0%/an	% parmi les salariés du secteur Évolution 2006-2011
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 950	26%	2%/an	% parmi la population active du secteur Évolution 2006-2011
Professions intermédiaires	4 400	29%	0%/an	
Ouvriers et employés	6 200	41%	-2%/an	
Chômage des 15-64 ans	1 800	12%	3%/an	Au sens du recensement
DEFM toutes catégories	2 420	17%	7%/an	% parmi l'ensemble des DEFM de Grenoble Évolution 2007-2012

Sources : INSEE RP2011 – Pôle emploi 2012-traitement INSEE – CAF de l'Isère 2013

Répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle en 2011



A retenir

- Un taux d'activité supérieur à la moyenne communale tiré par les 25-54 ans
- Un chômage des 15-64 ans mais également des jeunes plus contenu que dans d'autres secteurs
- Des ouvriers et employés qui restent majoritaires malgré une hausse significative des cadres depuis quelques années. Les quartiers Ferrié-Stalingrad et Bajatière Ouest présentent une plus grande mixité dans les CSP des habitants.

Synthèse du secteur

Le secteur 4 est le deuxième secteur de la ville en taille de population mais il présente la diminution du nombre d'habitants la plus forte. Cette évolution s'accompagne d'une hausse des ménages seuls et d'une diminution du nombre de familles, principalement liées à l'arrivée de jeunes et au vieillissement de la population.

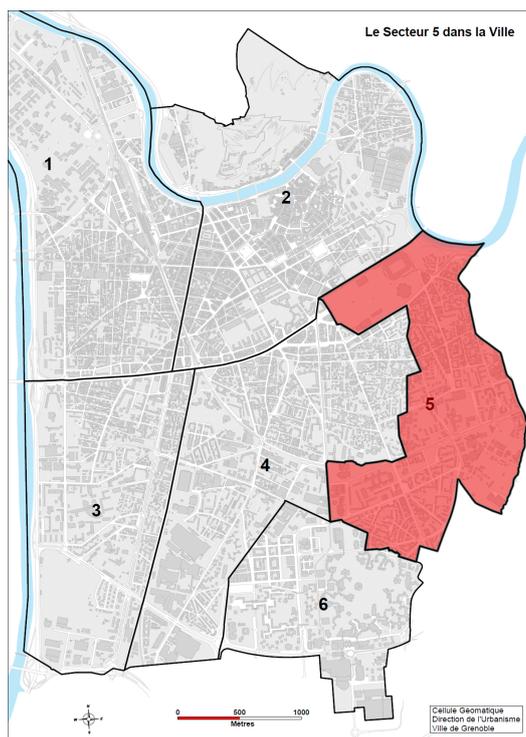
La surreprésentation des personnes âgées et très âgées est une caractéristique forte du secteur. Les familles sont moins représentées qu'au niveau communal mais très présentes en nombre. A ce titre, le secteur est celui qui présente le plus grand nombre d'enfants de moins de 3 ans, d'enfants scolarisés en primaire, de familles avec enfants et de familles monoparentales.

Avec une forte proportion de logements construits entre 1960 et 1990 et de propriétaires occupants, stables dans leur logement, le secteur présente des similitudes avec le secteur 3. Il en est de même pour ce qui est du profil sociodémographique des habitants (faible inégalité de revenus, diversité des niveaux de diplôme et des professions occupées...). On notera que le secteur accueille davantage d'habitants en emploi que les autres secteurs de la commune.

Des caractéristiques et/ou évolutions à suivre :

- Une forte représentation des publics âgés et un vieillissement démographique important de certains quartiers :
 - une disponibilité à venir de grands logements sous-occupés pour l'accueil de familles ?
 - des besoins de rénovation et de réhabilitation de ces grands logements ?
- Une hausse importante des allocataires du RSA :
 - l'effet de l'arrivée de nouveaux habitants suite aux constructions récentes de logements ?

SECTEUR 5



Superficie

2,38 km², soit 13% de la superficie de Grenoble

Densité démographique

8 350 hab./km²

Principaux quartiers du secteur

Valmy, Jeanne d'Arc, Abbaye, Jouhaux, Teisseire, Poterne, La Bruyère, Malherbe

Équipements CCAS

2 Maisons des Habitants et 1 Centre Social¹⁹
 3 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant
 2 antennes du Service Social Personnes Agées
 1 antenne du Service de Soins Infirmiers à Domicile
 1 Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
 Espace Personnes Agées Teisseire

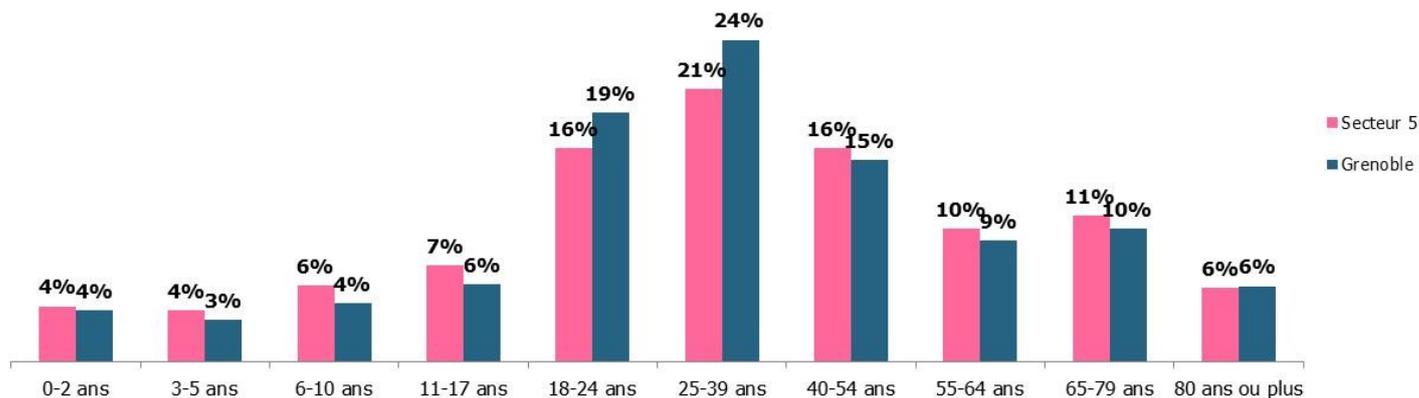
1- Démographie-population

Secteur 5	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Population en 2011	19 850	13%	0,8%/an	% parmi la population générale de Grenoble Évolution 2006-2011
Naissances	300	15,4	4%/an	Taux de natalité en 2011 (en 0/00) Évolution 2006-2011
Population de - de 3 ans	850	4%	4%/an	% parmi l'ensemble de la population du secteur Évolution 2006-2011
Population de - de 18 ans	4 150	21%	4%/an	
Population de 18-24 ans	3 200	16%	0,3%/an	
Population de 60-74 ans	2 250	12%	-3%/an	
Population de 75 ans et +	1 800	9%	1%/an	
Population de personnes âgées de 80 ans et + vivant seules	550	52%	NS	% parmi la population de cette tranche d'âge du secteur

Source : INSEE RP2011

¹⁹ incluant notamment un Relais Assistants Maternels, un Pôle d'Animation Gériatrique et Intergénérationnelle

Structure de la population par tranche d'âge en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Après une période de forte baisse, une croissance de population importante depuis 2006. Cette hausse concerne les quartiers ayant accueilli des constructions récentes de logements tels qu'Abbaye, Paul Cocat et Teisseire.
- Le taux de natalité, parmi les plus élevés de Grenoble, croît nettement ces dernières années, signe que le secteur 5 accueille de jeunes familles.
- Des enfants d'âge primaire et collège fortement représentés, ce qui en fait un secteur au visage relativement jeune
- Phénomène assez nouveau, les personnes âgées sont surreprésentées par rapport à la moyenne de Grenoble. La part des 60-74 ans fait partie des plus fortes de Grenoble, ce qui est à relier à la faible mobilité résidentielle des propriétaires âgés (à Malherbe et La Bruyère par exemple) et des locataires du parc social (à l'Abbaye par exemple).
- Des personnes âgées vivant seules plus rares que dans la plupart des autres secteurs. Celles-ci vivent essentiellement dans trois IRIS : Jeanne d'Arc, Abbaye et Malherbe.

Données clés :

Une croissance de la population de 0,8/an entre 2006 et 2011

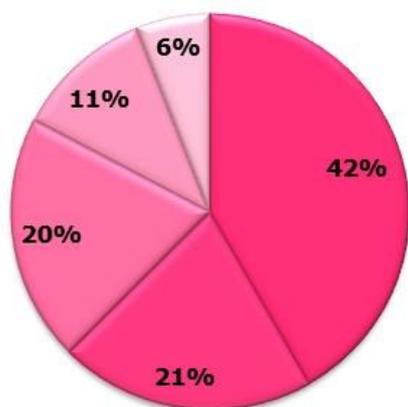
+ d'1 personne sur 5 a moins de 18 ans

2- Familles-ménages

Secteur 5	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Nombre de ménages	8 950	10%	0,5%/an	% parmi l'ensemble des ménages grenoblois Évolution 2006-2011
Taille moyenne des ménages	2,2			
Ménages selon la structure familiale				
Ménages d'une personne	3 750	42%	1%/an	% parmi l'ensemble des ménages du secteur Évolution 2006-2011
Couples sans enfant	1 850	21%	-1%/an	
Couples avec enfant(s)	1 800	20%	1%/an	
Familles monoparentales	1 000	11%	3%/an	
Enfants de - de 3 ans vivant dans un foyer monoparental	184	21%	1,5%/an	% parmi les moins de 3 ans connus de la CAF du secteur Évolution 2008-2013
Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans				
1 enfant	1 100	23%	NS	% parmi l'ensemble des familles du secteur Évolution 2006-2011
2 enfants	900	19%	2%/an	
3 enfants	450	9%	6%/an	
4 enfants ou plus	150	4%	NS	

Source : INSEE RP2011

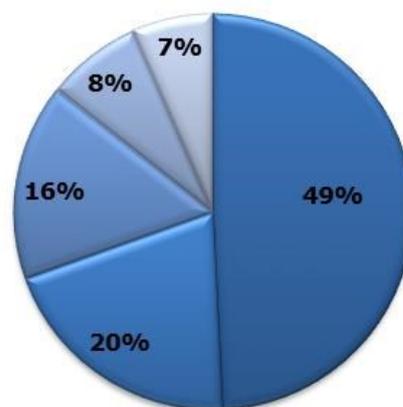
Ménages selon la structure familiale en 2011



Secteur 5 :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Ménages selon la structure familiale en 2011



Grenoble :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Une taille des ménages parmi les plus grandes de la ville, étant donné la sous-représentation des ménages seuls et la surreprésentation des familles par rapport à la moyenne grenobloise. Le secteur 5 est le seul des 6 secteurs où l'augmentation du nombre de ménages est moins importante que celle de la population.
- Un profil familial qui se renforce, surtout à Jeanne d'arc, Poterne, Abbaye, Jouhaux, Paul Cocat et Teisseire en lien avec les constructions récentes de logements à dominante familiale (T3 et T4+ majoritaires) sur ces deux derniers IRIS. Toutefois la taille du secteur, le place derrière les secteurs 4 et 2 en termes d'effectifs de familles et d'enfants.
- Des familles monoparentales très représentées et en nette augmentation, la plus forte des 6 secteurs.

Données clés :

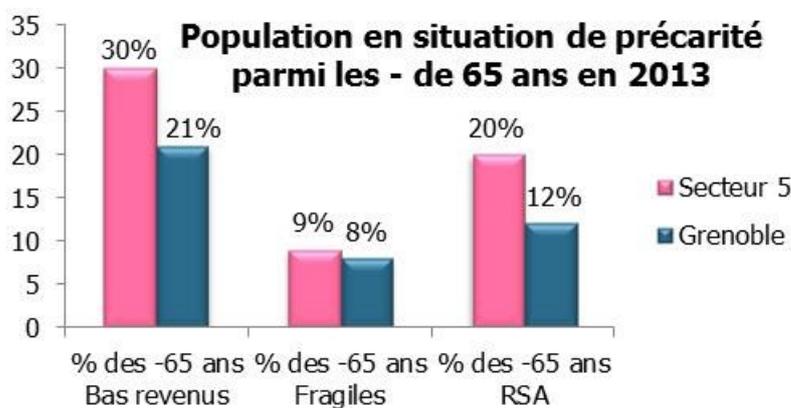
En moyenne, + de 2,2 personne par ménage contre 1,9 à l'échelle communale

+ 2%/an des familles avec enfants entre 2006 et 2011

3- Revenus-Précarité

Secteur 5	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Revenu médian des ménages par UC	15 150		4,5%	Revenus fiscaux 2011 Évolution 2010-2011
Revenu médian des 75 ans et plus par UC	17 650			Revenus fiscaux 2011
Écart entre 10% les + riches et 10% les + pauvres (D9/D1)	12,5			
Population de - de 65 ans sous le seuil de bas revenus	4 986	30%	3,5%/an	% parmi la population de moins de 65 ans du secteur
Population de - de 65 ans "fragiles" (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF)	1 558	9%	-1%/an	Évolution 2008-2013
Population couverte par le RSA (tous dispositifs)	3 168	19%	8%/an	% parmi la population de moins de 65 ans du secteur Évolution 2009-2013
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus	203	45%	3%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF Évolution 2008-2013
Enfants de - de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenu	1 742	46%	2%/an	% parmi les moins de 16 ans du secteur Évolution 2008-2013

Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011



Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011

A retenir

- Un revenu médian des ménages par UC particulièrement faible, le plus faible de Grenoble et de fortes inégalités (entre Jouhaux, Paul Cocat, Poterne, Teisseire et Jeanne d'arc d'un côté et Malherbe, La Bruyère de l'autre). Les conditions d'emploi, les difficultés d'insertion professionnelle ainsi que les caractéristiques du parc de logements expliquent cette situation.
- Un revenu des personnes âgées également faible par rapport aux autres secteurs, du fait d'une surreprésentation des ouvriers et employés depuis des années. C'est également le seul secteur où le revenu des plus de 75 ans est légèrement supérieur aux 60-74 ans, signe de la fragilité de la génération des personnes plus récemment retraitées.
- Une population à bas revenus ou fragiles représentant 40% des moins de 65 ans, dont de nombreuses familles et enfants
- Une pauvreté infantile très marquée, près de la moitié des enfants du secteur sont concernés, soit 23 points de plus que son secteur voisin, le secteur 4. En revanche, l'augmentation du nombre d'enfants concernés est plus faible que sur la plupart des secteurs.

Données clés :

Les inégalités de revenus les plus marquées : les 10% les + aisés ont un revenu 12,5 fois supérieur aux 10% les - aisés

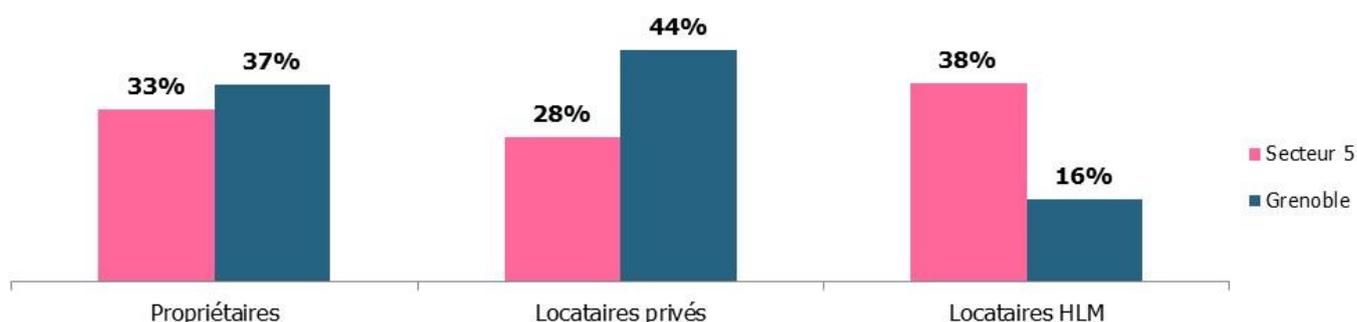
Près d'1 enfant sur 2 de - 16 ans vit dans un foyer à bas revenu

4- Logement-Habitat

Secteur 5	Effectifs	Part s	Évolutions	Précisions
Logements	9 800	11%	1,5%/an	% parmi l'ensemble des logements de Grenoble Évolution 2006-2011
Livraisons de logements	1 079			Sur la période 2008-2013
Logements sociaux SRU	4 063	22%	2,1%/an	% parmi l'ensemble des logements sociaux de Grenoble Évolution 2008-2013
Prix moyen d'achat par ancien pour un produit T3	2 093		-0,2%	En euros/m ² Évolution 2012-2013
Taille des résidences principales				
Petits logements (T1-T2)	2 300	26%	1%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Grands logements (T4 et +)	3 600	40%	-0,5%/an	
Statut d'occupation				
Ménages propriétaires	2 950	33%	-1%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Ménages locataires	5 850	65%	2%/an	
Dont ménages locataires dans le parc social	3 400	38%	NS	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
Ménages logés gratuitement	200	2%	NS	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
Ancienneté d'emménagement des ménages				
depuis -2 ans	1 450	15%	1%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
depuis 10 ans ou +	3 850	43%	0%/an	
Aide au logement CAF				
Ménages bénéficiaires (hors étudiants)	3 208		1%/an	Évolution 2007-2013
Ménages bénéficiaires résidant dans le parc privé (hors étudiants)	702	22%	11%/an	% parmi les ménages bénéficiaires d'une aide au logement du secteur Évolution 2007-2013

Sources : INSEE RP2011 – Fichier SRU de la Ville de Grenoble 2013 – CAF de l'Isère 2013 – Observatoire des Notaires de l'Isère 2013

Statut d'occupation des résidences principales en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Un parc de logements de petite taille comparativement aux quatre secteurs précédents mais une progression importante sur la période 2006-2011
- Des conditions de logements, caractéristiques et prix, très différents entre la zone urbaine sensible et les extrêmes nord et sud du secteur (Jeanne d'arc, la Bruyère, Malherbe). A Jouhaux par exemple, moins de 10% des ménages sont propriétaires.
- Une part importante de ménages résidant dans le parc social, le double par rapport à la moyenne grenobloise
- La stabilité résidentielle des ménages la plus importante de Grenoble, en particulier à la Bruyère, Malherbe et l'Abbaye

Données clés :

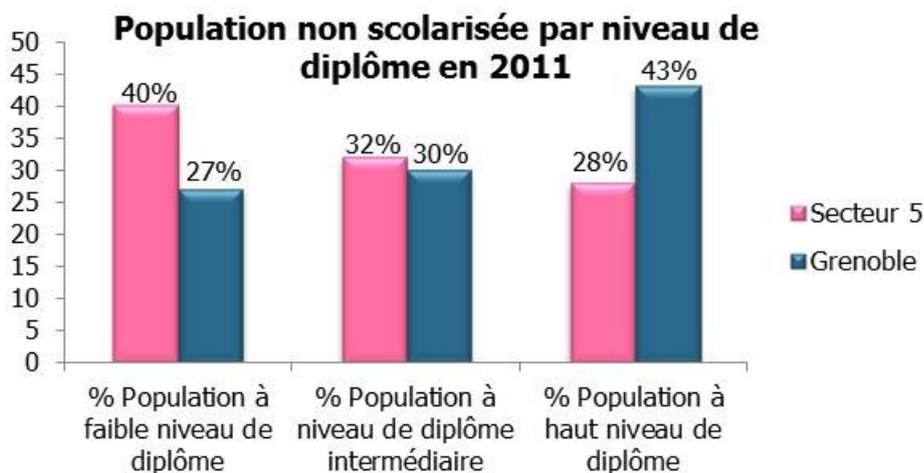
Près de 4 ménages sur 10 locataires du parc social

Plus de 4 ménages sur 10 vivent dans leur logement depuis + de 10 ans

5- Éducation-formation

Secteur 5	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Effectifs scolaires en primaire	1 823	12%	3,3%	% parmi l'ensemble des écoliers de Grenoble Évolution 2013-2014
Effectifs scolaires en collège	339	7%	16%	% parmi l'ensemble des collégiens présents sur Grenoble Évolution 2013-2014
Taux de réussite au brevet des collèges		65,1%		2014
Scolarisation des 2-5 ans	750	72%	4%/an	% parmi la population de cette tranche d'âge du secteur
Scolarisation des 18 à 24 ans	2 200	70%	0%/an	
Personnes à faible niveau de diplôme	5 200	40%	-2%/an	% parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus du secteur Évolution 2006-2011
Personnes à niveau de diplôme intermédiaire	4 100	32%	1%/an	
Personnes à haut niveau de diplôme	3 600	28%	2%/an	

Sources : Direction éducation jeunesse de la Ville de Grenoble 2013/2014 – Direction de l'enfance et de la jeunesse du Conseil général de l'Isère 2013/2014 – France examen 2013 – INSEE RP2011



Source : INSEE RP2011

A retenir

- Une scolarisation relativement forte des 2-5 ans du fait de l'accueil des enfants de moins de 2 ans dans les écoles des quartiers en politique de la ville

- Des 18-24 ans scolarisés qui vivent principalement dans deux IRIS, Valmy et Poterne, en lien avec un parc de logements adaptés (grands logements permettant la colocation, résidences étudiantes) et la proximité du campus universitaire

- Le seul secteur de Grenoble où la population à faible niveau de diplôme est majoritaire. Elle réside notamment à Abbaye, Poterne et Teisseire alors que les plus diplômés sont principalement à Jeanne d'Arc, Valmy et Malherbe.

- Une situation qui évolue peu depuis 1999, la baisse du nombre de personnes à faible niveau de diplôme et la hausse des hauts diplômés étant moins marquées qu'ailleurs

Données clés :

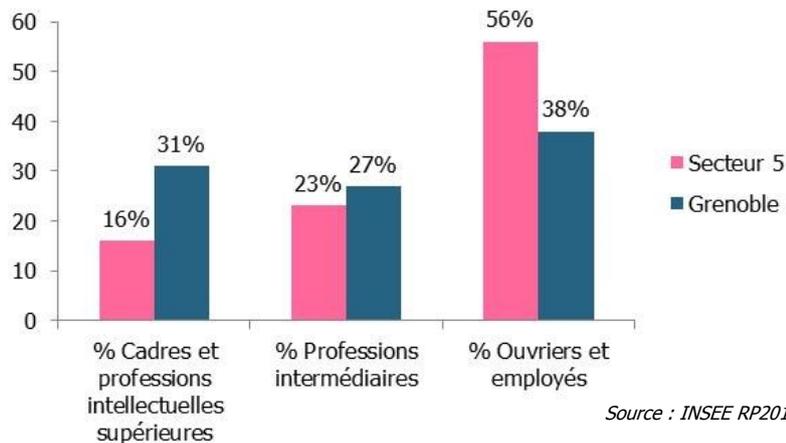
5200 personnes de + 15 ans faiblement diplômés, soit 40% de la population sortie du système scolaire

6- Activité-emploi

Secteur 5	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Emplois salariés	3 644	4,7%		% de l'ensemble des emplois salariés de Grenoble
Population active 15-64 ans	8 400	64%	1%/an	Taux d'activité Évolution 2006-2011
Population active occupée 15-64 ans	6 700	51%	1%/an	Taux d'emploi Évolution 2006-2011
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage actif (sans parent inactif)	364	42%	8%/an	% parmi les enfants de moins de 3 ans connus de la CAF du secteur Évolution 2008-2013
Salariés instables (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage)	1 350	22%	2%/an	% parmi les salariés du secteur Évolution 2006-2011
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 300	16%	1%/an	% parmi la population active du secteur Évolution 2006-2011
Professions intermédiaires	1 900	23%	-1%/an	
Ouvriers et employés	4 500	56%	2%/an	
Chômage des 15-64 ans	1 650	20%	5%/an	Au sens du recensement
DEFM toutes catégories	1 947	14%	7%/an	% parmi l'ensemble des DEFM de Grenoble Évolution 2007-2012

Sources : INSEE RP2011 – Pôle emploi 2012-traitement INSEE – CAF de l'Isère 2013

Répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle en 2011



A retenir

- Dans un secteur disposant de peu d'emplois et d'établissements, un taux d'activité plutôt faible du fait du nombre de personnes à la retraite ou inactives

- Un chômage important et en forte croissance notamment dans les IRIS Jouhaux, Paul Cocat et Teisseire. Il touche les hommes peu qualifiés, les seniors, mais aussi les diplômés.

- Un secteur spécialisé depuis sa création dans l'accueil d'ouvriers et d'employés. Seuls quelques quartiers, tels que Jeanne d'Arc ou La Bruyère sont réellement mixtes en termes de CSP.

Données clés :

+ d'1 actif sur 2 est ouvrier ou employé

1 actif sur 5 est au chômage

Synthèse du secteur

Après avoir connu une forte baisse de population au début des années 2000, le secteur 5 retrouve un réel dynamisme démographique, conséquence des programmes immobiliers récents et de la construction majoritaire de grands logements.

Phénomène nouveau, les personnes âgées sont surreprésentées, ce qui est lié au vieillissement d'habitants propriétaires ou résidant dans le parc social, deux publics stables dans leur logement.

Le secteur présente un profil familial qui se renforce avec l'arrivée de jeunes familles notamment, néanmoins si les familles sont fortement représentées, leur effectif n'est pas très important au regard de secteurs plus peuplés tels que le 2 ou le 4.

Une partie des familles est confrontée à des difficultés d'emploi et des difficultés économiques importantes, d'où une pauvreté infantile marquée. Autre caractéristique socioéconomique du secteur, sa population active est plutôt moins qualifiée qu'ailleurs.

On notera enfin, les disparités existantes entre les profils et les conditions de vie des habitants des quartiers du centre du secteur et de ceux des quartiers situés aux extrémités nord et sud.

Des caractéristiques et/ou évolutions à suivre :

- Une natalité soutenue et une augmentation du nombre de familles :

- *vers une croissance continue de la population du secteur ?*

- *vers un renforcement de l'attractivité du secteur pour les familles ?*

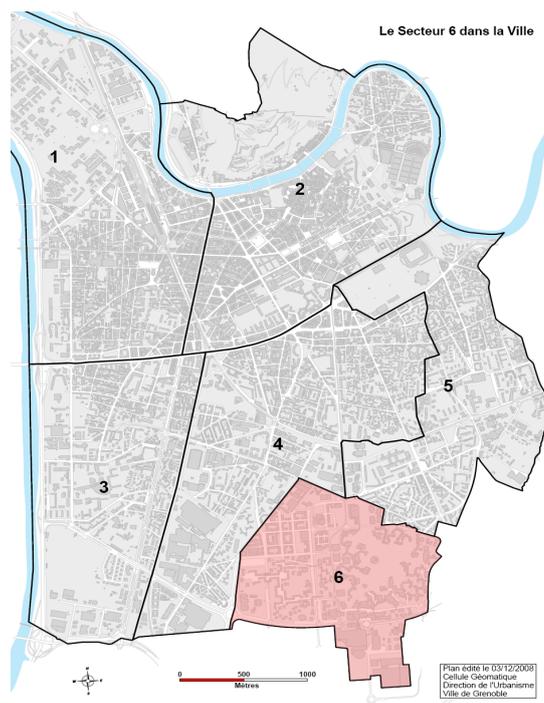
- Un chômage important et en forte hausse :

- *vers un renforcement des inégalités socioéconomiques du secteur ?*

- Une surreprésentation récente des publics âgés :

- *de nouveaux besoins liés au vieillissement de la population ?*

SECTEUR 6



Superficie

1,73 km², soit 9% de la superficie de Grenoble

Densité démographique

10 730 hab./km²

Principaux quartiers du secteur

Vigny-Musset, Village Olympique, Arlequin, les Géants, Baladins, Constantine, Grand place

Équipements CCAS

3 Maisons des Habitants²⁰
 5 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant
 1 antenne du Service Social Personnes Âgées
 1 Logement-Foyer pour Personnes Âgées

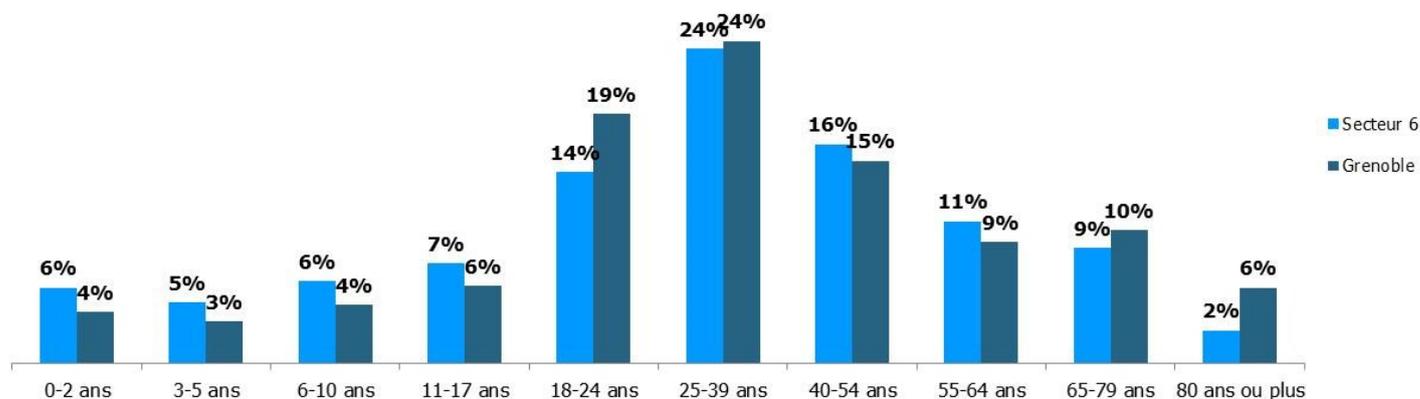
1- Démographie-population

Secteur 6	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Population	18 550	12%	1,1%/an	% parmi la population générale de Grenoble Évolution 2006-2011
Naissances	450	23	1,5%/an	Taux de natalité en 2011 (en 0/00) Évolution 2006-2011
Population de - de 3 ans	1 050	6%	6%/an	% parmi l'ensemble de la population du secteur Évolution 2006-2011
Population de - de 18 ans	4 450	24%	-0,2%/an	
Population de 18-24 ans	2 650	14%	-2%/an	
Population de 60-74 ans	2 150	12%	4%/an	
Population de 75 ans et +	850	5%	4%/an	
Population de personnes âgées de 80 ans et + vivant seules	200	49%	NS	% parmi les personnes de 80 ans et plus du secteur

Source : INSEE RP2011

²⁰ incluant notamment un Relais Assistants Maternels, un Espace Personnes Âgées, un Pôle d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle

Structure de la population par tranche d'âge en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Le plus petit secteur en superficie et en population (presque la moitié du secteur 2) mais également le plus dense. La densité n'est pas liée aux grands ensembles mais à l'absence d'espaces tels que la Bastille ou la presqu'île scientifique qui réduisent la densité au nord de Grenoble.
- La croissance de population la plus forte de Grenoble depuis 1999, surtout à l'ouest avec la création de Vigny-Musset ; à l'est, une diminution du nombre d'habitants
- Un taux de natalité nettement supérieur à celui de tous les autres secteurs
- Une surreprésentation des enfants et adolescents par rapport à la moyenne grenobloise
- Un secteur au vieillissement rapide qui s'explique principalement par le vieillissement des personnes résidant dans le parc social (Village Olympique Nord, Baladins...). Il faut ainsi s'attendre à ce que la part des 75 ans et + devienne plus importante dans les années à venir, avec des risques de dépendance accrue au vu des conditions de vie et d'emploi des habitants.
- Des personnes âgées vivant moins seules dans leur logement que dans les autres secteurs

Données clés :

23 naissances pour 1000 habitants en 2011

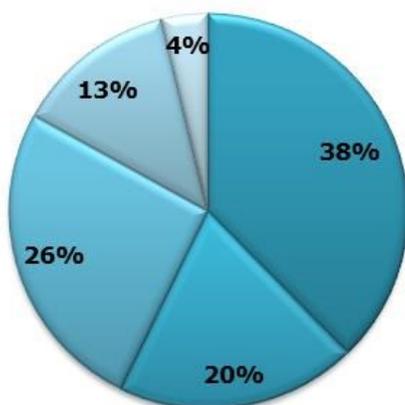
Près d'1 habitant sur 4 a moins de 18 ans

2- Familles-ménages

Secteur 6	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Nombre de ménages	7 850	10%	2,5%/an	% parmi l'ensemble des ménages grenoblois Évolution 2006-2011
Taille moyenne des ménages	2,4			
Ménages selon la structure familiale				
Ménages d'une personne	2 850	38%	3%/an	% parmi l'ensemble des ménages du secteur Évolution 2006-2011
Couples sans enfant	1 500	20%	7%/an	
Couples avec enfant(s)	1 950	26%	0,5%/an	
Familles monoparentales	1 000	13%	0%/an	
Enfants de - de 3 ans vivant dans un foyer monoparental	219	21%	3,5%/an	% parmi les enfants de moins de 3 ans connus de la CAF du secteur Évolution 2008-2013
Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans				
1 enfant	1 100	25%	NS	% parmi l'ensemble des familles du secteur Évolution 2006-2011
2 enfants	950	21%	1,5%/an	
3 enfants	500	11%	-1,5%/an	
4 enfants ou plus	200	5%	NS	

Source : INSEE RP2011

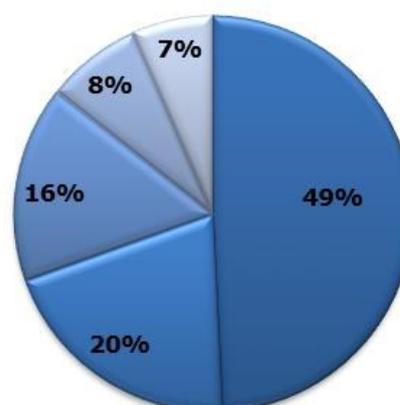
Ménages selon la structure familiale en 2011



Secteur 6 :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Ménages selon la structure familiale en 2011



Grenoble :

- Ménages 1 personne
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale
- Autres ménages sans famille

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Une taille des ménages supérieure à la moyenne grenobloise mais en baisse depuis 1999
- Une forte hausse du nombre de couples sans enfant et de ménages seuls, sous l'effet principalement de Vigny-Musset mais également dans tous les quartiers, de la décohabitation et du vieillissement démographique
- Toutefois, un secteur qui reste familial. A Village Olympique Nord, aux Trembles, à l'Arlequin et à Helbronner-Géants, près de 40% des ménages sont des familles avec enfants.
- Une surreprésentation des familles monoparentales et des enfants vivant dans une famille monoparentale par rapport à la moyenne communale

Données clés :

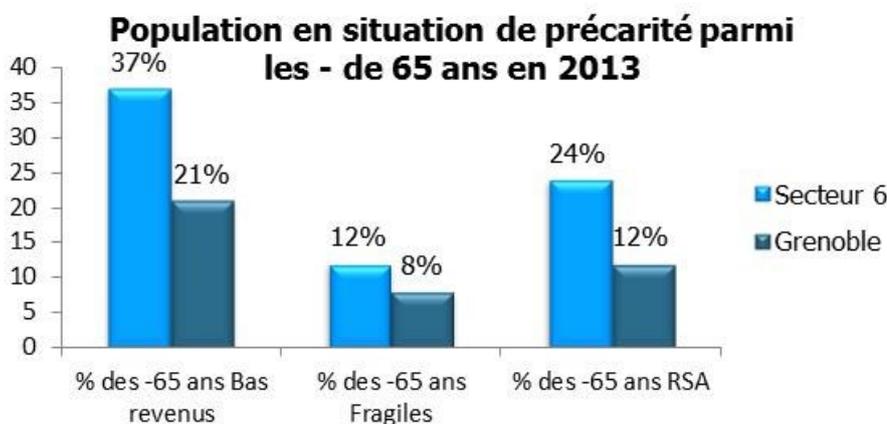
+ 7%/an des couples sans enfants entre 2006 et 2011

1 enfant de moins de 3 ans sur 5 vit dans un foyer monoparental

3- Revenus-Précarité

Secteur 6	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Revenu médian des ménages par UC	12 750		1,2%	Revenus fiscaux 2011 Évolution 2010-2011
Revenu médian des 75 ans et plus par UC	16 200			Revenus fiscaux 2011
Écart entre 10% les + riches et 10% les + pauvres (D9/D1)	11,7			
Population de - de 65 ans sous le seuil de bas revenus	6 098	37%	2,5%/an	% parmi la population de moins de 65 ans du secteur Évolution 2008-2013
Population de - de 65 ans "fragiles" (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF)	2 032	12%	-2%/an	
Population couverte par le RSA (tous dispositifs)	3 962	24%	10%/an	% parmi la population de moins de 65 ans du secteur Évolution 2009-2013
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus	499	48%	3%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF Évolution 2008-2013
Enfants de - de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenu	2 363	58%	3%/an	% parmi les moins de 16 ans du secteur Évolution 2008-2013

Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011



Sources : CAF de l'Isère 2013 - INSEE RP2011

A retenir

- Le revenu médian par UC le plus faible des 6 secteurs, plus de 10 000 euros de moins que celui du secteur 2
- Mais des situations différentes entre quartiers, certains accueillant des ménages aux revenus plus élevés (cadres, personnes en fin de carrière professionnelle...), comme l'IRIS Constantine, expliquant le rapport inter-déciles élevé du secteur.
- La part la plus élevée de personnes à bas revenus et fragiles parmi les 6 secteurs de la commune. Comme pour le secteur 5, les familles avec enfants sont très concernées par ces situations.
- Pour autant, malgré l'arrivée de nouveaux habitants, une des plus faibles hausses du nombre de personnes à bas revenus
- Plus de la moitié des enfants vivant dans un foyer à bas revenus. Vigny-Musset (intégrant une partie du Village Olympique) compte, comme à Mistral, près d'une centaine d'enfants de moins de 3 ans vivant dans un foyer à bas revenus. On en recense également beaucoup à Helbronner-Géants et à Arlequin

Données clés :

Un revenu annuel médian par UC de 12750€, le plus faible des 6 secteurs

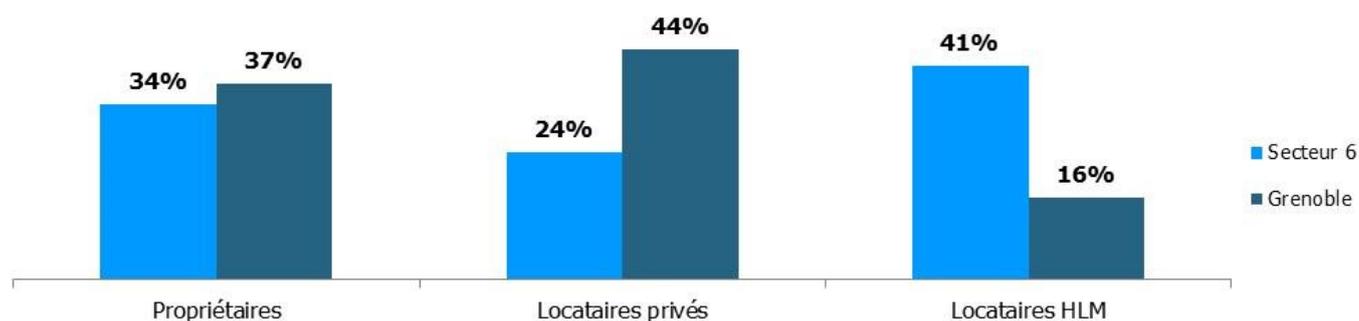
Plus d'1 enfant de moins de 16 ans sur 2 vit dans un foyer à bas revenus

4- Logement-Habitat

Secteur 6	Effectifs	Parts	Évolution	Précisions
Logements	8 650	10%	4%/an	% parmi l'ensemble des logements de Grenoble Évolution 2006-2011
Livraisons de logements	432			Sur la période 2008-2011
Logements sociaux SRU	4 655	25%	0,7%/an	% parmi l'ensemble des logements sociaux de Grenoble Évolution 2008-2013
Prix moyen d'achat par ancien pour un produit T3	1 726		-0,3%	En euros/m ² Évolution 2012-2013
Taille des résidences				
Petits logements (T1-T2)	1 950	26%	4%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Grands logements (T4 et +)	3 750	50%	0,5%/an	
Statut d'occupation				
Ménages propriétaires	2 550	34%	5%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur Évolution 2006-2011
Ménages locataires	4 950	65%	2%/an	
Dont ménages locataires dans le parc social	3 100	41%	NS	% parmi l'ensemble des résidences du secteur
Ménages logés gratuitement	100	1%	NS	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
Ancienneté d'emménagement				
depuis -2 ans	1 300	17%	NS	% parmi l'ensemble des résidences principales du secteur
depuis 10 ans ou +	2 850	38%	0%/an	
Aide au logement CAF				
Ménages bénéficiaires (hors étudiants)	3 536		1,5%/an	Évolution 2007-2013
Ménages bénéficiaires résidant dans le parc privé (hors étudiants)	503	14%	15%/an	% parmi les ménages bénéficiaires d'une aide au logement du secteur Évolution 2007-2013

Sources : INSEE RP2011 – Fichier SRU de la Ville de Grenoble 2013 – CAF de l'Isère 2013 – Observatoire des Notaires de l'Isère 2013

Statut d'occupation des résidences principales en 2011



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

A retenir

- Le plus petit parc de logements de Grenoble mais la progression la plus importante du fait notamment des constructions sur le quartier Vigny-Musset (+ de 1 300 logements). On perçoit l'effet de ce quartier sur la hausse du nombre d'allocataires de la CAF résidant dans le parc privé.
- Un secteur qui regroupe 10% des logements de la ville mais plus d'un quart des logements sociaux. Les propriétaires sont également représentés (essentiellement à Helbronner-Géants et à Vigny-Musset), davantage que dans le secteur 1 par exemple.
- Une majorité de grands logements, comme à Village Olympique, aux Trembles, à l'Arlequin favorisant la stabilité résidentielle des ménages.

Données clés :

1 logement sur 2 est un T4 ou +

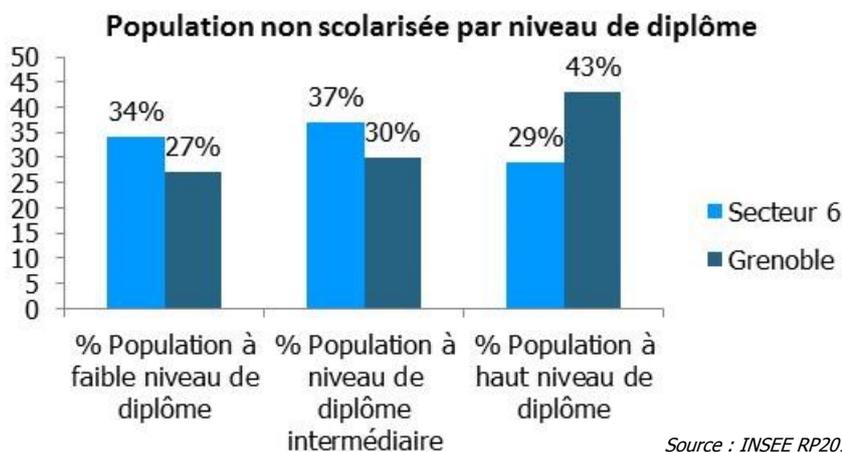
4 ménages sur 10 vit dans son logement depuis + 10 ans

La mobilité des ménages dans le secteur 6 et l'évolution de leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques sont traitées en détail dans la partie 3 de l'ABS.

5- Éducation-formation

Secteur 6	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Effectifs scolaires en primaire	1 977	14%	0,2%	% parmi l'ensemble des écoliers de Grenoble Évolution 2013-2014
Effectifs scolaires en collège	689	15%	5%	% parmi l'ensemble des collégiens présents sur Grenoble Évolution 2013-2014
Taux de réussite au brevet des collèges		58%		2014
Scolarisation des 2-5 ans	800	68%	3%	% parmi la population de cette tranche d'âge du secteur
Scolarisation des 18 à 24 ans	1 600	60%	-3%/an	
Personnes à faible niveau de diplôme	4 050	34%	-1%/an	% parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus du secteur Évolution 2006-2011
Personnes à niveau de diplôme intermédiaire	4 450	37%	4%/an	
Personnes à haut niveau de diplôme	3 500	29%	5%/an	

Sources : Direction éducation jeunesse de la Ville de Grenoble 2013/2014 – Direction de l'enfance et de la jeunesse du Conseil général de l'Isère 2013/2014 – France examen 2013 – INSEE RP2011



A retenir

- Des 2-5 ans plutôt moins scolarisés que dans les autres secteurs en politique de la ville
- Des 18-24 ans moins scolarisés que dans les autres secteurs et en baisse. Les étudiants vivent principalement à Village Olympique sud du fait de la présence de résidences dédiées à ce public.
- Le seul secteur où les personnes à niveau de diplôme intermédiaire sont les plus représentées
- Des changements dans les niveaux de diplôme dont une forte hausse des hauts diplômés expliqué par le développement du quartier Vigny-Musset

6- Activité-emploi

Secteur 1	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
Emplois salariés	6 493	8,4%		% parmi l'ensemble des emplois grenoblois
Population active 15-64 ans	8 650	69%	3%/an	Taux d'activité Évolution 2006-2011
Population active occupée 15-64 ans	6 700	53%	3%/an	Taux d'emploi Évolution 2006-2011
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage actif (sans parent inactif)	404	39%	3%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF Évolution 2008-2013
Salariés instables (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage)	1 400	23%	1%/an	% parmi les salariés du secteur Évolution 2006-2011
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 150	14%	8%/an	% parmi la population active du secteur Évolution 2006-2011
Professions intermédiaires	1 900	23%	4%/an	
Ouvriers et employés	5 000	60%	2%/an	
Chômage des 15-64 ans	1 950	23%	5%/an	Au sens du recensement INSEE Évolution 2006-2011
DEFM toutes catégories	2 450	17%	4%/an	% dans l'ensemble des DEFM de Grenoble Évolution 2007-2012

Sources : INSEE RP2011 – Pôle emploi 2012-traitement INSEE – CAF de l'Isère 2013

Répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle en 2011



Source : INSEE RP2011

A retenir

- Comme le secteur 5, un taux d'activité et un taux d'emploi faibles sur le secteur, du fait de la présence de retraités, d'inactifs et de personnes au chômage. Moins de 40% des enfants de moins de 3 ans vivent dans un ménage actif.
- Un chômage particulièrement présent sur tout le secteur, en particulier aux Trembles, à l'Arlequin, à Helbronner-Géants et aux Baladins. Il touche les jeunes et les personnes peu qualifiées.
- Des ouvriers et des employés largement majoritaires depuis de nombreuses années. Au VO, aux Trembles et à l'Arlequin, on compte moins de 5% de cadres, ces derniers résidant surtout à Constantine et à Vigny-Musset.

Données clés :

+ 8%/an de cadres entre 2006 et 2011

6 actifs sur 10 sont ouvriers ou employés

Près d'1 actif sur 4 est au chômage

Synthèse du secteur

Le secteur 6 est le secteur le moins peuplé, mais le plus dynamique démographiquement. La croissance de la population se concentre à l'ouest du secteur, liée à l'important mouvement de constructions neuves au cours des années 2000 sur le quartier Vigny-Musset.

Comme le secteur 5, le profil du secteur est principalement familial avec une taille moyenne des ménages plutôt élevée comparativement à ce que l'on observe à l'échelle communale, de nombreuses familles ayant de jeunes enfants et des adolescents et une natalité particulièrement soutenue. On note en revanche, une croissance récente des couples sans enfant et des ménages seuls, effet de l'arrivée de nouveaux habitants notamment à Vigny-Musset et du vieillissement démographique dans certains quartiers.

La pauvreté et la précarité sont très présentes dans le secteur et concerne pratiquement tous les quartiers. Les enfants sont très touchés par ces situations.

Le taux d'activité est faible et le chômage élevé, concernant principalement les jeunes et les personnes aux faibles qualifications.

Des caractéristiques et/ou évolutions à suivre :

- Une forte hausse du nombre de personnes âgées :
 - *un vieillissement marqué de la population dans les années à venir ?*
 - *des problématiques accrues de dépendance ?*
- Une augmentation des personnes à bas revenus :
 - *l'effet de l'arrivée de personnes pauvres ou la paupérisation d'habitants déjà présents sur le secteur ? (cf. partie 3 de l'ABS)*
- Une faible diversité de statut d'occupation des logements ainsi que des caractéristiques du logement, pas toujours adaptées aux besoins et demandes :
 - *quelles évolutions du parc de logement ?*
 - *quelle mobilité résidentielle des ménages ? (cf. partie 3 de l'ABS)*

Tableau synthétique des données par secteur

	Secteurs	1	2	3	4	5	6
Démographie	Nombre d'habitants	27 300	35 200	25 250	31 300	19 850	18 550
	Évolution annuelle de la population	0,7%	0,2%	-0,5%	-0,6%	0,8%	1,1%
	Taux de natalité	14,5	11,4	15,3	15	15,4	23
	Évolution annuelle 06-11 des 75 ans et plus	3%	3%	1%	0%	1%	4%
Ménages - familles	Part des ménages d'une personne	58%	54%	45%	47%	42%	38%
	Part des familles avec enfants	18%	19%	25%	24%	31%	39%
	Évolution annuelle 06-11 des familles monoparentales	2%	-0,5%	-1%	1,5%	3%	0%
Revenus - précarité	Revenu médian par UC	20 500	23 500	18 700	20 500	15 150	12 750
	Part des personnes vivant dans un foyer à bas revenus	15%	15%	20%	15%	30%	37%
	Évolution annuelle 08-13 des personnes à bas revenus	3,5%	5%	1,5%	3%	3,5%	2,5%
Logement	Part des grands logements	23%	31%	38%	40%	40%	50%
	Part des ménages propriétaires	31%	36%	42%	46%	33%	34%
	Part des ménages locataires du parc social	9%	9%	14%	8%	38%	41%
Éducation	Part des personnes à bas niveau de diplôme	21%	18%	30%	29%	40%	34%
	Part des personnes à haut niveau de diplôme	52%	57%	36%	41%	28%	29%
Activité - emploi	Part des ouvriers et employés parmi les actifs	32%	28%	47%	41%	56%	60%
	Part des cadres parmi les actifs	35%	41%	20%	26%	16%	14%
	Évolution annuelle 06-11 des cadres actifs	4%	1%	3%	2%	1%	8%
	Taux de chômage des 15-64 ans	13%	12%	15%	12%	20%	23%
	Évolution annuelle du nombre de chômeurs	5%	3%	2%	3%	5%	5%

PARTIE 3



ANALYSE DETAILLEE DES SECTEURS 2 et 6

Cette dernière partie est consacrée à deux zooms problématisés. Le 1^{er} sur le secteur 2 traite de la précarité et de la pauvreté dans un secteur globalement favorisé. Le 2nd s'intéresse aux flux de population dans le secteur 6 et de leurs impacts sur l'évolution des indicateurs démographiques, sociaux et économiques du secteur.

Analyse détaillée du secteur 2

L'objectif de ce travail est **d'étudier les éventuelles disparités démographiques, sociales et économiques existantes au sein du secteur 2**, secteur qui apparaît globalement favorisé au regard des autres secteurs de la ville. Il s'agit par une analyse à la fois quantitative à l'échelle des IRIS et qualitative de préciser la connaissance de la réalité socioéconomique du secteur 2 ainsi que de ses évolutions, de mettre en évidence certaines poches ou situations de difficultés sociales et/ou économiques, d'apprécier les problématiques de cohésion sociale et d'isolement sur le secteur.

Aborder les questions de pauvreté et de précarité nécessite au préalable d'apporter quelques clés de lecture. En effet, si communément la pauvreté relative²¹ renvoie à une insuffisance de ressources monétaires ne permettant pas d'avoir un niveau de vie considéré comme acceptable et de participer aux activités économiques, sociales et culturelles courantes, elle englobe des problématiques diverses. Pris isolément ou cumulés, la pénurie de biens de première nécessité, les difficultés d'accès aux droits fondamentaux, l'isolement, le manque d'information, le manque de reconnaissance et le sentiment d'inutilité sociale, l'absence d'emploi ou encore la crainte de l'avenir font partie intégrante des éléments constitutifs de situations de pauvreté. La précarité quant à elle, se caractérise par l'instabilité de la situation. Elle s'entend comme « *l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux.* »²² Elle peut conduire à la pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence et qu'elle tend à se prolonger dans le temps.

Au niveau national, les situations de pauvreté sont approchées principalement par la mesure des ressources monétaires et leur positionnement par rapport au seuil de pauvreté²³. L'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale note, dans son rapport 2013-2014, une intensification et une extension des situations de pauvreté en France. Il confirme la montée de la pauvreté, avec 700 000 personnes supplémentaires passées, entre 2008 et 2011, sous le seuil de pauvreté monétaire, qu'il explique notamment par la dégradation du marché du travail mais aussi par la difficulté pour les mécanismes de redistribution sociale et fiscale à corriger les inégalités. Les publics touchés sont les personnes les plus éloignées de l'emploi mais également les familles monoparentales, les enfants, les jeunes et les travailleurs pauvres.

Éléments de méthode :

La méthodologie mobilisée se décline sur **deux volets complémentaires** : **une analyse quantitative** de quelques grands indicateurs à une échelle infra-secteur, pour certains cartographiés, permettant de mettre en évidence des signaux forts et **une analyse qualitative** permise principalement par la réalisation d'entretiens semi-directifs avec un panel de professionnels (acteurs institutionnels et associatifs) du secteur (cf. liste des acteurs rencontrés en annexe), la présentation des données et les échanges avec les professionnels de la Maison des Habitants Vieux Temple, la mobilisation de productions internes et externes dans un objectif d'illustration des problématiques identifiées et de précision des formes de précarité et de pauvreté existantes.

²¹ La France, les pays Européens, les Etats-Unis, le Canada s'intéressent principalement à la pauvreté relative qui diffère de la pauvreté absolue désignant une situation dans laquelle les personnes ne disposent pas des biens de première nécessité qui assureraient leur survie.

²² Joseph Wresinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Paris, Journal officiel, 1987.

²³ La France et les Pays Européens privilégient le seuil de 60% du revenu médian pour définir le seuil de pauvreté. Il s'établit, en 2013, à 977 euros mensuels pour une personne seule (le seuil de bas revenus déterminés par la CAF est de 1 021 euros par UC).

1. Une pauvreté monétaire dans un secteur globalement aisé ?

Une population globalement aisée mais des poches de précarité

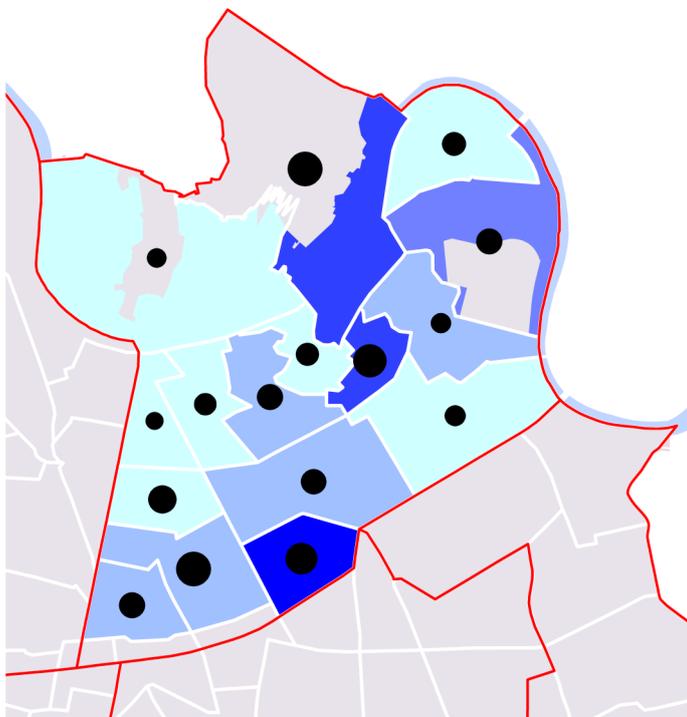
Le secteur 2 est le secteur le plus peuplé de Grenoble ; avec 35 200 habitants en 2011, il représente 22% de la population Grenobloise.

L'analyse par secteur de Grenoble et leur comparaison font ressortir la situation plutôt favorable du secteur 2. En effet, en 2011, ce dernier présente un revenu annuel médian par Unité de Consommation²⁴ de 23 500 euros, soit 4 400 euros de plus que celui de Grenoble et 10 000 euros de plus que le secteur 6 qui présente le revenu le plus faible. Quant à la part des 0-64 ans couvertes par un allocataire ayant un revenu inférieur au seuil de bas revenus, elle est, en 2013, de 15% contre 21% au niveau communal.

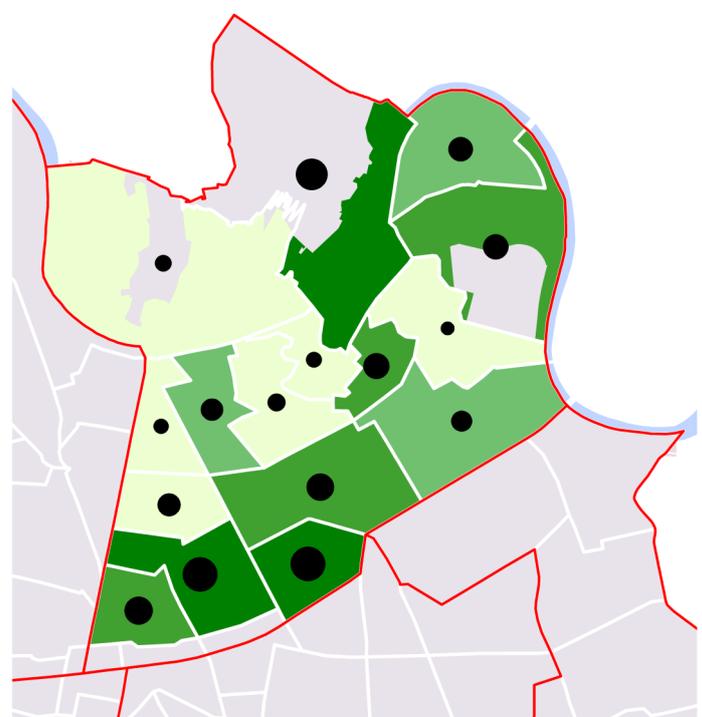
Toutefois, ces indicateurs globaux tendent à masquer certaines difficultés infra-secteur, localisées sur quelques quartiers ou groupes d'habitation.

Trois quartiers principaux présentent une situation socioéconomique moins favorable : Hoche, Saint-Laurent-Lavalette et Notre Dame. Sur ces trois quartiers la part de la population de 0-64 ans couverte par un allocataire vivant sous le seuil de bas revenus est respectivement de 30%, 25%, et 25,5%, soit 1 240 personnes concernées. La part des allocataires fragiles est également plus importante qu'au niveau communal sur deux des trois quartiers, 13,5% à Hoche, 8% à Saint-Laurent-Lavalette contre 7,2% pour Grenoble.

Personnes couvertes par un allocataires à bas revenus en 2013
Secteur 2



Personnes couvertes par un allocataires fragile en 2013
Secteur 2



Sources : Ville de Grenoble, Données CAF 2013, Insee RGP 2011
Réalisation : Ville de Grenoble, Service Géomatique



Sources : Ville de Grenoble, Données CAF 2013, Insee RGP 2011
Réalisation : Ville de Grenoble, Service Géomatique

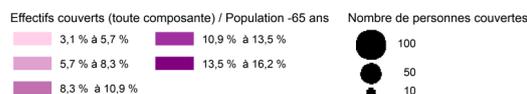
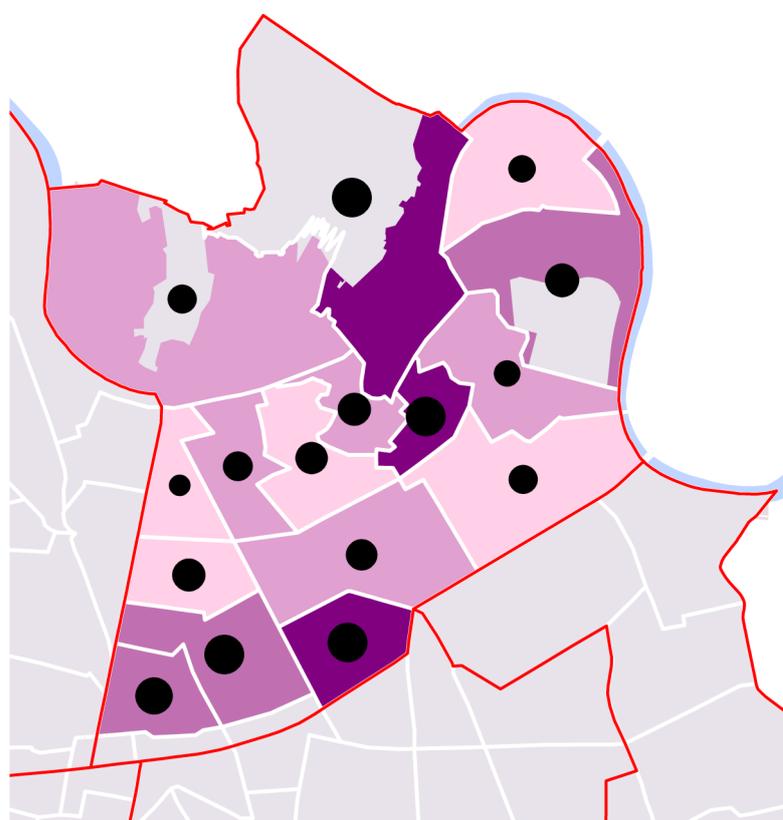


²⁴ Dans chaque ménage fiscal, on compte le nombre d'équivalents adultes qui le composent :
- le premier adulte compte pour 1 ;
- les autres personnes de 14 ans et plus pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 (source : INSEE).

La part des 0-64 ans couverts par le RSA (toute composante) est de 14% à Notre Dame, 16% à Saint-Laurent-Lavalette ainsi qu'à Hoche contre 12% au niveau communal. A ce titre, on notera la forte progression du nombre et de la représentation des personnes couvertes par un allocataire du RSA à l'échelle communale ainsi que sur le secteur entre 2012 et 2013. Tandis qu'elles étaient 12 630 en 2012, les données 2013 font état de 16 050 personnes concernées à Grenoble, soit 27% d'augmentation en un an. Au niveau du secteur 2, la croissance est similaire à ce qu'on observe au niveau communal, le nombre de personnes couvertes passant de 1 765 à 2 245. Parmi les trois quartiers étudiés c'est Hoche qui connaît la plus forte progression passant de 144 personnes concernées à 204.

A noter que le nombre d'allocataires du RSA activité n'a pas pu être retenu comme indicateur pertinent malgré l'hypothèse d'une certaine proximité de l'emploi des résidents de ce secteur présentant des difficultés, les effectifs étant relativement faibles sur la majorité des IRIS (moins de 20 allocataires sur 12 des 16 IRIS du secteur).

Personnes couvertes toutes composantes en 2013
Secteur 2

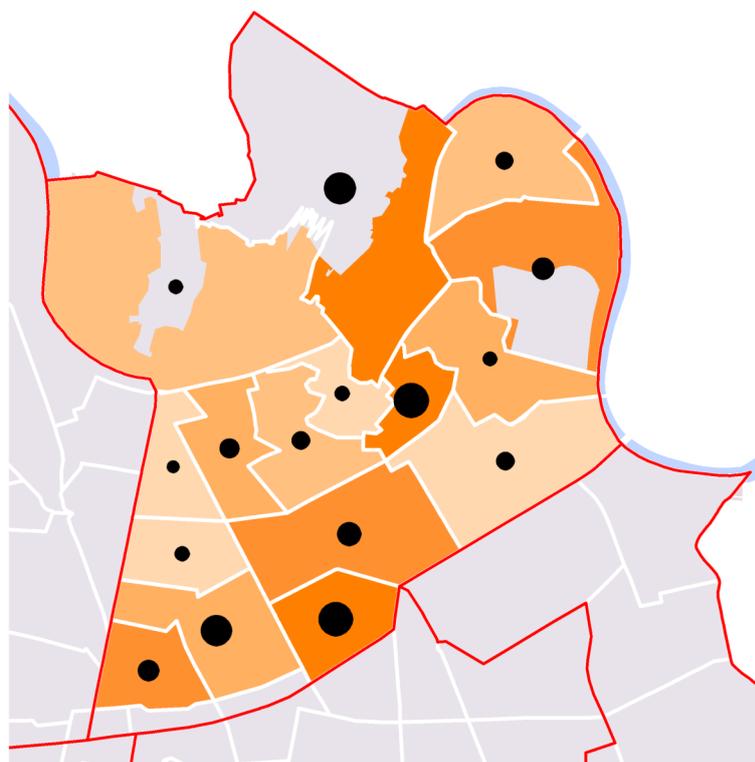


Sources : Ville de Grenoble, Données CAF 2013,
Insee RGP 2011
Réalisation : Ville de Grenoble, Service Géomatique



Des enfants vivant dans un foyer à bas revenus

Si les secteurs 1 et 2 sont, en effectif, les moins concernés par la pauvreté des enfants (respectivement 875 et 1040 dans le secteur 2 contre 1250 dans le secteur 3, 1475 dans le secteur 5 et 2630 dans le secteur 6 en 2013), la part des moins de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenus est supérieure d'environ 5 points à la moyenne communale dans le quartier Hoche (39% contre 34,5%), de près de 8 points dans le quartier Saint-Laurent-Lavalette (42%) et de 13 points dans le quartier Notre Dame (47,5%), soit 400 enfants sur ces 3 quartiers en 2013, se rapprochant des taux des secteurs 5 (46,5%) et 6 (58,5%).



Sources : Ville de Grenoble, Données CAF 2013,
Insee RGP 2011
Réalisation : Ville de Grenoble, Service Géomatique



On soulignera enfin, les inégalités socioéconomiques plus marquées dans deux de ces quartiers, le rapport inter-décile étant, en 2011, de 10,6 à Saint-Laurent-Lavalette et de 15,5 à Notre Dame contre 7,5 au niveau communal et s'expliquant notamment par le faible niveau de revenus du 1^{er} décile (respectivement 3 485 euros et 2 835 euros par an).

Focus sur les quartiers Alma/Herminier/Très-Cloître, Hoche et Saint-Laurent à partir des données issues de l'enquête « Occupation du Parc Social » (OPS) d'ACTIS

Éléments de méthode :

Ce zoom est effectué à parti des données d'ACTIS sur les résidents de leur parc social ayant répondu à l'enquête OPS en 2014, soit :

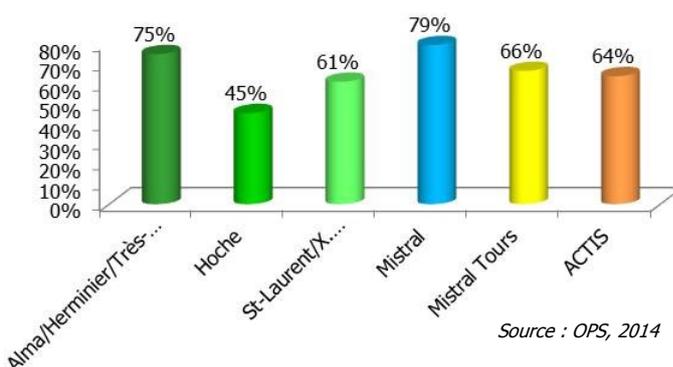
- 155 ménages (sur 194 logements) sur les groupes d'habitation Alma/Herminier/Très-Cloître
- 337 ménages (sur 417 logements) sur le groupe d'habitation Hoche
- 136 ménages (sur 165) sur les groupes d'habitation Saint-Laurent/Quai Perrière/Xavier Jouvin

Une comparaison est établie avec les résidents des groupes d'habitation Mistral (ensemble des logements ACTIS du quartier) et Mistral Tours (uniquement les logements ACTIS situés dans les tours de Mistral) ainsi que l'ensemble du parc d'ACTIS.

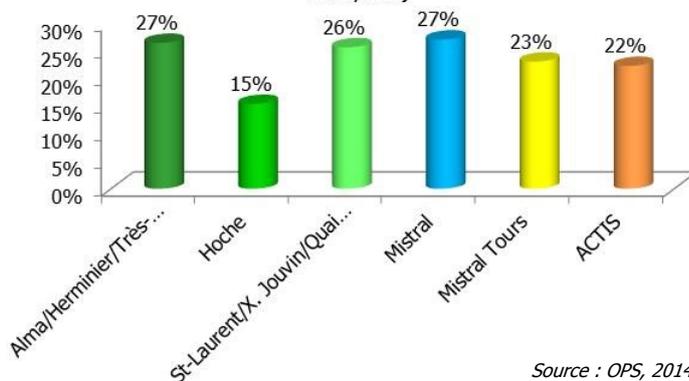
Si ces trois quartiers sont historiquement caractérisés par une situation socioéconomique plus défavorable que la moyenne du secteur 2, une comparaison des locataires du parc d'ACTIS met en évidence des différences marquées entre ces derniers. En effet, les quatre indicateurs étudiés témoignent d'une situation plus favorable du quartier Hoche qui s'explique principalement par la part importante des réservations des « collecteurs du 1% logement »²⁵ au sein du parc et donc d'une représentation plus importante d'une population salariée.

En revanche, les situations de pauvreté monétaire sont plus représentées dans les quartiers Alma/Herminier/Très-Cloître qui présentent des indicateurs proches de ceux du groupe d'habitation Mistral et Saint-Laurent/Quai Perrière/Xavier Jouvin dont les indicateurs se rapprochent du groupe d'habitation Mistral Tours et de la moyenne du parc ACTIS sur Grenoble. A titre d'exemple, la part des répondants à l'enquête OPS 2014 bénéficiant d'un minima social (au moins un parmi RSA, minimum vieillesse, allocation parent isolé, AAH) est de 15,4% à Hoche, 26,5% à Alma/Herminier/Très-Cloître et 25,7% à Saint-Laurent/Quai Perrière/Xavier Jouvin contre 22,3% dans l'ensemble du parc social grenoblois ACTIS.

Part des répondants dont les ressources sont inférieures à 60% du plafond PLUS



Part des répondants bénéficiant au moins d'un minima social (RSA, minimum vieillesse, allocation parent isolé, AAH)



²⁵ Les organismes « collecteurs du 1% logement » sont ceux agréés pour collecter la participation des entreprises de plus de 20 salariés au logement des salariés. Ces collecteurs effectuent des réservations au sein du parc de logement social afin de loger de façon prioritaire les salariés des entreprises contributives.

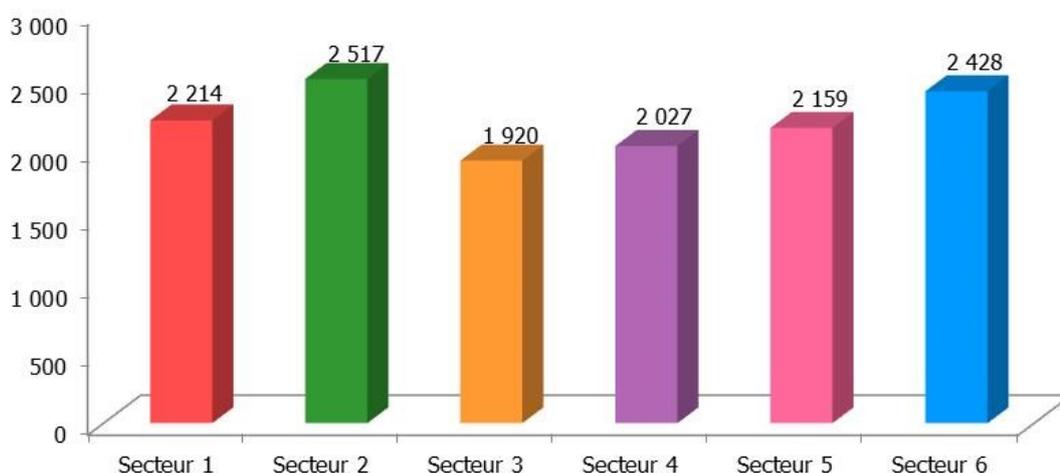
Un secteur concerné par la pauvreté du fait de sa taille et de sa densité de population

Outre l'identification de quartiers davantage concernés par les problématiques de précarité socioéconomique, la taille du secteur 2 et sa densité de population en font également une zone qui concentre un nombre important de personnes en difficulté. L'effectif est comparable à celui de secteurs abritant des quartiers populaires de plus petite taille.

L'étude de la part des allocataires de 0-64 ans sous le seuil de bas revenus et du nombre de personnes concernées à l'échelle des secteurs est parlante.

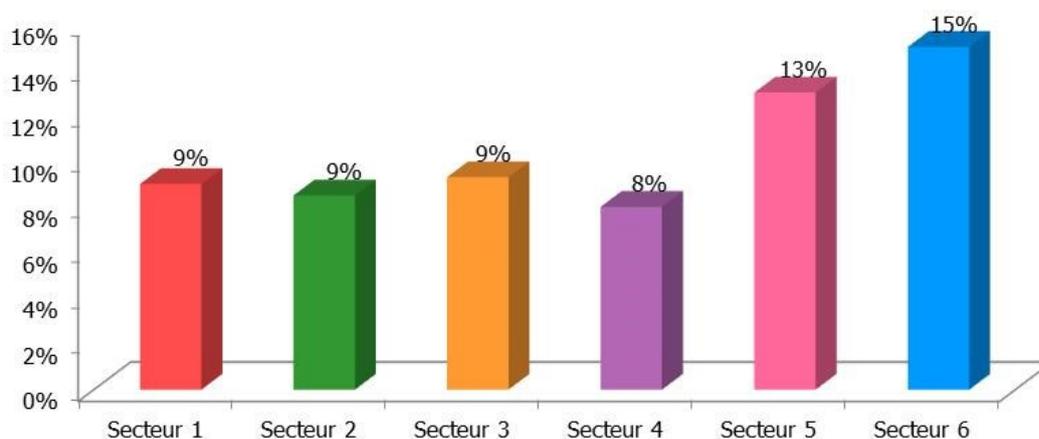
Tandis que la part, avec 15% des 0-64 ans sous le seuil de bas revenus en 2013, place le secteur 2 relativement loin derrière le secteur 5 et le secteur 6 (respectivement 30% et 37%), l'approche en effectif témoigne de la présence de la pauvreté dans le secteur 2. 2 517 allocataires vivent sous le seuil de bas revenus dans le secteur contre 2 159 dans le secteur 5 et 2 428 dans le secteur 6.

Nombre d'allocataires à bas revenus en 2013



Source : CAF, 2013

Part des allocataires CAF à bas revenus dans l'ensemble des moins de 65 ans en 2013



Source : CAF, 2013

Toutefois, si l'analyse est portée sur la population couverte et non le nombre d'allocataires, les secteurs d'habitat social (notamment le secteur 6) ressortent nettement du fait de la plus forte représentation des familles avec enfants. Ainsi, le nombre de personnes de 0-64 ans couvertes par les allocataires à bas revenus est de 4 375 dans le secteur 2, 4 986 dans le secteur 5 et 6 098 dans le secteur 6. **Le secteur 2 présente donc une spécificité : la pauvreté concerne davantage des ménages de petite taille comparativement à ce qui peut être constaté dans les secteurs 5 et 6.**

Le nombre de bénéficiaires du RSA toute composante confondue est inférieur dans le secteur 2 par rapport aux secteurs 5 et 6 mais reste néanmoins relativement proche (1 225 contre respectivement 1 389 et 1 661).

Il en est de même pour ce qui est du recours aux services proposés par le CCAS. A titre d'exemple, on recense 107 personnes accompagnées par la plateforme budgétaire dans le secteur 2, soit 13% de l'ensemble du public entre la création du dispositif en 2012 et le mois de mai 2014.

	Nombre de personnes accompagnées	Répartition (en %)
Secteur 1	97	11%
Secteur 2	107	13%
Secteur 3	85	10%
Secteur 4	112	13%
Secteur 5	154	18%
Secteur 6	266	31%
NC	30	4%
Hors secteur	5	1%
Total	851	100%

Source : CCAS, mai 2014

Autre donnée intéressante, le nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil du jeune enfant municipales dont le tarif horaire est de moins de 1 euro est important dans le secteur 2, 344 enfants en 2014. A noter toutefois, que les enfants accueillis dans le secteur 2 ne résident pas tous dans ce secteur.

	Nombre d'enfants accueillis en 2014	Nombre d'enfants accueillis à tarif < ou = à 1 euro/heure en 2014
Secteur 1	724	320
Secteur 2	823	344
Secteur 3	457	317
Secteur 4	361	162
Secteur 5	464	302
Secteur 6	620	498
Total	3 449	1 943

Source : CCAS, mars 2015

Des évolutions qui font apparaître de nouveaux quartiers concernés par la problématique de précarité socioéconomique

Globalement le secteur présente les évolutions les plus marquées du nombre de personnes touchées par une situation de pauvreté ou de précarité (cf. partie 2 de l'ABS).

Si plusieurs quartiers du secteur enregistrent, entre 2008 et 2013, une diminution du nombre de personnes concernées par une situation de précarité ou de pauvreté, plusieurs quartiers sont concernés par une hausse relativement marquée (bien que calculée sur de petits nombres).

	Évolution globale du nombre de personnes couvertes par un allocataire à bas revenus	Évolution globale du nombre de personnes couvertes par un allocataire fragiles	Évolution globale du nombre d'enfants de 0-15 ans vivant dans un foyer à bas revenus*
3 plus fortes hausses	Championnet (112%, de 216 à 457)	Championnet (243%, de 70 à 240)	Championnet (208%, de 37 à 114)
	Ile Verte Saint-Roch (86%, de 146 à 272)	Ile Verte Saint-Roch (118%, de 43 à 94)	Hoche (47%, de 93 à 137)
	Préfecture (77%, de 146 à 259)	Aigle (113%, de 54 à 115)	Créqui-Victor Hugo (16%, de 44 à 51)
3 plus fortes baisses	Notre Dame (-9%, de 452 à 413)	Saint-André (-36%, de 64 à 41)	Esplanade (-9%, de 32 à 29)
	Esplanade (-7% de 170 à 158)	Grenette (-29%, de 75 à 53)	Jean Jaurès (stagnation à 24)
	Saint-Laurent (-1%, de 451 à 446)	Esplanade (-29%, de 62 à 44)	Hébert-Mutualité (stagnation à 48)

Source : CAF 2008 et CAF 2013

*La donnée n'est pas disponible en 2008 pour 5 IRIS du secteur : Saint-André, Ile Verte Saint-Roch, Ile Verte Maréchal Randon, Génissieu, Préfecture.

Saint-Laurent-Lavalette, Notre Dame et Hoche (hormis pour les enfants) ne sont pas les quartiers qui présentent les augmentations les plus importantes. Si l'on relève la croissance globale entre 2008 et 2013 de 26% du nombre de personnes couvertes par un allocataire CAF vivant sous le seuil de bas revenus dans le secteur, elle est de 112% à Championnet. En ce qui concerne le nombre d'enfants de 0-15 ans vivant dans un ménage à bas revenus, ce sont les quartiers Championnet et Hoche qui connaissent les hausses les plus marquées, respectivement de 208% et 47%.

Quant aux bénéficiaires du RSA socle (ou socle et activité), tous les quartiers du secteur, à l'exception de Jean Jaurès, présentent des effectifs en hausse qui peuvent être associés pour une part à la montée en charge du dispositif les deux premières années et pour une autre part à l'accroissement du nombre de personnes concernées par la situation, elle est de plus de 70% dans les quartiers Trois Tours, Ile Verte Saint-Roch, Hébert-Mutualité, Préfecture, Hoche et Championnet.

Championnet, un quartier (IRIS comprenant Championnet et Caserne de Bonne) modifié par la construction de nouveaux logements ?

Une hausse assez nette de la précarité dans le quartier Championnet est notée. Il présente les évolutions les plus marquées de la plupart des indicateurs étudiés :

- + 112% de personnes couvertes par un allocataire sous le seuil de bas revenus, soit 457 personnes (contre 216 en 2008)
- + 243% de personnes couvertes par un allocataire fragile, soit 240 personnes (contre 70 en 2008)
- + 78% d'allocataires du RSA socle (ou socle et activité), soit 82 allocataires (contre 46 en 2009)
- + 208% de 0-15 ans vivant dans un ménage à bas revenus, soit 114 enfants concernés (contre 37 en 2008)

La construction de nouveaux logements au niveau du quartier de la Caserne de Bonne constitue un élément d'explication. Livrés à partir de 2011 et mixant propriétaires, locataires du parc privé et locataires du parc social, ces logements sont à l'origine de l'arrivée de nouvelles populations dont certaines difficultés se traduisent par l'évolution des indicateurs de précarité.

Le point de vue des acteurs : pauvreté diffuse, poches de précarité et grande précarité, trois caractéristiques du secteur 2

Premièrement, **les difficultés financières sont diffuses et touchent des publics divers**. Trois publics sont principalement identifiés.

- Une partie du public âgé à domicile ou en foyer-logement vivant avec très peu de ressources financières et sollicitant peu l'offre institutionnelle et associative. Au sein de ce public, une attention particulière peut être portée sur les personnes âgées issues de l'immigration qui présentent de réelles difficultés d'accès aux droits. *Quelques données chiffrées confirment la présence d'un public âgé peu aisé dans le secteur 2 : 25% des usagers du centre de santé Vieux Temple ont plus de 60 ans, 60% du public de l'association Pays'Âge réside dans le secteur 2.*
- Des familles, principalement monoparentales, qui rencontrent des difficultés financières importantes et n'accèdent pas aux loisirs ou uniquement aux activités gratuites. Cette problématique est également présente chez les familles nombreuses bien qu'elles soient relativement peu représentées dans le secteur 2 du fait des caractéristiques du logement, à l'exception du quartier Hoche. Est noté l'augmentation du nombre d'hommes qui reçoivent leurs enfants et font face à des difficultés financières liées à la taille de leur logement et au peu d'aides auxquelles ils peuvent prétendre.
- Des étudiants, public mal connu mais qui n'est pas absent de l'offre caritative et de solidarité (sollicitation détournée, besoin d'écoute, demande d'hygiène...)

« la pauvreté, elle est diffuse dans le quartier, c'est difficile de la saisir »

« il y a un public de vieux migrants sous-estimé en situation de rupture familiale, très isolés mais qui continuent d'envoyer de l'argent au pays »

Deuxièmement, les acteurs confirment **l'existence de poches de précarité** dans le secteur dont les problématiques sont similaires à celles des quartiers plus populaires, notamment la faiblesse du bagage scolaire, culturel et social d'une partie du public jeune. *On notera à titre d'exemple, que le quotient familial médian des usagers de la Maison Pour Tous Saint-Laurent est proche de celui de la Maison de l'Enfance Prémol située dans le secteur 6 (respectivement 580 et 540 en 2013).*

« dans certains quartier les problématiques sont les mêmes que dans le secteur 6 mais à plus petite échelle »

Enfin, **le secteur 2 est un secteur central qui concentre des personnes en situation de grande pauvreté** (publics SDF, hébergés, sortis du CHAI ou de prison, victimes de la prostitution, jeunes en rupture...). Plusieurs éléments d'explication sont identifiés : la présence des acteurs associatifs et des structures d'aide, les moyens de transport, la proximité du CHU, la présence de la Police, l'acceptation difficile de ces publics dans d'autres quartiers, la possibilité de faire la manche... Trois évolutions chez ces publics sont soulignées. La première est la diminution des publics « en rupture » (en rupture de longue date face aux codes de la société) au profit de publics ayant récemment perdu une ancienne stabilité : emploi, famille et relations sociales tels que des retraités pauvres, des travailleurs pauvres isolés, des personnes ayant eu un emploi stable relativement rémunérateur...

« le paysage a changé, on touche des gens qui ne seraient jamais venus, des gens du quartier, des chômeurs, des personnes âgées, des familles avec enfants »

« la figure emblématique du SDF n'est plus représentative »

La seconde est l'accroissement marqué des problématiques de santé mentale et d'addiction (estimation à 30-40% du public d'Accueil SDF, présence marquée de la problématique au centre de santé Vieux Temple...). La troisième est la croissance des migrants (notamment Roms de l'UE) et demandeurs d'asile (notamment en provenance d'Afrique), dont la problématique majeure est l'accès à l'emploi (à titre d'exemple, 653 Roms de l'UE recensés en septembre 2013 sur l'agglomération hébergés ou vivant en squats pour la majorité extérieurs au secteur 2).

Une diversification des situations de pauvreté en France pointée par le rapport 2013-2014 de l'ONPES

L'ONPES confirme la montée du phénomène des "travailleurs pauvres". Il concerne notamment les moins de 30 ans et les plus de 50 ans et s'explique par la croissance des recrutements en CDD (environ 70% des recrutements en 2008 contre près de 83% au début de 2013) et l'augmentation du taux de rotation de la main d'œuvre (11% en 2008 contre 14% au début de 2013). Par ailleurs, les jeunes apparaissent de plus en plus concernées par la précarité et la pauvreté ceci s'expliquant par le maintien d'une part élevée de jeunes sortant du système scolaire avec un faible niveau de qualification (autour de 12% des jeunes).

2. Des difficultés d'emploi et de stabilisation des situations ?

Précaution d'analyse : Les données présentées ci-dessous ne sont pas des données de chômage mais des données sur les demandeurs d'emploi fin de mois de catégories A, B et C²⁶ (source : Pôle Emploi, 2012 – traitement INSEE).

²⁶ Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois)

Des demandeurs d'emploi diplômés et de catégories socioprofessionnelles « moyennes ou supérieures »

La répartition de la demande d'emploi dans le secteur 2 est proche de celle observée au niveau communal en ce qui concerne l'âge. On notera néanmoins la plus faible représentation des jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs (12,9% des DEFM dans le secteur 2 contre 15,4% sur Grenoble).

Certains quartiers se distinguent par une représentation plus forte du public jeune, notamment, Esplanade, Jean Jaurès, Trois Tours, Grenette, Préfecture ou des séniors, de même Préfecture, Trois Tours mais également Notre Dame, Ile-Verte-Maréchal Randon, Saint-Laurent-Lavalette, Saint-André.

La répartition des demandeurs d'emploi diffère en revanche sur le niveau de diplôme et les CSP ; les personnes diplômées et les CSP supérieures sont davantage représentées. Plus de 52% des DEFM du secteur 2 sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à Bac +2, soit près de 1 280 personnes au 01/01/13 contre 37,5% au niveau communal et 35% sont cadres, techniciens ou agents de maîtrise, soit 850 personnes contre 23,4% au niveau communal²⁷. A noter que le quartier Hoche est particulièrement atypique sur ce volet, les DEFM diplômés du supérieur représentant 28% de l'ensemble et les « CSP+ », 19%.

Des quartiers concernés par un chômage de longue durée

En 2012, la représentation des DEFM longue durée est relativement proche de la moyenne communale.

	de 1-2 ans	en % des DEFM	de plus de 2 ans	en % des DEFM	de plus de 1 an	en % des DEFM
Secteur 2	345	14,3%	372	15,4%	717	29,7%
Grenoble	2 246	17,7%	2 027	15,9%	4 273	33,6%

Source : Pôle Emploi, 2012 – traitement INSEE

On soulignera une représentation plus forte de la demande d'emploi de longue durée (1-2 ans et plus de 2 ans) dans les quartiers Saint-Laurent, Saint-André, Hebert-Mutualité, Génissieu et Hoche (plus de 35%). En effectif, ce sont les quartiers Saint-Laurent et Championnet les plus concernés.

Un salarié sur quatre concerné par l'instabilité de l'emploi²⁸

A l'échelle du secteur, l'instabilité de l'emploi concerne plus d'un salarié sur quatre (26%, soit plus de 3 400 personnes), légèrement plus qu'au niveau communal (23,5%). Elle est plus présente (plus d'un salarié sur trois) dans les quartiers Championnet et Génissieu. Toutefois, un des éléments à prendre en compte dans l'analyse est la présence de nombreux étudiants dans le secteur 2 pouvant être comptabilisés dans cette catégorie du fait de la réalisation de périodes d'apprentissage ou de stage.

En ne comptabilisant que les CDD, intérim et emplois aidés, l'instabilité de l'emploi concerne un salarié sur cinq dans le secteur comme au niveau communal mais plus d'un salarié sur quatre dans les quartiers Championnet et Génissieu.

Au vu de ces données, il apparaît donc que la précarité financière des ménages n'est pas liée étroitement à l'instabilité de l'emploi dans le secteur 2. Les quartiers qui présentent les effectifs et parts les plus élevés de personnes en situation de pauvreté monétaire (Saint-Laurent-Lavalette, Notre Dame et Hoche principalement) ne sont pas ceux qui ressortent sur la question de l'instabilité de l'emploi. La pauvreté dans ces quartiers concerne donc davantage des personnes inactives, éloignées de l'emploi.

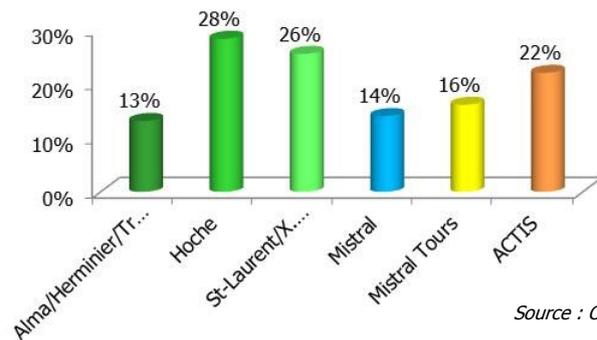
²⁷ A noter qu'en un an, le nombre de DEFM de catégories A, B ou C a augmenté de 10,5% à Grenoble et de plus de 14% pour les personnes diplômées du supérieur.

²⁸ Sous le terme d'emploi instable sont regroupées les formes particulières d'emploi (ou d'emplois précaires selon le terme employé par l'INSEE), c'est à dire les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

Focus sur les quartiers Alma/Herminier/Très-Cloître, Hoche et Saint-Laurent à partir des données OPS d'ACTIS

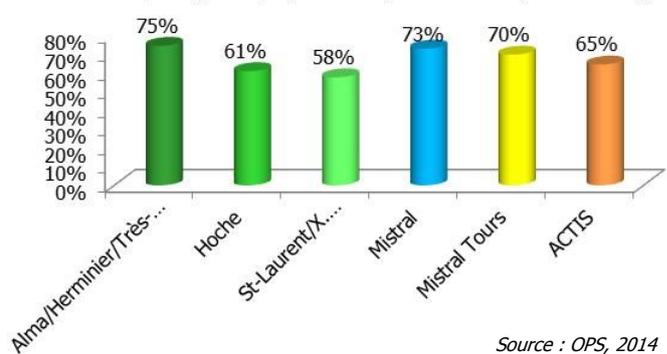
A l'instar des indicateurs de pauvreté monétaire, les indicateurs relatifs à l'emploi issus de l'enquête OPS réalisée auprès des locataires du parc social d'ACTIS, font état d'une représentation plus importante des personnes en situation d'emploi stable dans le quartier Hoche, caractéristique en lien étroit avec la part importante de logements réservés par les collecteurs 1%. Cette situation au niveau de l'emploi caractérise également le quartier Saint-Laurent/Quai Perrière/Xavier Jouvin avec plus de 25% des majeurs occupants ayant répondu à l'enquête OPS en emploi stable. A l'inverse, ces derniers ne représentent que 13% des répondants dans le quartier Alma/Herminier/Très-Cloître, près de 10 points de moins que la moyenne des répondants du parc ACTIS.

Part des majeurs occupants répondants en emploi stable



Source : OPS, 2014

Part des majeurs occupants répondants sans emploi (au foyer, retraités, en invalidité, étudiant...)



Source : OPS, 2014

Le point de vue des acteurs : Des situations face à l'emploi « aux deux bouts de la chaîne »

Globalement la situation du secteur 2 apparaît relativement favorable en termes d'emploi que ce soit au niveau quantitatif (effectif des demandeurs d'emploi) ou qualitatif (type de public touché).

Ce qui caractérise le secteur est la diversité des situations avec d'un côté un public, diplômé et qualifié pour lesquels la réponse apportée est légère, s'apparente à un « coup de pouce » et de l'autre des personnes en grande difficulté, très éloignées de l'emploi.

En ce qui concerne le 1^{er} public, il s'agit de personnes souvent diplômées, pour une part des étudiants à la recherche d'un 1^{er} emploi stable ou qui décrochent. *Les données de la Mission Locale Jeunes font état de 1 401 jeunes du quartier « Centre-ville/Chorier-Berriat » suivis par en 2013, soit 29% de l'ensemble dont 524 nouveaux inscrits, soit 31% de l'ensemble. 48% des jeunes suivis en 2013 ont un niveau IV ou supérieur²⁹ contre 35% sur Teisseire-Abbaye-Jouhaux et 32% sur Villeneuve-Village Olympique. La particularité du public en demande dans le quartier a amené la structure à ouvrir ses accompagnements aux bac+3 et bac +4.*

Le public éloigné de l'emploi, quant à lui, ne constitue pas un groupe homogène. Il regroupe des personnes de passage, des migrants, des personnes dont l'état de santé physique mais surtout psychique ne permet pas l'accès à l'emploi. Des jeunes dont la pauvreté culturelle et sociale s'accroît et impacte largement les conditions d'insertion sont également concernés.

« il y a un public qui n'est plus touché par l'offre culturelle et éducative ou qui s'exclut de lui-même »

3. Des situations d'isolement et un manque de liens sociaux ?

Précaution d'analyse : Les questions familiales et d'isolement social sont particulièrement difficiles à approcher par le biais de données objectivées. Si nous retenons dans cette analyse, la part de familles monoparentales et celle des ménages isolés par âge, nous soulignerons que **le fait d'être une famille monoparentale ne reflète pas nécessairement des difficultés familiales tout comme celui d'être un ménage constitué d'une seule personne ne révèle pas de façon systématique une situation d'isolement social**. Ils peuvent en revanche constituer des facteurs de fragilité. Il s'agit donc d'apporter quelques éléments chiffrés d'éclairage sans pour autant effectuer de raccourcis d'analyse.

Des familles monoparentales plus représentées dans les quartiers Championnet, Saint-Laurent-Lavalette et Hoche

Globalement, la part de familles monoparentales dans l'ensemble des familles³⁰ dans le secteur 2 est inférieure à la moyenne grenobloise, soit 15,3% contre 17,5%. En revanche, l'analyse infra-secteur met en évidence des quartiers au sein desquels ces familles sont plus représentées. Ainsi, on note des parts de plus de 20% dans 5 des 16 quartiers du secteur dont notamment Championnet, Saint-Laurent-Lavalette et Hoche.

Des ménages constitués d'une personne seule plus représentés qu'au niveau communal

A tous les âges, les ménages constitués d'une seule personne sont plus fortement représentés dans le secteur 2 qu'au niveau communal, cet élément pouvant notamment s'expliquer par les caractéristiques du parc de logement (taille des logements principalement) ainsi que par le besoin, notamment à partir d'un certain âge de vivre au plus près des commerces et services de proximité.

²⁹ Rappel de la classification des niveaux de qualification : niveau VI et Vbis= sans diplôme ou BEPC, niveau V = CAP ou BEP, niveau IV = baccalauréat, niveau III = bac+2, niveau I et II = bac+4 et supérieur

³⁰ Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :
- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale)

	25-54 ans		55-79 ans		80 ans et plus	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Secteur 2	3869	29	2459	38	1305	58
Grenoble	15367	25	10442	35	4774	53

Source : INSEE, RPG 2011

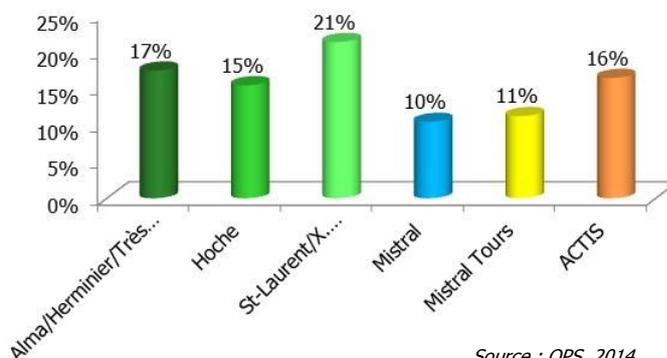
On notera des différences importantes entre classes d'âge et entre quartiers. Les ménages d'une personne de 25-54 ans sont particulièrement représentés à Ile Verte – Maréchal Randon, Championnet ou encore Saint-Laurent-Lavalette alors qu'ils représentent moins de 20% des personnes de cette tranche d'âge à Hoche. Pour ce qui est des personnes âgées de 55-79 ans, le fait de vivre seul concerne plus de 45% des résidents des quartiers Ile Vert-Saint Roch, Grenette, Esplanade, Saint-Laurent-Lavalette et Notre Dame contre moins de 20% à Jean Jaurès. **Enfin pour les 80 ans et plus, âge auquel des besoins de soutien et d'accompagnement à domicile peuvent se manifester et être d'autant plus important que la personne vit seule à son domicile, la part des ménages isolés est de plus de 60% dans 7 des 16 IRIS du secteur, plus particulièrement à Saint-Laurent-Lavalette, Championnet, Notre Dame et Saint-André.**

Focus sur les quartiers Alma/Herminier/Très-Cloître, Hoche et Saint-Laurent à partir des données OPS d'ACTIS

A l'inverse des indicateurs de revenus et d'emploi, les éléments portant sur la structure des ménages des locataires du parc ACTIS rapprochent les quartiers Alma/Herminier/Très-Cloître et Hoche, eux-mêmes proches de la moyenne du parc. Au regard des données portant sur les quartiers Mistral ces quartiers présentent une part importante de ménages constitués d'une seule personne (plus de 30% contre environ 20% à Mistral) et de familles monoparentales (plus de 15% contre 10-11% à Mistral) et une faible représentation des familles nombreuses (moins de 10% contre 18% à Mistral). On note que le quartier Saint-Laurent/Quai Perrière/Xavier Jouvin se distingue par des parts encore plus élevées que celles des deux autres quartiers du secteur 2 étudiés (représentation encore plus forte des ménages d'une personnes et des familles monoparentales).

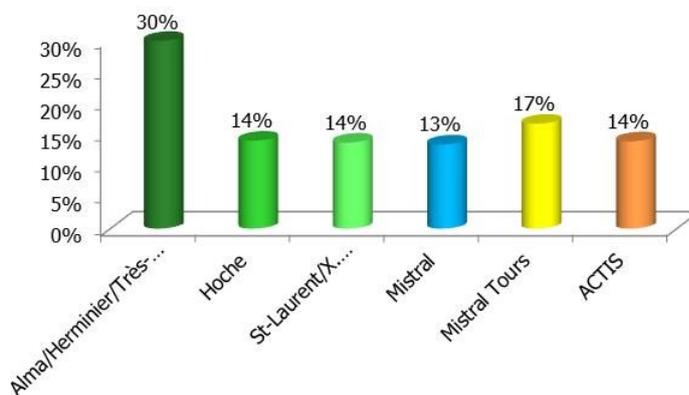
Les quartiers étudiés diffèrent sur la question de l'âge des occupants. En effet, Alma/Herminier/Très-Cloître se distingue par une représentation forte des personnes âgées de 65 ans et plus parmi les occupants (près de 30%) et plus à la différence de Hoche, Saint-Laurent/Quai Perrière/Xavier Jouvin, Mistral et la moyenne ACTIS.

Part des familles monoparentales parmi les ménages répondants



Source : OPS, 2014

Part des occupants de plus de 65 ans



Source : OPS, 2014

Le secteur est incontestablement attractif de par son activité économique, la proximité des commerces et des services, le brassage de populations résidentes et non résidentes et la mixité culturelle et sociale. Il accueille donc autant les publics les plus aisés de la ville que des publics à la recherche de petits logements, de facilités d'accès aux services ou encore d'une dynamique d'insertion permise par la mixité tels que les familles monoparentales, les personnes âgées, les personnes isolées, les étudiants...

Toutefois, les acteurs rencontrés formulent l'hypothèse d'une densité de population et d'un turn-over des ménages qui pourraient conduire, au-delà de l'anonymat recherché, à un certain isolement et ce, de façon plus marquée que dans les quartiers plus populaires de la ville. L'émergence du lien social dans ce type de quartier est rendue complexe par la diversité des publics et la faible durée de résidence d'une partie d'entre eux. Certains publics pourtant en difficulté, restent à l'écart de la vie sociale et des moyens d'expression par comportement de retrait, manque de confiance et absence de groupes culturels et sociaux constitués. Certaines femmes seules avec enfants sont dans ce cas et peuvent connaître un isolement et des difficultés à prendre connaissance des circuits et offres pouvant les concerner.

Les quartiers Alma/Très Cloître et Hoche se distinguent néanmoins par la persistance des solidarités entre habitants ce que peinent à faire émerger, les nouveaux quartiers de la Caserne de Bonne et de Blanche Monnier.

On soulignera également un isolement qui touche des publics spécifiques, notamment les personnes âgées dont le public issu de l'immigration³¹ et les personnes en situation de grande précarité. En effet, le secteur attire et concentre les personnes âgées vivant seules, sans famille occupant pour certains des logements peu accessibles qui limitent leurs sorties. Le manque de repères et d'accompagnement chez les migrants âgés entraînant des difficultés d'accès aux droits (retraite, couverture maladie...) et aux services (santé, portage de repas...) est net et particulièrement marqué chez les femmes de migrants âgées veuves dont les situations sont complexifiées par une moindre maîtrise de la langue française et une moindre connaissance des acteurs et des réseaux. *A titre d'exemple, on notera que l'association Pays'Âge a accueilli, en 2013 lors de ses permanences, un public masculin à 95%. Parmi ses 236 adhérents actifs, seuls 19 sont des femmes, celles-ci étant moins partie-prenante des réseaux et lieux de lien social.*

Par ailleurs, les personnes en situation de grande précarité sont pour la plupart, dans une recherche de lien social. Outre les attentes en termes d'amélioration de leur situation financière et de logement, la demande évolue d'un besoin d'alimentation vers une recherche d'écoute, de convivialité, de repères voire de statut social. Les données de fréquentation des structures d'aide en témoignent. *En effet, la fréquentation des structures d'aide est en hausse tandis que la file active reste stable. A titre d'exemple, Accueil SDF enregistre une augmentation de 15% du nombre de passages (23 700 en 2013) pour une file active stable comprise entre 900 et 1 100 personnes.*

Regards de la Fondation de France sur la solitude

Dans son rapport 2014, la Fondation de France note le développement des situations de solitudes chez les français. En 2014, cinq millions de français n'ont pas eu de relations sociales au sein des cinq réseaux de sociabilité (familial, professionnel, amical, affinitaire ou de voisinage) dans l'année et 1 français sur 10 se sent soit exclu, soit abandonné, soit inutile, ce sentiment n'étant pas directement lié à l'état objectif de solitude. Depuis 2010, le taux de personnes isolées reste relativement stable en zones rurales (11 % en 2014 contre 9% en 2010) mais il s'accroît dans les villes (13% de personnes isolées en 2014, contre 8% en 2010). Il est souligné l'affaiblissement des réseaux de proximité (familles, amis, voisins) qui n'est pas compensés pour les personnes en situation d'isolement objective par un investissement dans les réseaux sociaux virtuels.

L'étude met en évidence l'impact majeur de la pauvreté sur la solitude ainsi que de l'accès à l'emploi. En effet, le fait d'accéder à l'emploi est déterminant pour l'intégration sociale. L'incidence du chômage est particulièrement forte entre 50 et 59 ans : 29% des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont seuls (contre 12% en moyenne sur l'ensemble de la population). Enfin, le dernier élément fort pointé par le rapport concerne la solitude des aînés. La génération des 75 ans et plus est celle qui a été la plus impactée par la montée des solitudes en France : 1 personne âgée sur 4 est seule (27% en 2014 contre 16% en 2010), phénomène plus marqué dans les grandes villes (33% contre 21% des personnes résidant dans une commune rurale).

³¹ Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises.

4. Un parc ancien et des prix élevés qui génèrent des problématiques logement ?

La question du logement est étroitement liée à celle de la précarité et recouvre de nombreuses problématiques. Si l'absence de logement constitue la situation la plus extrême, les problématiques de logement concernent également une fraction des couches modestes et moyennes dans la mesure où leurs conditions de logement ne correspondent pas à leurs aspirations : détériorations, mauvaise insonorisation, surface trop faible, quartier dégradé, etc.

Aussi, les problématiques liées au logement peuvent être abordées sous plusieurs angles dont l'effort financier réalisé par le ménage pour se loger, la question de la précarité énergétique ou encore les situations de non-décence et d'insalubrité.

Au-delà de l'analyse des revenus, une approche par le taux d'effort qui témoigne de certaines difficultés dans le secteur 2

Les aides personnelles au logement (qui regroupent trois types d'aide : l'aide personnalisée au logement, l'allocation de logement à caractère familial et l'allocation de logement à caractère social) ont pour objectif de favoriser l'accès au logement des ménages modestes par la prise en charge d'une part de leurs dépenses de logement, dans le secteur locatif comme en cas d'accession à la propriété.

A Grenoble, hors public étudiant, sont recensés 20 192 bénéficiaires d'aides personnelles au logement dont 45% résident dans le parc privé. Ce sont dans les secteurs 2, 6 et 1 que les effectifs d'allocataires logement sont les plus importants. On notera également que 55% d'entre eux dans le secteur 2 résident dans le parc privé qui loge donc des personnes pouvant potentiellement être en difficulté.

	Nombre d'allocataires logement (hors étudiants)	dont allocataires résidant dans le parc privé	Part des allocataires résidants dans le parc privé
Secteur 1	3 491	2 244	64,3%
Secteur 2	3 877	2 135	55,1%
Secteur 3	2 881	1 615	56,1%
Secteur 4	3 184	1 892	59,4%
Secteur 5	3 208	702	21,9%
Secteur 6	3 536	503	14,2%
Grenoble	20 192	9 098	45,1%

Source : CAF 2013

Outre l'étude du nombre d'allocataires logement, celle du taux d'effort en matière de logement de ces allocataires apparaît particulièrement pertinente pour l'analyse des difficultés socioéconomiques de la population résidente du secteur 2.

Définition :

Le taux d'effort correspond à la part du budget que les allocataires consacrent à leur dépense de logement après prise en compte des allocations logement. Cet indicateur est calculé sur la base des personnes bénéficiant d'une allocation logement à l'exception des étudiants et des personnes de plus de 65 ans. Le calcul du taux d'effort s'effectue ainsi : $(\text{montant du loyer} + \text{charges forfaitaires} - \text{allocation logement}) / (\text{revenus mensuels du foyer} + \text{prestations} - \text{allocation logement}) \times 100$.

Au vu des coûts du logement, c'est dans le secteur 2 que l'on trouve le nombre le plus important d'allocataires-logement dont le taux d'effort pour se loger est supérieur à 30% de leurs revenus. On soulignera que le parc de logements est constitué pour près de la moitié de petits logements attractifs pour les jeunes, les personnes vivant seules, les personnes âgées mais dont le coût à la location et à l'achat est important³² pouvant entraîner des difficultés financières chez les ménages concernés.

	Nombre d'allocataires logement avec taux d'effort \geq 30%	dont allocataires logement du parc privé avec taux d'effort \geq 30%
Secteur 1	1170	1055
Secteur 2	1284	1162
Secteur 3	762	660
Secteur 4	915	790
Secteur 5	446	284
Secteur 6	329	167
Grenoble	4910	4129

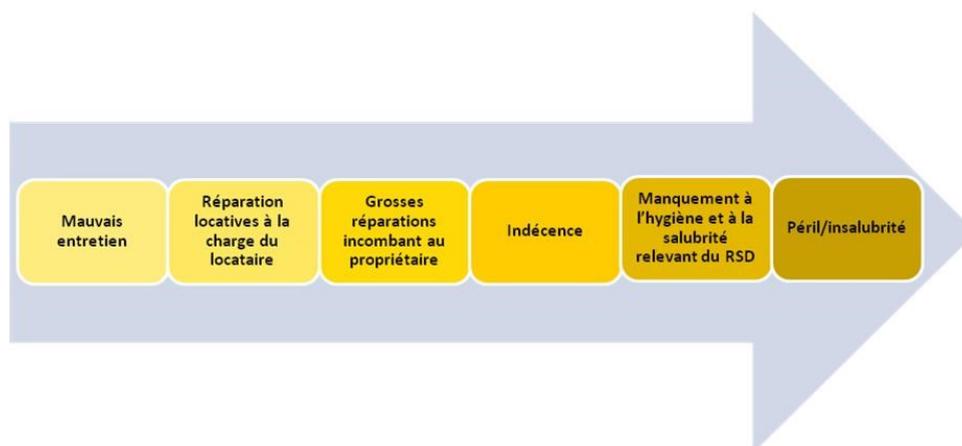
Source : CAF 2013

Un parc ancien qui génère des situations de non décence et d'insalubrité

Définitions :

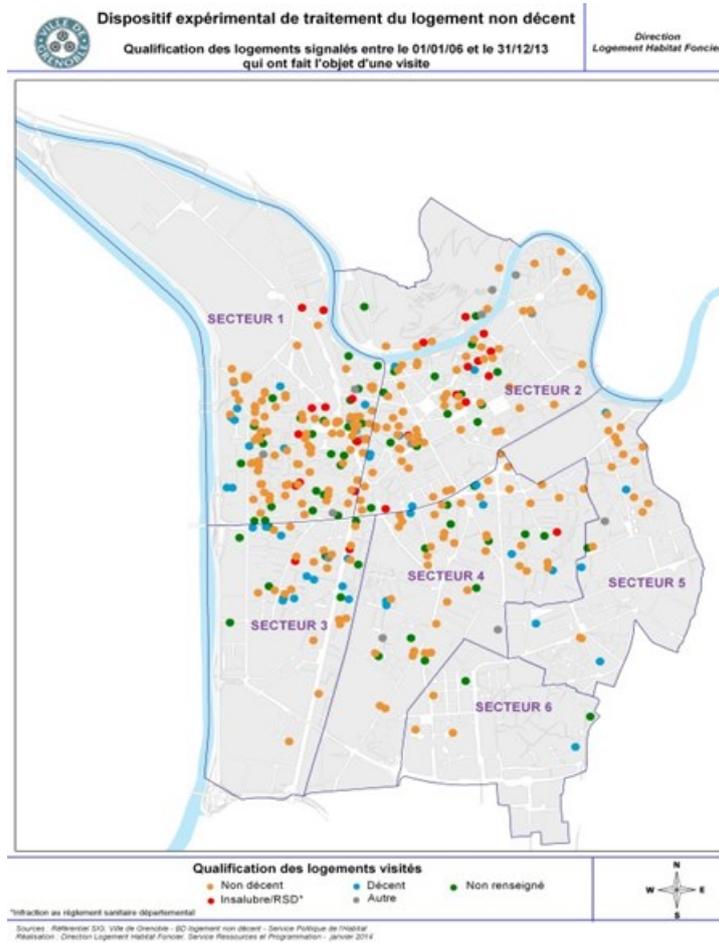
L'indécence d'un logement relève des relations contractuelles entre le bailleur et le locataire. La notion de décence s'apprécie par rapport à la conformité du logement, à des caractéristiques minimales de confort et d'équipement mais aussi de salubrité et de sécurité (décret n°2002-120 du 30 janvier 2002).

La notion d'insalubrité concerne des menaces pour la santé causées par l'indignité de l'habitat. L'insalubrité sera appréciée à l'occasion d'une visite / enquête des lieux et relève de la compétence d'un agent assermenté de l'ARS.



³² Le secteur 2 est le secteur de Grenoble qui présente les coûts à l'achat et à la location les plus importants de Grenoble. A titre d'exemple, en 2012, le prix moyen à l'achat d'un appartement T3 dans le secteur est de 2711 euros le m² contre 2385 euros le m² en moyenne au niveau communal (source : Observatoire Notaires en Isère).

Le secteur 2 est fortement concerné par les situations de non-décence et d'insalubrité, 2^{ème} secteur après le secteur 1 en nombre de dossiers portés à connaissance des services de la ville du fait de l'ancienneté du parc principalement. Les logements concernés sont pour $\frac{3}{4}$ d'entre eux des petits logements, pour moitié des logements équipés d'un chauffage électrique et pour moitié occupés par des personnes qui vivent seules.



Des ménages en difficulté pour assumer les charges liées au logement

L'étude des demandes formulées auprès du Fond de Solidarité Logement et des dossiers traités par la plateforme énergétique du CCAS apporte de l'information sur certaines difficultés pouvant être rencontrées par les ménages dans le paiement des charges liées au logement.

Définition :

La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales place le fonds de solidarité pour le logement (FSL) sous l'autorité du Département, qui assure majoritairement son financement depuis le 1er janvier 2005. Le fonds de solidarité pour le logement participe à la mise en œuvre du droit au logement des personnes défavorisées. Le FSL « charges courantes » (qui se distingue du FSL « accès » et du FSL « maintien ») est destiné à répondre à une demande ponctuelle de soutien financier. Il peut être saisi par tout ménage éprouvant des difficultés à assumer ses obligations relatives au paiement des charges liées au logement :

- électricité
- gaz (hors bouteilles de gaz)
- autres énergies (fuel, bois, charbon...) (hors bidons de fuel ou de pétrole)
- eau
- assurance habitation (hors protection juridique)
- régularisation de charges locatives
- mensualité(s) de loyer d'un montant inférieur à deux termes bruts de loyer (loyer principal + charges) ou trois termes résiduels (loyer principal + charges - aide au logement)
- charges de copropriété pour les propriétaires occupants (eau et énergie uniquement)
- contrat d'entretien annuel de chaudière, ramonage de cheminée

En 2013, 222 demandes de FSL « charges courantes » ont été formulées par des ménages résidant dans le secteur 2 (à noter que les données de 3 IRIS ne sont pas renseignés car inférieures à 5), soit 13,5% de l'ensemble des demandes de Grenoble. Ces demandes sont moins nombreuses que dans les secteurs 1, 3, 5 et 6.

	Nombre de demandes FSL « charges courantes »	Répartition (en %)
Secteur 1	274	16,7%
Secteur 2	222	13,5%
Secteur 3	326	19,9%
Secteur 4	213	13%
Secteur 5	313	19,1%
Secteur 6	293	17,9%
Total	1 641	100%

Source : CG 2013

Précarité et vulnérabilité énergétique dans l'agglomération grenobloise, Regards Croisés de l'Obs'Y, extraits :

« En France, la précarité énergétique est reconnue comme un problème social à part entière depuis 2010 avec la loi Grenelle II : « Est en précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». »

« La hausse des coûts de l'énergie est devenue un véritable problème pour une part croissante de la population. Problème lié à nos modes de vie qui requièrent une mobilité quotidienne encore trop souvent dépendante de la voiture, problème lié au prix du logement, qui impose à certains soit de s'éloigner des centres villes, soit d'habiter dans des logements moins bien isolés. Des situations de précarité énergétique sont ainsi apparues, impactant en premier lieu ceux dont les budgets sont les plus serrés. »

Face à la problématique de précarité énergétique et en complément des dispositifs nationaux et départementaux, le CCAS de Grenoble a mis en place en 2012, un dispositif dédié à la lutte contre la précarité énergétique. Au mois de mai 2014, 211 dossiers ont été traités par la plateforme du CCAS depuis sa création dont 41 dans le secteur 2, soit 19% de l'ensemble.

	Nombre de dossiers « plateforme énergétique »	Répartition (en %)
Secteur 1	45	21%
Secteur 2	41	19%
Secteur 3	31	15%
Secteur 4	47	22%
Secteur 5	38	18%
Secteur 6	9	4%
Total	211	100%

Source : CCAS, mai 2014

Le point de vue des acteurs : Des spécificités du parc de logement dans le secteur 2

Le parc social présente des caractéristiques spécifiques au regard des autres secteurs de Grenoble. Dans les quartiers Saint-Laurent et Notre-Dame, de nombreux logements sociaux sont diffus situés au sein de copropriétés, anciens, en étage sans ascenseur et atypiques (en termes de taille notamment) induisant des problématiques d'accessibilité, de précarité énergétique et d'isolement.

Dans le quartier Hoche, la configuration du parc social est plus classique mais les coûts de loyer sont relativement élevés (du fait de la période et des conditions de construction). Les coûts de loyer sont également élevés au sein des groupes de logements récents (Caserne de Bonne, Ile Verte) impactant le type de public pouvant accéder à ces logements et créant certaines difficultés d'intégration (sociale et économique) des publics plus précaires arrivés dans le cadre du relogement opérationnel.

Outre les spécificités du parc social, est mise en avant la vétusté de certains logements et groupes de logement, la majorité des logements des secteurs 1 et 2 ayant été construits avant 1949. La problématique apparaît plus présente dans les rues Chenoise, Brocherie, Renaudon, Madeleine, Très-Cloître... et certains publics sont davantage concernés (personnes vivant seules, étudiants, ...). Cette vétusté est à l'origine de situations de précarité énergétique qui concernent notamment des personnes bénéficiaires du RSA ou de l'AAH qui peuvent passer chez elles, une majorité de la journée. **Aussi le reste à vivre des ménages modestes ou en situation de précarité dans le secteur 2 est particulièrement impacté par la problématique du logement.**

Le mal-logement en 2014 par l'Observatoire des Inégalités

Si le pays s'est enrichi et de fait les conditions de logement améliorées, les acteurs du logement mettent en évidence de multiples situations complexes dans lesquelles vivent une partie de la population française. 3 524 426 personnes sont non ou très mal logées en France. 693 978 sont privées de logement personnel et 2 778 000 vivent dans des conditions de logement très difficiles (privation de confort, surpeuplement...).

5. Des questions qui émergent...

La rencontre des acteurs implantés et/ou impliqués sur le secteur 2 a permis l'émergence de trois questions centrales liées à la problématique de départ, **l'appréciation de la pauvreté et de la précarité dans un secteur globalement favorisé.**

La première concerne le vécu en situation de précarité dans un quartier aisé. Il ressort globalement, malgré une précarité masquée par la présence des commerces et la concentration des efforts sur des quartiers plus marqués par les difficultés et l'isolement de certains publics, des éléments positifs notamment **une pauvreté moins difficile à vivre grâce à la mixité, la mobilité, l'insertion dans la ville ainsi qu'une moindre stigmatisation permise par un habitat diffus.**

« la pauvreté est moins pénible car la population est moins enclavée »

Les acteurs s'interrogent également sur l'existence de la mixité sociale dans le secteur 2. Si l'observation des populations et des usagers des structures témoigne d'une mixité entre des publics en situation de pauvreté et des publics aisés avec un haut niveau socioculturel et d'éducation, des frontières, regroupements par catégories socioéconomiques et manque d'ouverture persistent. L'intégration de publics en situation de précarité dans certains quartiers n'est pas toujours évidente. **Les acteurs rencontrés, pour la plupart, préfèrent parler de « mixité spatiale » plutôt que de « mixité sociale ».**

« le brassage est superficiel, il y a des stratégies d'évitement »

Enfin, l'adaptation des réponses aux besoins identifiés dans le secteur constitue une question majeure. **Le secteur 2 est caractérisé par une vie associative riche, des dynamiques sociales et de quartier** auxquelles participent pleinement les écoles, qui contribuent à la mixité ainsi **qu'une forte présence des structures d'aide aux personnes en situation de grande précarité.** Toutefois, **le déficit d'offre est souligné limitant le développement de « l'aller-vers », de la prévention et de l'accompagnement** alors que l'accès aux services reste particulièrement complexe pour certains publics du fait des délais, des circuits, de la barrière de la langue, ...

Un point de vue d'expert : entretien avec Amélie MAZÉ

Amélie Mazé a coréalisé une étude sur la pauvreté dans un arrondissement parisien favorisé pour le compte du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris en 2011, dans le cadre de l'ABS. Elle est actuellement doctorante à l'ODENORE et chargée d'étude « Accès aux Droits et Non-Recours » au Conseil Général du Val-de-Marne.

Vous avez analysé la pauvreté dans un arrondissement favorisé à Paris (le 16^e). Qu'est ce qui la caractérise ?

Dans cet arrondissement résidentiel, étendu et très riche historiquement, la pauvreté s'explique moins par la présence de logements sociaux (3,7% des logements en 2012) que par des logements précaires : chambres de bonne, studios où vivent des couples avec enfants ou des familles monoparentales, caves louées illégalement... L'offre de travail précaire attire aussi des personnes.

Qui sont les personnes que vous avez rencontrées ?

Nous avons exclu des populations spécifiques (SDF et étudiants) pour se concentrer sur celles qui « vivent dans du dur ». On retrouve d'une part la pauvreté habituellement connue des services sociaux, de personnes aux parcours de vie chaotiques et aux difficultés chroniques. Plusieurs sont d'origine étrangère ; leurs qualifications étant non reconnues en France, elles sont cantonnées aux métiers peu qualifiés comme auxiliaire de vie. D'autre part, nous avons observé des situations de déclassement, de personnes ayant eu une situation professionnelle élevée, mais dont les ressources ont chuté suite au chômage ou la retraite. Elles continuent de vivre dans le 16^e arrondissement avec des ressources plus faibles, loin du confort qu'elles ont connu. On retrouve des personnes vivant seules, qui refusent de demander de l'aide à leur famille pour « garder la face ».

Comment les personnes vivent-elles le fait d'être en situation de pauvreté dans un quartier favorisé ?

On pensait observer des formes de violence symbolique, mais cela ne se voit que chez les personnes qui ont connu un déclassement, pour qui vivre dans le 16^e sans avoir les mêmes moyens qu'avant est difficile, elles sont obligées de couper avec leurs proches. Pour les autres, elles prennent leur situation avec de la distance, elles ne vont pas dans les mêmes commerces que les habitants de l'arrondissement notamment. Les personnes avancent surtout des avantages à vivre dans cet environnement. Il y a des attentes autour de l'école qui, avec la mixité, doit permettre aux enfants de rompre avec une pauvreté générationnelle et d'accéder à une vie meilleure. Les gens apprécient également la qualité des parcs, les rues agréables pour se balader, le calme, les relations cordiales. Personne ne m'a dit que c'était mieux de vivre dans des quartiers populaires, y compris ceux qui étaient passés par ces quartiers.

Quelles sont les relations entre les habitants de différentes conditions sociales dans ce quartier ?

On a été frappé par l'isolement social très marqué. Parfois le travailleur social ou le médecin est la seule personne à qui on parle. Les raisons à cela ? Des aspects matériels (le petit logement ne permet pas de recevoir), le manque de temps (entre le travail et les enfants) ou tout simplement l'absence d'envie de rencontrer des gens. Il y a juste 2 facteurs de liens sociaux persistants : l'église et surtout les enfants. Les rencontres se font avec les autres enfants, les parents autour de l'école... L'école et le parc sont les principaux endroits fréquentés par tous les habitants du quartier.

Les personnes en situation de pauvreté et résidant dans les quartiers riches ont-elles plus des difficultés particulières à accéder à leurs droits et services ?

Non au contraire, le non-recours semble plutôt minimisé pour 4 raisons :

- La non stigmatisation des lieux

Dans l'arrondissement étudié, la mairie réunit tous les services et c'est peu stigmatisant. Quand on entre dans le bâtiment, c'est la mairie donc ce n'est pas comme pousser la porte d'un service social clairement identifié.

- Le rôle des services sociaux pour les personnes en déclassement

Pour elles, il y a moins de honte à demander de l'aide à un service de l'Etat qu'à sa famille, il n'y a pas de relation affective derrière.

- Le rôle des enfants

Avoir des enfants est un vrai facteur de recours aux services. Des personnes disaient aller voir l'assistante sociale uniquement pour leurs enfants. On ne peut pas prendre sur soi quand on a des enfants, on ne peut pas leur infliger ce qu'on s'inflige, comme les restrictions alimentaires. Alors que les personnes seules ont plus de gêne ou de honte, le recours aux services sociaux peut être dégradant.

- Le rôle des services sociaux scolaires

C'est plus facile d'identifier des familles dans le besoin car elles sont rares. Ces services ont un rôle important pour détecter les situations problématiques et les orienter.

A retenir

- Un secteur qui n'est pas concerné par la pauvreté dans sa globalité mais des quartiers particulièrement touchés et des poches de pauvreté comparables à celle que l'on peut trouver dans les secteurs abritant des quartiers populaires
- Des quartiers qui connaissent un accroissement marqué de la pauvreté monétaire
- Une pauvreté visible qui concerne les publics en grande difficulté mais également une pauvreté plus invisible de personnes souvent isolées, ayant vu leur situation se dégrader récemment
- Une pauvreté qui concerne davantage des ménages de petite taille : personnes actives ou inactives vivant seules, personnes âgées, étudiants, familles monoparentales
- Des caractéristiques du logement (ancienneté et coût) qui impactent fortement le taux d'effort des ménages pour se loger et donc le reste à vivre

A partir d'états des lieux successifs réalisés sur le secteur 6, la vision d'un secteur et plus particulièrement de certains de ses quartiers accueillant davantage que d'autres quartiers de la ville et de l'agglomération grenobloise les populations en difficulté est établie. Or, un rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville datant de 2012 pointe le fait «*qu'une partie de l'absence d'amélioration de la situation des quartiers résulte de l'effet des mobilités géographiques qui n'est pas pris en compte : les habitants qui quittent ces territoires sont plus favorisés que la moyenne de ceux qui y résident, tandis que ceux qui viennent s'y installer présentent des difficultés plus marquées*»³³. Hypothèse : pour de nombreux habitants, ces quartiers seraient une étape de leur vie et de leur parcours résidentiel.

Il est difficile de travailler sur les trajectoires des habitants et peu d'études tentent d'illustrer ces propos. Nous pouvons néanmoins nous appuyer sur deux travaux d'envergure :

- «La mobilité résidentielle entre les quartiers de l'agglomération grenobloise 2006-2009» (août 2013), conduite par la METRO à partir des données de la CAF de l'Isère et se focalisant sur les allocataires -logement.
- «Le SAS ou la NASSE ? Les deux visages de la Seine-Saint-Denis» (janvier 2011), produite par Laurent Davezies (L'œil) et Philippe Estèbe (Acadie).

L'ambition de ce travail est donc de s'inscrire dans la démarche de ces deux rapports et de mobiliser la richesse des données existantes sur le territoire pour caractériser les quartiers du secteur 6 de Grenoble et interroger la grille de lecture SAS ou NASSE³⁴.

Il s'agit d'étudier les migrations résidentielles et le renouvellement de la population du secteur 6 afin de comprendre si que les indicateurs socioéconomiques de certains quartiers ne tendent pas à s'améliorer, tient à la dégradation de la situation des habitants ou au renouvellement de ces derniers. Par une analyse à la fois quantitative à l'échelle des IRIS (ou plutôt de regroupements d'IRIS) et qualitative, ce travail approfondit les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des ménages du secteur et précise la connaissance de l'occupation du parc de logement et des mouvements de population. Un dernier objectif consiste en l'appréciation de la fonction « tremplin » de certains quartiers du secteur, c'est-à-dire par lesquels passe une partie de la population pour accéder à des conditions de vie meilleures.

³³ Cour des comptes, « *La politique de Ville, une décennie de réforme* », Paris 2012.

³⁴ Le rapport de Laurent Davezies et de Philippe Estèbe étudie les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques ainsi que les stratégies résidentielles de la population de la Seine-Saint-Denis. Il pose l'hypothèse suivante : « ce n'est pas parce qu'un quartier est peuplé dans la durée de personnes présentant des caractéristiques pouvant être considérées comme des handicaps au regard des performances attendues que ces personnes sont durablement assignées à ces caractéristiques. ». Un territoire NASSE serait un territoire où sa population à dominante stable serait captive et ne connaîtrait pas d'amélioration de ses caractéristiques économiques et sociales tandis qu'un territoire SAS permettrait une évolution sociale et professionnelle positive ainsi qu'une capacité de mobilité résidentielle.

Éléments de méthode :

La méthodologie mobilisée se décline sur **deux volets complémentaires** : **une analyse quantitative** de quelques grands indicateurs à une échelle infra-secteur, permettant de mettre en évidence des signaux forts et **une analyse qualitative** permise principalement par la réalisation d'entretiens semi-directifs avec un panel de professionnels du secteur, la présentation des données et les échanges avec le directeur de territoire du secteur 6, la mobilisation de productions internes et externes dans un objectif d'illustration des constats et analyses formulés.

En ce qui concerne le volet quantitatif, plusieurs sources de données ont été mobilisées :

- Quelques indicateurs de sources publiques par thématique permettant de préciser les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la population du secteur 6
- Étude de différentes bases de données permettant de préciser et de documenter les mouvements de populations sur le secteur :
 - Données INSEE MIGOCOM – 2008
 - Données « Observatoire de la Villeneuve » - Ville de Grenoble – 2008-2012
 - Données CAF « allocataires logement » – 2013
 - Données OPS ACTIS – 2014

Trois quartiers sont étudiés : Villeneuve, Vigny-Musset et Village Olympique. Le quartier Villeneuve regroupe les IRIS « Arlequin », « Les Trembles », « Helbronner-Géants », « Baladins » et « Constantine » pour une population totale de 9450 habitants en 2011. Le quartier Vigny-Musset est constitué d'un seul IRIS, soit 5680 habitants. Le quartier VO regroupe les IRIS « VO Nord » et « VO Sud » occupés par 3430 habitants.

Limites :

Les données recueillies et étudiées dans le cadre de ce travail sont à la fois riches et relativement disparates en termes d'objet d'étude, de territoire et d'année. Nous proposons donc de les mobiliser pour illustrer, confirmer ou infirmer certains constats formulés à partir des données INSEE 2011 et CAF 2013.

Aborder les questions de mouvements et de renouvellement de la population nécessite au préalable d'apporter quelques clés de lecture. Le niveau et les modalités d'accroissement d'une population entre deux dates, ainsi que sa structure par âge et sexe, résultent de la combinaison de plusieurs composantes : la fécondité, la mortalité (notamment l'espérance de vie), ainsi que les phénomènes migratoires. A une échelle locale comme celle de la commune ou du secteur 6 de Grenoble, les migrations prennent une importance toute particulière et peuvent avoir un impact non négligeable sur l'évolution du profil social des habitants. L'analyse des mouvements migratoires constitue ainsi une étape clé dans la connaissance du territoire.

Aussi, est considéré comme stable, tout individu qui se déclare résident du territoire d'observation à deux dates distinctes. Est considéré comme mobile (entrant ou sortant), tout individu qui arrive ou quitte le territoire d'observation entre les deux dates considérées.

1. Des spécificités démographiques et socioéconomiques du secteur et de ses quartiers ?

Un secteur plus jeune...

L'analyse par secteur de Grenoble et leur comparaison fait ressortir la jeunesse du secteur 6. En effet, en 2011, les moins de 20 ans représentent 27% de la population du secteur contre 22% à l'échelle communale. Mais cette part est de 30% à Villeneuve contre 23% au Village Olympique.

... mais une population âgée également présente

A l'inverse les personnes âgées de 65 ans et plus sont moins représentées dans le secteur 6 qu'au niveau communal. Les personnes âgées de 65-79 ans représentent 9% de la population contre 10% mais l'écart est plus net pour les personnes de 80 ans et plus qui, elles, représentent 2% de la population du secteur contre 6% à Grenoble. De même, des différences existent entre quartiers : les personnes de plus de 65 ans représentent 13% de la population à Villeneuve contre 8% à Vigny-Musset.

Une forte représentation des familles avec enfants et parmi elles, des familles monoparentales et des familles nombreuses à relier aux caractéristiques du logement

A Grenoble, un ménage sur deux est constitué d'une personne seule. Cette donnée n'est pas représentative du secteur 6 : la part des ménages constitués d'une seule personne est de 38%.

Dans ce secteur, on **note en revanche une surreprésentation des familles monoparentales et des familles nombreuses**. En effet, la part de familles monoparentales dans l'ensemble des familles est de 23% contre 18% à Grenoble, celle des familles nombreuses (au moins 3 enfants) de 16% contre 8% au niveau communal. Ce dernier élément est à rapprocher des caractéristiques de l'offre de logements. Les grands logements (T4 et T5) représentent 51% du parc (57% à Villeneuve et 51% au VO) tandis que leur part est de 34% au niveau communal, attirant de fait des familles avec enfants.

Un taux d'activité³⁵ similaire à la moyenne grenobloise mais des indicateurs relatifs à l'emploi peu favorables

Le taux d'activité des 15-64 ans est de 69% dans le secteur 6 et de 70% à l'échelle communale, néanmoins 23 points séparent le VO de Vigny-Musset, quartier particulièrement actif comparativement à la moyenne grenobloise (78%).

En revanche, les indicateurs relatifs à l'emploi distinguent davantage le secteur de la moyenne communale. En effet, le taux de chômage des 15-64 ans (au sens de l'INSEE) est supérieur de 8 points à la moyenne communale en 2011 (23% contre 15%), de même chez les jeunes de 15-24 ans (33% contre 24%). Le chômage est particulièrement présent dans les quartiers Villeneuve (27%) et VO (28,6%) et la situation apparaît préoccupante pour les jeunes du quartier Villeneuve (41%).

Villeneuve et VO, des quartiers marqués par les situations de pauvreté et de précarité

Plusieurs indicateurs témoignent d'une présence forte de la précarité et de la pauvreté dans les quartiers du secteur 6 et notamment à Villeneuve et au Village Olympique, quartiers à concentration importante d'habitat social. A ce titre, on rappellera que le secteur compte 4655 logements sociaux familiaux et spécifiques au 01/01/2014 (2426 à Villeneuve, 1403 au VO et 623 à Vigny-Musset), soit 25% de l'ensemble du parc de logements sociaux de Grenoble.

28% des 0-64 ans à Villeneuve (soit 2313 personnes) et 25% à VO (soit 760 personnes) sont couverts par un allocataire RSA (toute composante) contre 12% à Grenoble. Plus de 40% de la population dans les deux quartiers (soit respectivement 3437 et 1254 personnes) est couverte par un allocataire bas revenus contre 21% à l'échelle communale. On soulignera également que la pauvreté concerne plus de 60% des enfants de 0-15 ans à Villeneuve (1393 enfants) et près de 80% au VO (427 enfants) contre 34,5% à l'échelle de Grenoble.

³⁵ La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Revenu précarité 2014, Cahier thématiques de l'Obs'Y, extraits :

«La géographie des revenus est très liée à la nature du parc de logement. La pauvreté est très présente dans les communes accueillant un parc locatif peu cher, parc à vocation social ou parc privé faisant office de parc social.» [...] «Le statut d'occupation du logement est le facteur le plus discriminant. Le revenu médian des propriétaires est 1,4 fois plus élevé que celui des locataires du privé. Entre locataires du privé et locataires du secteur social le rapport est de 1,7 (source : INSEE-DGI, revenus fiscaux localisés 2011).»

«Au cœur de l'agglomération, les quartiers d'habitat social de Grenoble (Les Trembles, Arlequin, Village Olympique Sud, Mistral, Jouhaux) et d'Echirolles (Les Essarts) sont les plus pauvres : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à 830 euros par mois.» [...] «Ces quartiers se caractérisent tous par la faiblesse du revenu des 10% les plus pauvres : moins de 225 euros par mois alors que dans la Métro le 1^{er} décile s'élève à 610 euros par mois.»

Une approche par le taux d'effort³⁶ en matière de logement qui nuance ces constats

L'approche par les taux d'effort apparaît particulièrement intéressante dans la mesure où elle prend en compte, outre les revenus, certaines charges fixes des ménages. Or, dans le secteur 6 les charges fixes liées au logement sont relativement contenues du fait de la proportion importante de ménages logés dans le parc social.

329 allocataires-logement CAF présentent un taux d'effort pour se loger supérieur à 30% de leurs revenus dans le secteur (126 à Villeneuve, 30 au VO et 173 à Vigny-Musset), soit 9% de l'ensemble des allocataires-logement tandis qu'ils sont 1170 dans le secteur 1 et 1284 dans le secteur 2, soit plus de 33% des allocataires-logement dans les deux secteurs.

Vigny-Musset, un quartier récent qui se distingue du secteur 6 avec des caractéristiques plus proches des moyennes communales

- Une structure familiale proche de celle de Grenoble (42% de ménages constitués d'une personne seule, 16% de familles monoparentales, 11,7% de familles nombreuses)
- Une offre de grands logements légèrement supérieure à la moyenne grenobloise (37,8%)
- Une structure démographique qui diffère de celle du secteur 6, les personnes de 20-64 ans étant fortement représentées (plus de 65% contre 59% au niveau du secteur et 63% à Grenoble)
- 17% des 0-64 ans couverts par un allocataire du RSA (889 personnes), 27% par un allocataire bas revenus (1407 personnes) et 44% des enfants vivant dans un foyer à bas revenus (543 enfants)

Focus sur les occupants du parc social d'ACTIS

Éléments de méthode :

Ce zoom est effectué à partir des données d'ACTIS sur les résidents de leur parc social ayant répondu à l'enquête OPS en 2014, soit :

- 344 ménages (sur 562 logements) sur le groupe d'habitation Village Olympique
- 343 ménages (sur 609 logements) sur le groupe d'habitation Arlequin
- 439 ménages (sur 640 logements) sur le groupe d'habitation Géants
- 137 ménages (sur 173 logements) sur le groupe d'habitation Vigny-Musset

Une comparaison est établie avec l'ensemble du parc d'ACTIS.

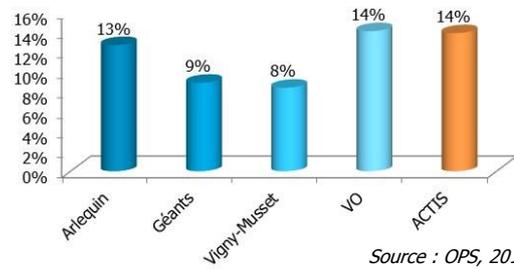
³⁶ Rappel : le taux d'effort correspond à la part du budget que les allocataires consacrent à leur dépense de logement après prise en compte des allocations logement (cf. analyse détaillée du secteur 2).

Ce focus permet, d'une part de caractériser les occupants d'une partie du parc social du secteur 6, les groupes ACTIS représentant 43% de l'ensemble du parc, et d'autre part, de confirmer sur une population comptée, les grandes caractéristiques du secteur et de ses quartiers mises en avant à partir des données INSEE dont le recueil est réalisé par échantillonnage.

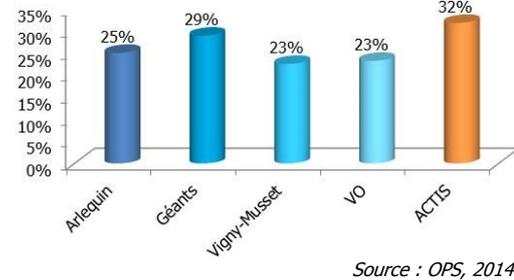
Premièrement, les données confirment certaines spécificités sociodémographiques et familiales du secteur 6 par rapport à la moyenne grenobloise au sein des résidents du parc ACTIS :

- les occupants sont globalement plus jeunes que dans l'ensemble du parc (à l'exception du VO)
- les ménages composés d'une personne seule sont moins représentés dans les différents groupes du secteur 6 par rapport à l'ensemble du parc ACTIS
- les familles nombreuses sont fortement représentées (en revanche il y a peu de différences sur les familles monoparentales entre les groupes de logement ACTIS du secteur 6 et l'ensemble du parc ACTIS)

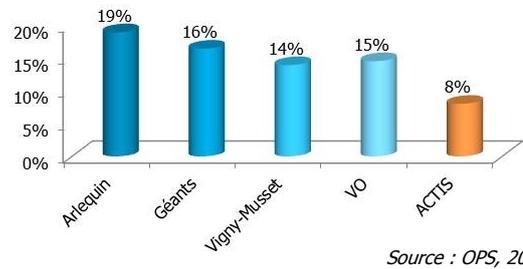
Part des occupants de plus de 65 ans



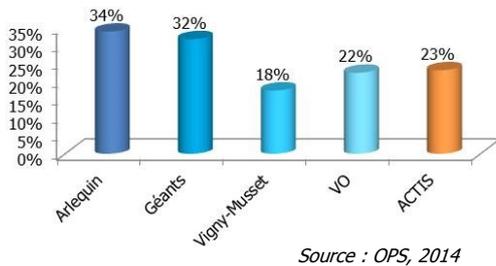
Part des ménages isolés parmi les répondants



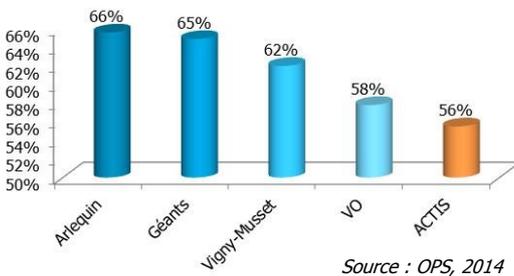
Part des familles nombreuses parmi les ménages répondants



Part des répondants dont les ressources sont inférieures à 20% du plafond PLUS



Part des répondants bénéficiaires d'une aide au logement

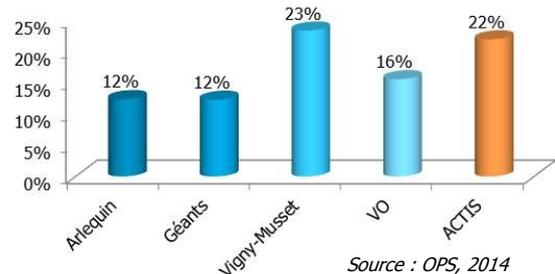


Deuxièmement, de la même façon, on retrouve certaines spécificités socioéconomiques du secteur 6 par rapport à la moyenne grenobloise au sein des résidents du parc ACTIS :

- une plus forte représentation des ménages dont les ressources sont inférieures à 20% du plafond PLUS (notamment Arlequin et Géants) par rapport à l'ensemble du parc ACTIS
- une plus forte représentation des ménages qui bénéficient d'une aide au logement dans les quartiers du secteur 6 (notamment Arlequin et Géants) par rapport à l'ensemble du parc ACTIS

Enfin, les spécificités de Vigny-Musset se retrouvent également au sein du parc social d'ACTIS. On soulignera notamment la présence plus marquée d'un public en emploi stable.

Part des majeurs occupants répondants en emploi stable



La situation dégradée des locataires du parc social de l'agglomération grenobloise est soulignée par l'Obs'Y dans son Regards Croisés *Trajectoires résidentielles dans l'agglomération grenobloise*

«La situation des occupants du parc locatif social devant l'emploi s'est sensiblement dégradée ces dernières années : en 2009, ils ne plus que 53% à être actifs, contre 64% en 2006.

Le parc locatif social est désormais très massivement occupé par des ménages à faibles ressources qui relèveraient de logements très sociaux : 82% des locataires ont des ressources inférieures à 80% du plafond PLUS» (données issues de l'enquête OPS, 2009).

Le point de vue des acteurs : Globalement, des publics qui présentent un cumul de difficultés mais des quartiers aux visages distincts

Les acteurs interrogés mettent tous en avant la précarité qui caractérise le quartier. Le niveau de vie particulièrement bas au regard des autres secteurs de Grenoble et communes de l'agglomération est souligné et au-delà, c'est le cumul de difficultés familiales, économiques et sociales qui apparaît préoccupant : de rares ménages où les deux parents sont en emploi, une problématique emploi marquée chez les jeunes, de faibles ressources, des barrières culturelles et linguistiques, des problématiques familiales complexes, des problématiques relatives au droit des étrangers, un accès difficile aux droits notamment en matière de santé, ...

Ces difficultés impactent largement les conditions de vie des adultes mais également des enfants en pesant notamment sur le budget loisirs et culture et éloignant les familles de l'offre socioculturelle. Toutefois, il est souligné que les familles restent pour la plupart investies dans le suivi de leurs enfants avec une volonté de réussite pour ces derniers. Ils entretiennent parfois des relations difficiles avec les structures scolaires car sont eux-mêmes en situation d'échec et d'incompréhension vis-à-vis de l'institution.

« les familles sont plus en difficulté qu'il y a quelques années, elles ne peuvent pas se permettre d'inscrire leurs enfants sur une durée importante pendant les vacances, quel que soit leur quotient familial, avant les familles se posaient moins de question »

« tout ce qui concerne les actions favorisant le développement de l'enfant constitue un facteur d'attractivité, sous réserve de leur gratuité ou quasi-gratuité »

Il est par ailleurs souligné comme un point d'alerte, le manque de mixité dans les structures publiques et associatives et notamment au collège Lucie Aubrac situé dans le quartier Villeneuve. Celui-ci souffre d'une fuite massive vers d'autres établissements publics et privés de nombreuses familles préoccupées par le faible niveau scolaire³⁷ de leur établissement de rattachement, accentuant de fait le phénomène. Les avis sont partagés entre l'effet positif d'un établissement implanté au cœur du quartier de la Villeneuve ayant l'expérience de l'accompagnement de jeunes en difficultés scolaires et au contraire le besoin de répartir les jeunes dans les autres établissements de la ville dans un objectif d'ouverture, de désenclavement et de mixité.

« la question de l'école et de sa fréquentation est primordiale, c'est souvent au moment de l'entrée au collège que les familles cherchent à partir »

³⁷ En 2014, le taux de réussite au Diplôme National du Brevet est de 69% au collège Lucie Aubrac (53% en 2013) contre 84% en moyenne sur l'ensemble des établissements publics grenoblois (source : data.gouv.fr).

Le renforcement des clivages face à l'accès à la culture est mis en avant par la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion dans son dossier annuel 2010

Si fin 2009 le ministère de la Culture et de la Communication publie les résultats d'une étude³⁸ qui montre que la moitié des français n'ont fréquenté aucun équipement culturel dans l'année (cinéma, théâtre, bibliothèque, musée, lieu de spectacle, visite de lieu de patrimoine...), le dossier de la MRIE met l'accent sur les différences selon le milieu social. Il cite l'étude de l'INSEE sur l'activisme culturel et sportif³⁹ lui montre que le nombre d'activités culturelles pratiquées dépend largement du niveau d'éducation et de la position sociale des personnes ainsi qu'une enquête du CREDOC⁴⁰ dont les conclusions pointent le peu d'occasion de sortir, de rencontrer d'autres personnes et de se divertir des personnes en situation de pauvreté.

Toutefois, si la question de la précarité apparaît commune aux trois quartiers du secteur 6, (dans une moindre mesure à Vigny-Musset), les images renvoyées par chacun d'eux diffèrent fortement :

- Villeneuve apparaît comme un quartier souvent stigmatisé et porteur d'une image qui dessert fortement la population. Néanmoins, le quartier concentre des problématiques diverses qui touchent différents publics : jeunesse en difficulté, familles monoparentales, histoires familiales complexes, précarité monétaire, chômage de longue durée, difficultés d'accès aux droits... A noter un attachement plus fort de la population à son quartier au niveau de la place des Géants expliqué par plusieurs éléments : un équilibre intéressant entre les statuts d'occupation des logements, une association d'animation qui favorise le lien social, un besoin de démarcation face à la galerie de l'Arlequin, ...
- VO est défini comme un quartier plus vieillissant avec une « vie de village » à laquelle la population résidente est attachée. Toutefois, l'avenue Marie Reynoard tend à dessiner une frontière fictive au niveau des relations entre habitants et des caractéristiques socioéconomiques, les ménages des tours étant plus fragilisés.
- Enfin, Vigny-Musset est un quartier qui se distingue nettement des deux autres par une identité moins marquée, des loyers plus chers et une population plus mobile difficile à caractériser.

2. Stabilité de la population ou forte mobilité dans le secteur 6 ?

Quelques constats à partir des données du RP2011 de l'INSEE

Entre 2006 et 2011, la population du secteur 6 a cru de plus de 1% par an (contre 0,2% par an à l'échelle communale), passant de 17 600 à 18 550 habitants. Toutefois, cette croissance est tirée par le quartier Vigny-Musset (15,8% par an). La tendance inverse est constatée à Villeneuve (-2,5% par an sur la période, soit près de 1300 habitants de moins) et au VO (-4% par an, soit près de 700 habitants de moins). Dès lors, ces premiers éléments questionnent l'attractivité de ces deux quartiers.

Les données sur l'ancienneté des ménages dans leur logement apportent quelques compléments même si l'indicateur ne nous renseigne pas sur l'ancienneté d'habitation dans le secteur 6 ou le quartier mais dans le logement.

On note premièrement une moindre représentation des ménages ayant, en 2011, emménagé récemment (depuis moins de 4 ans) dans leur logement dans le secteur 6 comparativement à la moyenne grenobloise (42% contre 50%), représentation encore plus faible au VO (40%) et à Villeneuve (32%). A l'inverse, près d'un ménage sur deux dans ses quartiers a emménagé dans son logement depuis plus de 10 ans contre moins de 35% à Grenoble.

Vigny-Musset est un quartier récent qui se distingue du secteur 6 et des quartiers Villeneuve et VO par une plus grande mobilité de ses habitants. En effet, plus de 58% des ménages ont emménagé dans leur logement il y a moins de 4 ans et seuls 16% sont installés depuis plus de 10 ans.

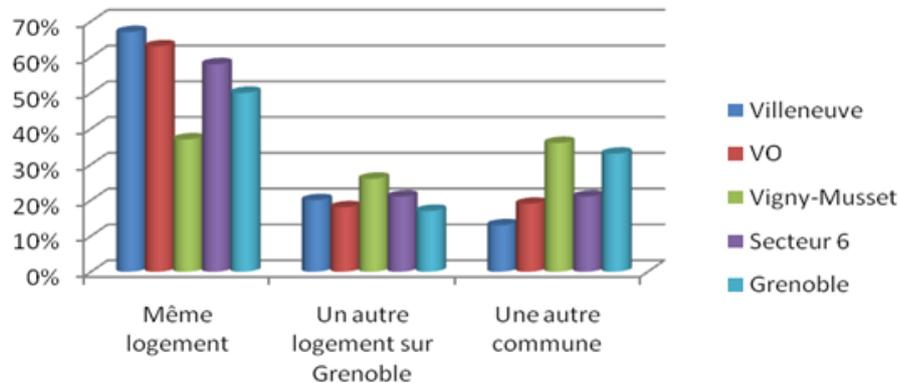
³⁸ «Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique», La Découverte, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

³⁹ «Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul», Philippe Culageon et Yannick Lemel, Economie et Statistiques, n°423.

⁴⁰ Étude du CREDOC, revue Quart Monde 2004, n°191.

L'étude des mouvements de population entre 2003 et 2008 (source : MIGOCOM – INSEE) confirme la plus grande stabilité des habitants dans les quartiers Villeneuve et VO ainsi que leur plus faible attractivité

Répartition des ménages selon leur lieu d'habitation en 2003



En 2008, plus de 60% des ménages des quartiers Villeneuve et VO habitaient le même logement en 2003 contre moins de 50% à Grenoble et moins de 20% des ménages de ces quartiers habitaient une autre commune contre plus de 40% en moyenne à l'échelle communale. Les caractéristiques propres à Vigny-Musset expliquée par la jeunesse du quartier se retrouvent également dans ces données avec moins de 40% de ménages occupant le même logement en 2003 et 2008 et près de 35% des ménages arrivant d'une autre commune dans le quartier en 2008.

Les données MIGOCOM permettent également de constater des tendances de mobilité communes au secteur 6 et à Grenoble : stabilité qui s'accroît avec l'avancée en âge des ménages, plus forte mobilité chez les personnes en contrats instables (CDD, intérim, apprentissage) et plus grande mobilité chez les locataires du privé qui jouent un rôle de parc transitoire.

On soulignera néanmoins qu'à Villeneuve ces deux derniers constats ne sont pas pleinement vérifiés, les ménages occupant le même logement en 2003 et 2008 étant davantage représentés.

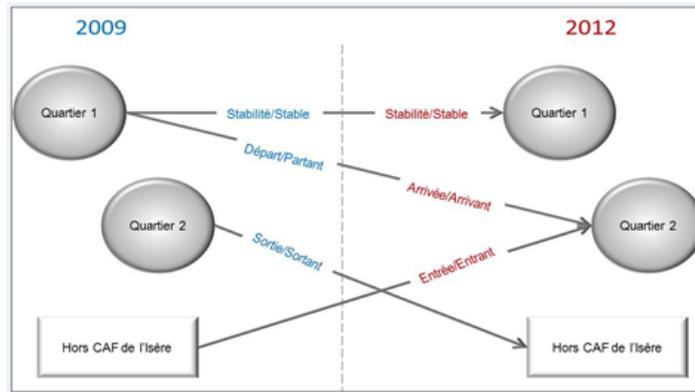
Trajectoires résidentielles dans l'agglomération grenobloise, Regards Croisés de l'Obs'Y, extraits :

«Dans la Métro, les propriétaires habitent en moyenne 19 ans dans leur logement contre 6 ans pour les locataires du privé et 13 ans pour les ménages du parc social.»

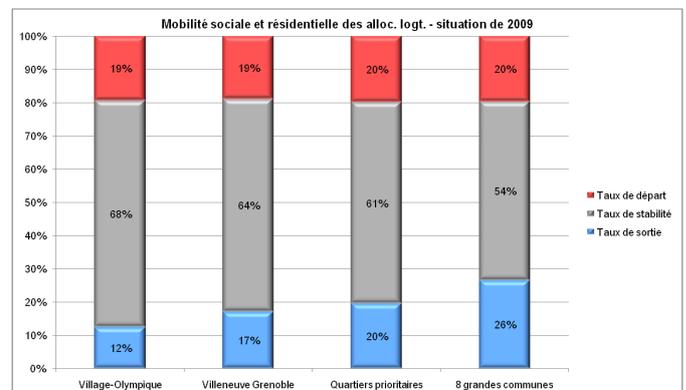
«Les locataires ont recours au parc social à certaines périodes de leur vie plus qu'à d'autres, toujours en lien avec une certaine fragilité financière. Trois raisons principales, souvent imbriquées, incitent à recourir au logement social : l'inaccessibilité du parc privé, des raisons familiales, la nécessité de sortir de situations de logement précaire.»

Éléments de méthode :

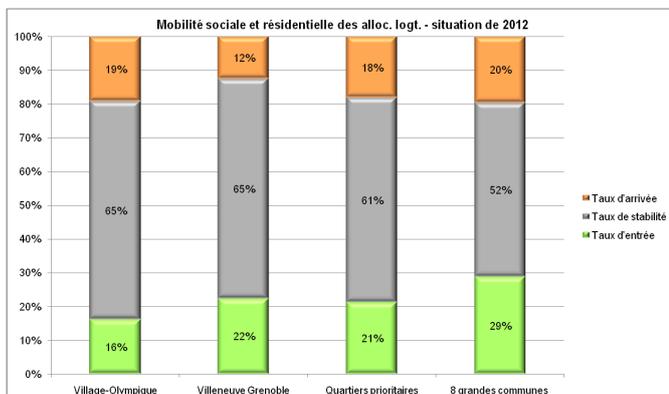
Ce zoom est effectué à partir des données CAF sur les allocataires (qui bénéficient d'au moins une prestation de la CAF) et les allocataires-logement (qui bénéficient d'une allocation de logement familiale ou sociale ou d'une aide personnalisée au logement⁴¹, hors étudiants qui sont exclus de ces données) des quartiers prioritaires et des quartiers populaires de 8 grandes communes de l'agglomération (Echirolles, Fontaine, Grenoble, Pont de Claix, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères). Ce fichier CAF offre la possibilité de connaître la situation sociale, familiale, les revenus et le quartier de résidence sur une période donnée, dans notre cas entre 2009 et 2012.



Si le constat est fait d'une plus grande stabilité des allocataires-logement dans les quartiers prioritaires, corrélé directement à la forte présence de logements sociaux⁴², on notera également, **une stabilité encore plus marquée à Villeneuve et Village-Olympique** (respectivement 68% et 64% de stables contre 61% sur l'ensemble des quartiers prioritaires de l'agglomération).



Source : données CAF Isère, traitement AURG



Source : données CAF Isère, traitement AURG

Les données font également état **d'une attractivité plus faible du quartier Villeneuve** comparativement à VO et à la moyenne des quartiers prioritaires (un taux d'arrivée de 12% contre 19% au VO et 18% sur l'ensemble des quartiers).

⁴¹ Pour être bénéficiaire de l'Aide Personnalisée au Logement, une personne seule sans enfant doit percevoir un salaire inférieur au SMIC net, soit 1 128 euros en 2014.

⁴² «Trajectoires résidentielles dans l'agglomération grenobloise», Regards Croisés de l'Obs'Y, 2014.

Le point de vue des acteurs : des situations contraintes dans les trois quartiers du secteur 6 malgré des atouts certains

A partir des éléments recueillis auprès des acteurs rencontrés dans le cadre de la réalisation de ce zoom sur le renouvellement de la population dans le secteur 6, deux situations bien distinctes caractérisent les quartiers Villeneuve et VO d'une part et Vigny-Musset d'autre part. Pour autant, les ressentis ne sont pas tranchés et il n'est pas possible de conclure hâtivement en distinguant un quartier attractif de quartiers qui cumulent les difficultés et ne plaisent que peu à ses habitants.

En effet, il ressort des échanges, l'existence d'un attachement fort d'une partie de leurs habitants aux quartiers Villeneuve et VO, à leurs solidarités, leurs relations de voisinage, leur dynamisme associatif, leur cadre de vie, pouvant ainsi expliquer une certaine stabilité. Les ménages concernés sont souvent des ménages installés de longue date qui ont construit leur tissu social dans ces quartiers.

Toutefois, il est souligné que de nombreux ménages sont désireux de quitter le quartier mais contraints de rester au vu du coût des loyers dans le parc social et dans le parc privé sur d'autres quartiers, secteurs et communes. A titre d'exemple, début 2015, 8% des ménages qui demandent un logement social à Grenoble (8373 demandes) résident à la Villeneuve (667 ménages) dont 76% dans la galerie de l'Arlequin (505 ménages). Aussi, les relogements effectués dans le cadre de la rénovation urbaine ont pour la plupart été vécus comme une opportunité dans le parcours résidentiel. Par ailleurs, les propriétaires qui cherchent à vendre sont confrontés à une baisse importante des prix au m² (médiane à 1726 euros le m² en 2013, en baisse de 1,1% par rapport à 2011, la plus faible de l'agglomération, source : Observatoire des Notaires de l'Isère).

Pour la plupart des ménages qui emménagent à Villeneuve ou au VO, il s'agit soit d'un choix stratégique pour entrer dans le parc social soit d'une contrainte liée au taux d'effort et non d'un choix correspondant à leurs attentes en termes de localisation de lieu d'habitat.

«personne ne veut emménager à la Villeneuve mais ceux qui y habitent témoignent d'un fort attachement à leur quartier»

*«le parc et donc le cadre de vie contribuent à la stabilité des ménages qui sans ça auraient tout fait pour partir»
«des familles sont coincées, font des demandes pour partir mais les loyers sont chers ailleurs»*

Il convient de nuancer ces propos qui ne concernent pas l'ensemble des quartiers Villeneuve et VO. En effet, l'analyse pourrait être réalisée à l'échelle des rues, allées voire montées d'immeubles, la qualité de vie et l'ambiance étant très différentes d'une allée à l'autre, d'une montée à l'autre.

«il y a des montées très dures dans la galerie de l'Arlequin, au niveau de la place des Géants et également de l'allée des Fresnes mais dans le reste de la Villeneuve, il y a vraiment des gens qui sont là par choix»

La situation du quartier Vigny-Musset est différente. Il reste attractif notamment pour de jeunes couples qui cherchent un logement dans l'urgence ainsi que pour les ménages des autres quartiers du secteur 6. En effet, de nombreux ménages qui habitent à Villeneuve sont actuellement en demande d'une mutation au sein du parc social vers Vigny-Musset.

Toutefois, il est noté que le quartier a changé rapidement, et que de nombreux ménages ont été déçus, subissant des désagréments comparables à ceux pouvant exister dans d'autres quartiers du secteur 6 alors que les loyers sont nettement plus élevés. Les départs de Vigny-Musset vers d'autres secteurs de la ville ou d'autres communes de l'agglomération sont réguliers et les ménages peu connus et difficiles à caractériser par les acteurs.

«il y a eu beaucoup d'espoir placé dans le quartier Vigny-Musset, des personnes qui sont devenues propriétaires mais qui partent en vendant à perte car souffrent de nuisances importantes et ne bénéficient pas d'une vie de quartier dynamique»

«mais Vigny-Musset reste un tremplin car les ménages qui partent voient ensuite autre chose, ils ne sont pas captifs»

« Parcours résidentiels et difficultés de logement des locataires du parc social dans l'agglomération grenobloise », OHL, 2009 et « Évaluation qualitative des relogements dans le cadre du programme de rénovation urbain de l'agglomération grenobloise, OSL, 2013, deux études qui rendent compte du point de vue des habitants des quartiers du secteur 6 »

Réalisées dans deux cadres différents, ces études ont permis de recueillir des propos relativement proches qualifiant le quartier Villeneuve. Il ressort notamment un attachement fort à l'ambiance, aux relations de quartier et à la solidarité ainsi que des appréciations positives des appartements et du cadre de vie. Les liens sociaux tissés dans le quartier sont un des déterminants majeurs du choix de rester à la Villeneuve suite à la destruction de l'immeuble du 50, galerie de l'Arlequin. Par ailleurs, la taille des appartements, la disposition des pièces, la vue sur le parc sont des éléments cités à plusieurs reprises. En revanche, le niveau des groupes scolaires et l'environnement direct des immeubles (saleté, bruit, dégradations...) constituent les principales critiques émises à l'égard du quartier.

Pourtant, malgré ces appréciations plutôt positives, la majorité des ménages relogés dans le cadre du programme de rénovation urbaine de la Villeneuve interrogés avaient :

- soit exprimé le souhait de quitter le quartier et ont été relogés hors quartier

« Parmi les ménages interrogés relogés hors quartier, la plupart insiste sur l'image plus valorisante que renvoie le nouvel environnement dans lequel ils sont installés. La mixité est souvent citée comme un élément important avec la présence de propriétaires dans le quartier ou l'immeuble. »

- soit exprimé le souhait de quitter le quartier mais ont préféré rester au vu des loyers peu élevés et de la présence à proximité de membres de leur famille ou d'amis

« Les ménages relogés à la Villeneuve, ont été freiné dans leur projet de mobilité résidentielle. Trois ménages interrogés ont clairement exprimé lors de l'entretien le désir qu'ils avaient de changer de quartier et indiquent être restés à la Villeneuve à cause de leurs niveaux de ressources insuffisants. »

3. Des caractéristiques spécifiques aux entrants, stables et sortants du secteur et des quartiers ?

Un vieillissement de la population, notamment au VO

Le secteur 6 est celui (avec le secteur 1) qui connaît le plus fort vieillissement de population avec une croissance des personnes âgées entre 2006 et 2011 de près de 4% par an pour les 60-74 ans et pour les 75 ans et plus alors que les populations sont stables à l'échelle communale. Des disparités sont notées entre quartiers avec un vieillissement plus important à la Villeneuve, moindre à Vigny-Musset.

Une structure des ménages qui se modifie dans tous les quartiers : davantage de ménages composés d'une personne et/ou de couples sans enfants

Le nombre de ménages est en légère diminution à la Villeneuve et au VO entre 2006 et 2011 tandis que Vigny-Musset est un quartier en fort développement qui présente une croissance de tous les types de ménages.

Toutefois, on note une augmentation du nombre de ménages constitués d'une personne seule. A l'échelle du secteur, leur croissance est de 3% par an entre 2006 et 2011 (contre 1% par an à l'échelle communale), soit 430 ménages supplémentaires. Comme l'augmentation de population, cette croissance est tirée par le développement du quartier Vigny-Musset principalement.

Sur la même période, le nombre de couples sans enfants a cru de 7% par an dans le secteur 6 (stabilité à l'échelle communale) tandis que le nombre de couples avec enfants et de familles monoparentales reste stable (stabilité et croissance de 1% par an à l'échelle communale). Si l'effet Vigny-Musset se retrouve une nouvelle fois, à Villeneuve, la croissance des couples sans enfant est de plus de 4% par an, au détriment des couples avec enfants, -4% et des familles monoparentales, -0,6%.

Une dégradation des indicateurs de pauvreté moins marquée qu'à l'échelle communale mais néanmoins présente

L'accroissement du nombre de personnes couvertes par un allocataires bas revenus entre 2008 et 2013 et d'enfants vivant dans un foyer à bas revenus est moins marqué qu'au niveau communal mais la situation se dégrade néanmoins :

- +13,5% de personnes couvertes par un allocataire bas revenus, +18% à Grenoble
- +18% d'enfants vivant dans un foyer bas revenus, +22% à Grenoble

Le rattrapage du secteur 6 n'apparaît donc pas évident. Toutefois, on soulignera les évolutions plus contenues, voire stagnations enregistrées à Villeneuve (+1% pour les allocataires bas revenus sur l'ensemble de la période, stagnation du nombre d'enfants vivant dans un foyer à bas revenus).

Vigny-Musset, un accroissement des situations de pauvreté à souligner

- +9,5% de personnes couvertes par un allocataire CAF (passant de 3 714 à 4 064)
- +47% de personnes couvertes par un allocataire bas revenus (passant de 958 à 1 407)
- +56% d'enfants vivant dans un foyer à bas revenus (passant de 348 enfants à 543)

Deux focus, des conclusions similaires : une entrée bailleur (entrants dans le parc social ACTIS du secteur 6) et une entrée territoriale (observatoire des flux de la Villeneuve)

Éléments de méthode :

Les entrants dans le parc ACTIS sont ceux qui, dans l'enquête OPS 2014, ont intégré le parc depuis 2011.

- 46 ménages sur le groupe d'habitation Village Olympique
- 73 ménages sur le groupe d'habitation Arlequin
- 70 ménages sur le groupe d'habitation Géants
- 51 ménages sur le groupe d'habitation Vigny-Musset

Les statistiques sont donc établies sur des nombres relativement faibles et demandent donc d'être interprétées avec précaution.

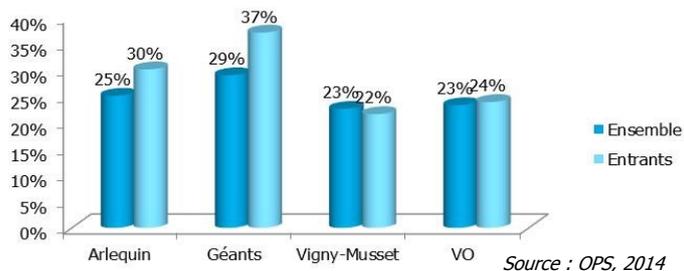
Le zoom sur les flux entrants-sortants du quartier de la Villeneuve est réalisé à partir de l'Observatoire des Flux de la Villeneuve piloté en interne par la Ville de Grenoble. Les données portent sur les années 2008 et 2012 et étudient les caractéristiques des ménages entrants et sortants de l'ensemble du parc social du quartier (Arlequin, Constantine, Baladins, Géants).

- En 2008, sont recensés 213 ménages entrants et 209 sortants
- En 2012, sont recensés 241 ménages entrants et 322 sortants

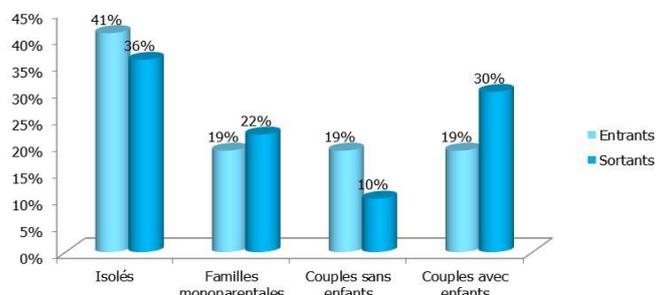
A l'instar des évolutions enregistrées entre 2006 et 2011 dont font état les données du RP2011 de l'INSEE, on constate une représentation plus importante des personnes seules au détriment des familles nombreuses et des familles monoparentales :

- parmi les ménages entrants dans le parc social d'ACTIS sur le secteur 6
- ainsi qu'en comparant les ménages entrants sur le parc social de la Villeneuve aux ménages sortants.

Part des ménages isolés parmi les répondants



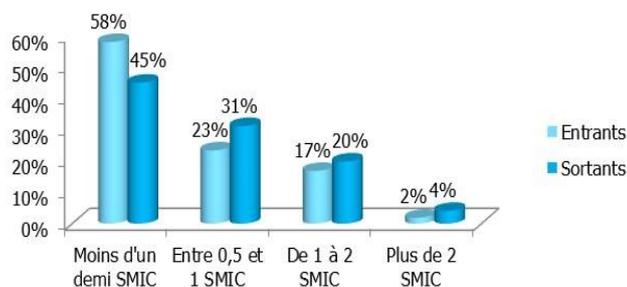
Répartition des entrants et sortants par type de ménage



En ce qui concerne la situation socioéconomique des entrants, elle apparaît plutôt plus dégradée que la moyenne des occupants du parc ACTIS dans le secteur, notamment dans les groupes d'habitation Arlequin et Village-Olympique. A titre d'exemple, dans le groupe Arlequin, 42,5% des entrants (ayant répondu à l'enquête) présentent des ressources inférieures à 20% du plafond PLUS, 42,5 sont bénéficiaires d'un minima social et 74% sont bénéficiaires d'une aide au logement contre respectivement, 34%, 28,6% et 65,6% sur l'ensemble des occupants.

Source : OPS, 2014

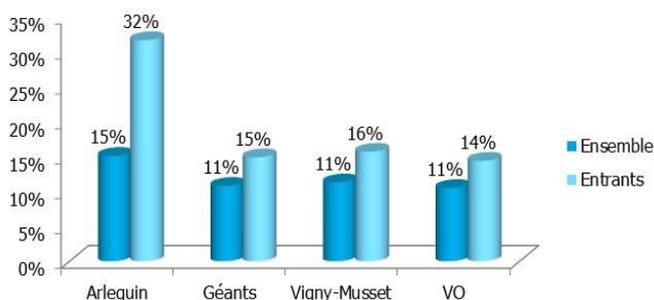
Répartition des entrants et des sortants par niveau de ressources du ménage



De même, les entrants sur la Villeneuve en 2012 présentent des revenus plus faibles que les sortants. 58% des entrants gagnent moins d'1/2 SMIC contre 45% des sortants et le revenu mensuel moyen/personne est de 314 euros pour les sortants contre 297 euros pour les entrants.

Pourtant, on relève peu de différence en ce qui concerne la part des personnes en emploi stable et plutôt une moindre représentation des personnes inactives à corrélérer directement à l'âge des ménages entrants (plus jeunes que la moyenne de l'ensemble des occupants).

Part des occupants majeurs en emploi instable ou au chômage



Aussi, la dégradation des ressources des ménages trouvent une part d'explication dans l'accroissement des situations de chômage et d'emploi instables. Si l'emploi instable ou le chômage concernent 15% de l'ensemble des majeurs occupants du groupe Arlequin (ayant répondu à l'enquête), près de 32% des entrants déclarent cette situation. A partir des données de l'Observatoire des Flux de la Villeneuve, le constat est similaire. 13% des entrants dans une situation de chômage contre 7% des sortants.

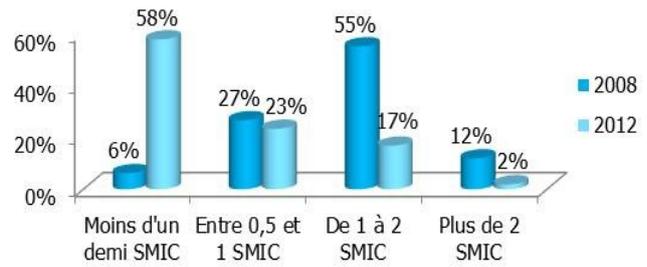
Une question se pose alors : les entrants dans le parc social sont-ils plus précarisés d'année en année ?

Les données de l'Observatoire des flux de la Villeneuve apportent quelques éléments de réponse.

La comparaison des ressources des entrants en 2008 et de celles des entrants en 2012 met en évidence une précarisation du public qui emménage dans le parc social de la Villeneuve.

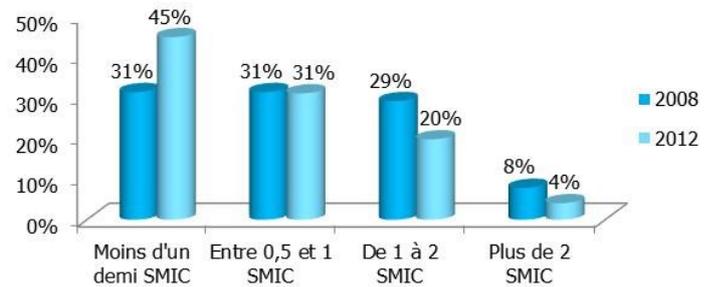
Toutefois la comparaison des ressources des sortants à ces deux mêmes dates ainsi que du statut vis-à-vis de l'emploi témoignent **de tendances similaires pour le public qui quitte le quartier : à savoir des revenus plus faibles en 2012 qu'en 2008 et une précarisation du statut socioéconomique.**

Répartition des entrants par niveau de ressources



Source : Observatoire de la Villeneuve, Direction du Logement

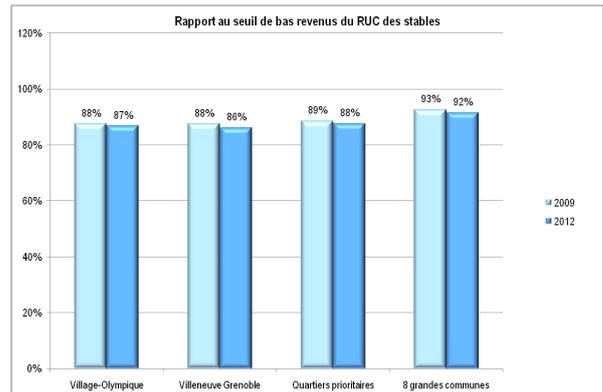
Répartition des sortants par niveau de ressources du ménage



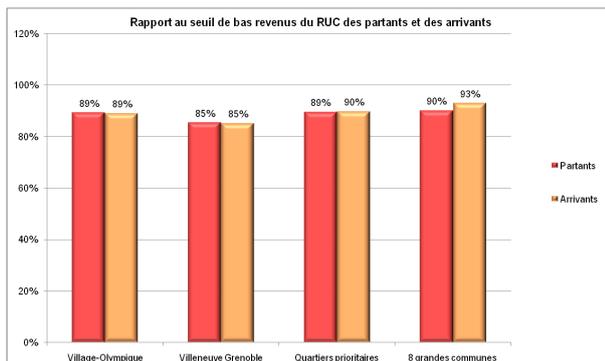
Source : Observatoire de la Villeneuve, Direction du Logement

Focus sur les allocataires-logement CAF

L'étude des données CAF des allocataires-logement met en évidence **une légère paupérisation dans les quartiers Villeneuve et VO expliquée notamment par les stables**. Si en 2009, le revenu moyen par unité de consommation des stables s'établit à 88% du seuil de bas revenus dans les deux quartiers il ne représente plus que 87% au VO et 86% à Villeneuve en 2012.



Source : données CAF Isère, traitement AURG



Source : données CAF Isère, traitement AURG

Par ailleurs, **la mobilité sur ces deux quartiers ne permet pas l'amélioration de la situation économique** contrairement à ce qui observé à l'échelle des 8 communes étudiées. Le rapport au seuil de bas revenus du RUC moyen est le même chez les partants et les arrivants à Villeneuve et au VO.

Le point de vue des acteurs : Une disparition progressive du projet de mixité et une paupérisation principalement liée au contexte économique actuel

Le projet initial du secteur, principalement du quartier Villeneuve était fondé sur la mixité, le vivre ensemble, la vie communautaire et l'animation de quartier. Il existait une réelle mixité sociale. Les quartiers ont joué un rôle de tremplin dans les années 1980 et 1990 mais ont progressivement perdu cette fonction par manque de mixité et cumul de difficultés. Le départ progressif des familles les plus aisées a laissé un quartier marqué par des indicateurs socioéconomiques particulièrement défavorables.

Aujourd'hui, la mixité culturelle est réelle et se retrouve dans la fréquentation des dispositifs des Maisons des Habitants par exemple mais il n'est plus possible de parler de mixité sociale. D'autant plus qu'un fossé se creuse progressivement entre les ménages historiques du quartier (40 ménages environ) très représentés dans les instances participatives et les nouveaux arrivants, les ménages historiques n'ayant plus d'enfants en bas âge et n'ayant donc pas les mêmes préoccupations que la grande majorité des ménages des quartiers.

« les positions tenues dans le cadre du projet de destruction du 50 de la galerie de l'Arlequin témoignent des difficultés à se comprendre existantes entre les deux populations »

« il y a encore des solidarités qui existent, un projet social mais ce n'est plus cela qui est mis en avant quand on parle de la Villeneuve »

« il n'y a plus de ménages de cadres supérieurs ; aux côté de ménages en grande précarité, il y a une population moins fragilisée insérée socialement et professionnellement mais qui connaît des difficultés financières, qui est touchée par l'instabilité de l'emploi »

Par ailleurs, l'image familiale des quartiers tend à se modifier avec l'arrivée de ménages constitués d'une seule personne et le départ des familles avec enfants. Des inquiétudes sont relayées face à l'augmentation du nombre de résidents identifiés comme souffrant de problèmes psychologiques ou d'addiction.

Les points de vue des acteurs interrogés sur l'évolution du secteur et de ses quartiers se rejoignent en parlant de caractéristiques des entrants et des sortants similaires : publics tous deux touchés par un phénomène de paupérisation. Malgré l'image négative dont souffrent les ménages entrants, vus comme facteur d'appauvrissement des quartiers, il n'y aurait pas d'arrivée massive de ménages plus en difficulté que les stables ou les sortants.

Néanmoins, les quartiers sont en attente d'une stratégie de peuplement à l'échelle de l'agglomération. Le parc de logements est pour une part inadapté à la demande en termes de taille et d'accessibilité (appartements en duplex) ce qui génère une vacance relativement importante notamment dans les grands logements. Cette vacance et la difficile relocation des logements par l'attraction de nouveaux publics limitent les possibilités en matière de mixité. A titre d'exemple 99 logements ACTIS sont vacants sur l'Arlequin au moment de l'enquête OPS 2014, soit plus de 16% du groupe d'habitations. De fait, la volonté de rééquilibrage des publics au sein du parc social peine à aboutir et n'est pas ressentie par la population résidente et les acteurs de terrain.

« il n'y a pas de différences notoires entre les entrants et les sortants de notre parc social mais plutôt une dégradation générale de la situation socioéconomique de la population »

« les familles qui arrivent ont de plus en plus de difficultés sociales »

« on voulait de la mixité, il y en a eu mais par le bas »

« avec une vraie stratégie de peuplement dans le secteur 6, les quartiers auraient tous les atouts »

Un appauvrissement des zones urbaines sensibles lié au parcours résidentiel des ménages mais également à un « effet quartier » pointé par le rapport 2012 de l'Observatoire des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS)

Si la faiblesse relative des revenus des emménagés récents par rapport aux plus anciens est bien sûr liée aux parcours de vie des ménages, elle est encore plus marquée chez les emménagés récents en ZUS que hors ZUS. En 2009, le revenu médian par unité de consommation des entrants dans le parc HLM en ZUS est de 26% inférieur à celui des habitants en place contre 18% inférieur dans le parc HLM des territoires non ZUS. De même, dans le parc locatif privé, les entrants présentent un revenu par unité de consommation de 15% inférieur aux occupants en place contre 3% hors ZUS.

4. Des questions qui émergent...

La rencontre des acteurs implantés et/ou impliqués sur le secteur 6 a permis l'émergence de quatre questions centrales liées à la problématique de départ, **le lien entre la persistance d'indicateurs socioéconomiques peu favorables dans le secteur et la mobilité résidentielle.**

La première question renvoie directement aux objectifs de ce travail et interroge la grille de lecture qui consisterait à attribuer une fonction « SAS » ou « NASSE » au secteur 6 et à ses quartiers. En effet, les données tendent à mettre en évidence :

- Une plus grande stabilité des ménages dans les quartiers Villeneuve et VO
- Une mobilité importante des ménages dans le quartier Vigny-Musset

Les deux premiers quartiers sont-ils pour autant des quartiers « NASSE » retenant les populations les plus précaires, et Vigny-Musset un quartier « SAS » recherché pour sa fonction de transition ? On trouve à Villeneuve et VO des situations de stabilité de certains ménages expliquées par le cadre de vie et les solidarités mais aussi de captivité contrainte du fait du faible coût des loyers comparativement au reste de la commune et de l'agglomération. Pour ce qui est de Vigny-Musset, sa fonction tremplin est réelle mais le turn-over apparaît pour une part contraint expliqué par le coût des loyers, les désagréments, le manque de vie de quartier...

La lecture suivante peut alors être proposée :

- **des ménages de Villeneuve et du VO, entre stabilité choisie et captivité contrainte**
- **des ménages de Vigny-Musset, entre recherche de tremplin et turn-over contraint**

La seconde question concerne **la responsabilité de la mobilité dans l'appauvrissement du quartier ou plutôt la persistance de sa situation économique et sociale défavorisée.**

Il est notamment montré à partir des données disponibles :

- un appauvrissement et une instabilité croissante des situations des nouveaux arrivants dans le parc social des quartiers Villeneuve et VO
- une mobilité des allocataires-logement CAF qui ne permet pas l'amélioration de la situation économique des quartiers Villeneuve et VO
- une évolution peu favorable des indicateurs de pauvreté CAF dans le quartier Vigny-Musset notamment

Toutefois, les données mettent également en évidence une certaine dégradation de la situation des ménages sortants, phénomène souligné par les acteurs interrogés. Il est donc fait **l'hypothèse d'un effet du contexte économique défavorable sur les publics entrants dans le parc social du secteur 6 comme sur les publics sortants de ce même parc et non d'une arrivée massive de publics plus défavorisés dans le secteur.**

Les acteurs s'interrogent également sur **l'existence d'un parcours résidentiel au sein du secteur 6.** Il semble que ce parcours concerne principalement des personnes qui ont grandi à la Villeneuve et qui souhaitent par la suite bénéficier des services et solidarités existantes tout en s'écartant un peu du cœur des quartiers en politique de la ville. Ainsi, Helbronner, Les Genets, l'allée de la Colline, la Bruyère, certaines zones du VO et Vigny-Musset sont investis ou sont une cible pour certains ménages.

Enfin, la dernière question renvoie **à la stratégie à mener dans ces quartiers.**

Un état des lieux des résultats de la restructuration urbaine en France et à l'étranger proposé par le Centre d'Analyse Stratégique dans son rapport «Politique de la Ville. Perspectives françaises et ouvertures internationales.»⁴³

Le rapport dresse un état de la littérature et des études menées en France et à l'étranger sur les effets des politiques de restructuration urbaine. Celles-ci tendent à opposer objectifs de mixité sociale au sein des quartiers concernés, c'est-à-dire d'attraction de ménages des classes moyennes, et démarches de promotion de la mobilité résidentielle et sociale de leurs habitants. Il est mentionné deux types de politique : le développement social et communautaire et la restructuration urbaine et rappelé que depuis les années 1990 « *les politiques publiques menées au nom de la mixité sociale tendent surtout à diversifier les statuts d'occupation et à développer une offre de logements destinée aux classes moyennes* », ces politiques pouvant être combinées à des actions favorisant la mobilité et le choix résidentiel des ménages.

Les conclusions de ces diverses études sont relativement contrastées. Certaines mettent en avant « *une dégradation des situations résidentielles, due principalement à une augmentation des dépenses de logement et à une perte de réseaux sociaux, en particulier pour les plus pauvres ou les minorités ethniques* ». D'autres, au contraire, nuancent les effets négatifs en soulignant l'obtention par les ménages « *de logements plus grands, plus adaptés aux aspirations, dans des immeubles mieux entretenus* ».

Pour ce qui est du cas français, « *le bilan des politiques de restructuration urbaine reste nuancé et surtout très différencié localement* ». [...] « *Les ménages relogés dans le locatif social auraient eu très peu de choix de localisation, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, et seraient finalement restés dans des quartiers paupérisés au lieu d'être dispersés. Ensuite, parmi ces ménages, seulement 16 % en Île-de-France et 35 % ailleurs auraient été relogés dans du neuf et non la moitié comme il était prévu. Enfin, pour la moitié des ménages, les loyers auraient augmenté, un tiers ayant, pour une surface égale, des conditions financières moins avantageuses, ce qui pourrait entraîner à court ou moyen terme des difficultés économiques* ».

⁴³ «Politique de la Ville. Perspectives françaises et ouvertures internationales.», Rapports et Documents, n°52, Centre d'Analyse Stratégique, 2012.

Il ressort des entretiens menés **des attentes fortes en matière de mixité sociale mais également une vision assez précise des freins existants**, à savoir notamment l'image des quartiers, la vacance des logements et l'adéquation du parc de logement aux besoins.

En ce qui concerne la politique de promotion des parcours résidentiels, les opérations de rénovation urbaine y contribuent depuis plusieurs années ayant pour objectif de favoriser «une trajectoire résidentielle ascendante»⁴⁴ et relogant donc des ménages au sein de groupes d'habitation dans le secteur 6 mais également dans d'autres secteurs de la commune⁴⁵. **Des résultats positifs sont soulignés et concernent principalement une plus grande mixité sociale et une meilleure qualité des logements.** Toutefois, peuvent remonter également des appréciations plus négatives mettant en avant **la perte des repères sociaux et des solidarités installées, les difficultés d'intégration des ménages au sein des nouveaux groupes d'habitat et les hausses du taux d'effort pour se loger.**

Trajectoires résidentielles dans l'agglomération grenobloise, Regards Croisés de l'Obs'Y, extraits et synthèses :

«Au total ces dix dernières années, plus de 1000 logements ont été démolis dans l'agglomération ; ce sont autant de ménages qui ont été relogés, soit dans des logements neufs, soit dans des logements réhabilités au sein du quartier (pour 60% d'entre eux) ou ailleurs.»

Une enquête menée par la METRO sur 175 ménages rencontrés relogés entre 2009 et 2013 met en évidence certains critères de satisfaction :

- l'obtention d'un logement correspondant davantage aux attentes et besoins du ménage
- la maîtrise du taux d'effort
- le respect du choix du ménage de rester ou de quitter le quartier
- le maintien des relations sociales et de voisinage

A l'inverse, des éléments concourent à l'insatisfaction de certains ménages, notamment chez ceux relogés dans du bâti neuf :

- la hausse du loyer
- une qualité qui n'est pas à la hauteur des attentes
- des difficultés d'intégration au sein du quartier et du voisinage

« Les résultats de l'enquête militent ainsi pour la mobilisation préférentielle d'une offre ancienne réhabilitée non seulement hors du quartier mais aussi dans le quartier ».

A retenir

- Une stabilité des ménages marquée dans les quartiers Villeneuve et Village Olympique, supérieure à la moyenne communale
- Une moindre mobilité des ménages expliquée en partie par des coûts de loyer élevé dans les autres secteurs de Grenoble mais aussi par l'attachement au cadre de vie et aux solidarités existantes
- Un appauvrissement et une instabilité croissante des situations des nouveaux arrivants dans le parc social des quartiers Villeneuve et Village Olympique expliquée notamment par la faible attractivité des quartiers
- De même, une dégradation des situations des ménages qui quittent ces quartiers qui nuance la problématique d'appauvrissement des ménages arrivants et met en évidence les effets du contexte économique global
- Une grande mobilité des ménages dans le quartier Vigny-Musset qui constitue, pour beaucoup, une étape dans le parcours logement
- Un accroissement important des situations de pauvreté et précarité dans le quartier Vigny-Musset

⁴⁴ L'ANRU prévoit un taux de logement dans du neuf ou du bâti de moins de 5 ans d'au moins 50%.

⁴⁵ Au 1er janvier 2015 (sachant que le relogement dans le cadre de la réhabilitation lourde n'est pas totalement achevé), 114 ménages du secteur 6 ont été relogés dans le cadre de la rénovation urbaine : 38,6% dans du neuf ou du bâti de moins de 5 ans, 61,4% dans de l'ancien réhabilité ; 27,2% ont été relogés sur site et 72,8% hors site (source : Direction du Logement, Ville de Grenoble).



CONCLUSION

De manière générale, l'ABS offre une lecture dynamique des caractéristiques démographiques, sociales et économiques des Grenoblois.

L'entrée territoriale de cette production 2014 apporte des éléments précis sur les disparités territoriales au sein de la Ville et soulève plusieurs enjeux propres à chaque secteur de la ville. Elle met ainsi en évidence l'intérêt de produire de la connaissance à différentes échelles et notamment, à l'échelle infra-communale.

Couplant des approches statistique et qualitative, cette ABS apporte des éclairages sur les réalités sociales, familiales et économiques des territoires et permet de compléter les analyses plus globalisantes à l'échelle intercommunale, communale ou des 6 grands secteurs de la ville de Grenoble.

L'auteur de cette ABS, le service Observation Sociale et Territoriale CCAS et Ville de Grenoble, vous invite à diffuser largement le document, à réagir et à le solliciter pour d'éventuels présentations et échanges : marion.brunat-mortier@ccas-grenoble.fr.

ANNEXES



ANNEXE 1 : Carte des IRIS et secteurs de Grenoble



SOURCES
Fond de plan : Ville de Grenoble, AURG



ANNEXE 2 : Remerciements

L'ABS est menée dans un cadre partenarial et résulte d'une réflexion collective réunissant de nombreux contributeurs pour leurs données et leurs apports qualitatifs.

Nos sincères remerciements vont au/à :

Directions et services Ville et CCAS	Partenaires locaux
Comité de direction du CCAS de Grenoble	AURG
Direction de l'Intervention et de l'Observation Sociale	CAF de l'Isère
Direction de l'Action Sociale Territorialisée, dont :	CG de l'Isère
- Directions de territoire	METRO
- Agents de développement local	Délégué du Préfet - secteur 3
Direction de l'Action Sociale Petite Enfance	ACTIS
Direction du Logement, de l'Habitat et du Foncier	AGECSA
Service Géomatique	MLJ Grenoble
Direction Éducation Jeunesse	Pays'âge
Direction Économie Insertion	Point d'Eau
	Rom Action
	Croix Rouge
	Accueil SDF
	ADPA
	PIMMS
	MPT Saint-Laurent
	Maison de l'enfance Prémol
	CODASE
	Foyer de l'étudiante
	AFEV
	Prunier Sauvage
	CSF
	La Pousada
	MJC des Eaux Claires
	PASS

Nous remercions également Amélie Mazé, doctorante à l'ODENORE et chargée d'étude « Accès aux Droits et Non-Recours » au Conseil Général du Val-de-Marne et Charles AMBROSINO, Maître de Conférences en Urbanisme et Aménagement à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble pour leur contribution.

ANNEXE 3 : Méthodologie détaillée de l'élaboration des typologies démographique-habitat et économie

Pour le volet « démographie et habitat », une analyse statistique multivariée a été réalisée à partir du logiciel R avec pour objectif de mettre en évidence les similitudes et les oppositions entre quartiers IRIS.

23 variables⁴⁶ ont été prises en compte dans cette analyse⁴⁷. Pour des soucis de fiabilité statistique et d'effectif suffisant, certaines variables bénéficiant d'un détail plus fin ont été regroupées⁴⁸.

Champ thématique	Variables prises en compte
Structuration du parc de logement 9 indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements de 1 ou 2 pièces, 3 pièces, 4 pièces - Nombre de logements construits avant 1949, entre 1949 et 1974, entre 1974 et 1989, après 1990 - Nombre d'appartements et de maisons
Profil socio-économiques des occupants du parc 12 indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ménages dont le chef de ménage est cadre, de professions intermédiaires, employé, ouvrier, retraité, étudiant, - Nombre de ménages dont le chef de ménage a moins de 30 ans, 30-54 ans - Nombre de bénéficiaires du RSA - Nombre de ménages propriétaires, locataires du parc privé, locataires du parc social.
Structure des ménages 2 indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ménages d'une personne, - Nombre de familles avec enfant(s).

Les axes retenus, regroupant des quartiers ayant des valeurs proches sur certaines caractéristiques, sont ceux qui permettent de restituer l'information au plus près de la réalité tout en tenant compte de la nécessité de pouvoir interpréter la classification et proposer une analyse synthétique.

Ainsi, l'axe 1 décrit une opposition entre les iris accueillant un nombre important de ménages d'une personne cadre ou de professions intermédiaires, ayant moins de 30 ans, vivant en appartement d'une 1 ou 2 pièce en tant que locataires du privé et les autres iris.

⁴⁶ D'autres variables avaient semblé pertinentes pour la construction de la typologie mais se sont révélées trop corrélées à d'autres variables : ménages à bas revenus avec le nombre de bénéficiaires du RSA, ménages de 55 ans et plus avec le statut de retraité... (cf. Annexe).

⁴⁷ Pour des raisons de justesse statistique et travaillant sur une entité géographique, l'iris, dont la taille est d'un ordre de grandeur similaire, l'ensemble de ces indicateurs a été traité en effectif et non en taux.

⁴⁸ - Age du parc réduit à 4 classes : logements construits avant 1949, entre 1949 et 1974, entre 1974 et 1989 et après 1990

- Typologie des ménages, deux classes conservées : personnes seules et familles avec enfant(s)

- Age du chef de ménage regroupé en deux classes : les moins de 30 ans, les 30-54 ans

L'axe 2 oppose les iris qui se caractérisent par un nombre important de couples avec enfants, de ménages ouvriers, bénéficiaires du RSA habitant dans un logement HLM de 4 pièces ou plus et les autres. L'axe 3 oppose les iris ayant des logements construits entre 1949 et 1974 et accueillant des retraités, propriétaires aux iris abritant des locataires HLM et des bénéficiaires du RSA.

De ces 3 axes découlent une typologie constituée de 6 classes :

- IRIS se caractérisant par la présence de jeunes ménages locataires souvent cadres ou exerçant une profession intermédiaire
- IRIS se caractérisant par la présence de jeunes ménages locataires de petits logements très anciens
- IRIS à tendance sociale avec de grands logements construits entre 1975 et 1989
- IRIS à tendance sociale avec de nombreuses familles de classe modeste
- IRIS mixte avec un grand nombre de logements récents
- IRIS mixtes à dominante de retraités propriétaires

Pour le volet économique de la typologie, la même méthode statistique a été utilisée. La classification a été établie à partir des variables suivantes :

Type d'indicateurs	Variables prises en compte
Présence de l'emploi salarié	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de salariés - Poids population/nombre de salariés
Caractéristiques des établissements	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissements industriels - Nombre d'établissements de construction - Nombre d'établissements de commerce - Nombre d'établissements de transport / entreposage - Nombre d'établissements de l'hébergement/restauration - Nombre d'établissements d'information / communication - Nombre d'établissements de finance - Nombre d'établissements d'activités immobilières - Nombre d'établissements d'activités scientifiques - Nombre d'établissements publics - Nombre d'établissements d'autres activités de service - Nombre d'établissements de fabrication - Nombre d'établissements de plus de 50 salariés
Autres	<ul style="list-style-type: none"> - Pôles de vie - Densité des locaux économiques

La finalisation des deux volets de la typologie a été réalisée suite à l'animation d'un groupe de travail technique ayant permis échanges et remontées de la connaissance du territoire.

ANNEXE 4 : FICHE APPROFONDIE A L'ECHELLE COMMUNALE

Grenoble	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
DEMOGRAPHIE – POPULATION				
Population	157 430		<i>0,2%/an</i>	<i>Évolution 2006-2011</i>
Naissances	2 386	<i>15,2</i>	<i>1,1%/an</i>	<i>Taux de natalité en 2011 (en 0/00)</i>
Population de - de 3 ans	6 050	<i>4%</i>	<i>2,5%/an</i>	<i>% parmi l'ensemble de la population Évolution 2006-2011</i>
Population de - de 18 ans	27 010	<i>17%</i>	<i>0,5%/an</i>	
Population de 18-24 ans	28 430	<i>19%</i>	<i>-1%/an</i>	
Population de 60-74 ans	17 650	<i>11%</i>	<i>1%/an</i>	
Population de 75 ans et +	13 880	<i>9%</i>	<i>2%/an</i>	
Population de personnes âgées de 80 ans et + vivant seules	4 770	<i>53%</i>	<i>NS</i>	<i>% parmi les personnes de 80 ans et plus</i>
MENAGES – FAMILLES				
Nombre de ménages	81 090		<i>0,6%/an</i>	<i>Évolution 2006-2011</i>
Taille moyenne des ménages	1,9			
Ménages d'une personne	39 910	<i>49%</i>	<i>1%/an</i>	<i>% parmi l'ensemble des ménages Évolution 2006-2011</i>
Couples sans enfant	16 470	<i>20%</i>	<i>0%/an</i>	
Couples avec enfant(s)	13 080	<i>16%</i>	<i>0%/an</i>	
Familles monoparentales	6 290	<i>8%</i>	<i>1%/an</i>	
Enfants de - de 3 ans vivant dans un foyer monoparental	874	<i>15%</i>	<i>1,8%/an</i>	<i>% parmi les enfants de moins de 3 ans connus de la CAF Évolution 2008-2013</i>
Familles 1 enfant	8 410	<i>23%</i>	<i>0,8%/an</i>	<i>% parmi l'ensemble des familles Évolution 2006-2011</i>
Familles 2 enfants	6 470	<i>18%</i>	<i>0,5%/an</i>	
Familles 3 enfants	2 310	<i>6%</i>	<i>-0,3%/an</i>	
Familles 4 enfants ou plus	790	<i>2%</i>	<i>-1,7%/an</i>	

Grenoble	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
REVENUS – PRECARITE				
Revenu médian des ménages par UC	19 000		3,8%	Revenus fiscaux 2010 Évolution 2009-2010
Revenu médian des 75 ans et plus par UC	19 820			Revenus fiscaux 2010
Écart entre 10% les + riches et 10% les + pauvres (D9/D1)	7,5			
Population de - de 65 ans sous le seuil de bas revenus	27 450	21%	3,4%/an	% parmi la population de moins de 65 ans Évolution 2008-2013
Population de - de 65 ans "fragiles" (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF)	9 520	7%	0,5%/an	
Population couverte par le RSA (tous dispositifs)	16 050	12%	10,7%/an	% parmi la population de moins de 65 ans Évolution 2009-2013
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus	1 820	31%	3,1%/an	% parmi les moins de 3 ans du secteur connus de la CAF Évolution 2008-2013
Enfants de - de 16 ans vivant dans un ménage à bas revenu	8 420	35%	4%/an	% parmi les moins de 16 ans Évolution 2008-2013
LOGEMENT				
Logements	91 290		1,2%/an	Évolution 2006-2011
Logements sociaux SRU	18 618		2,7%/an	Évolution 2008-2013
Prix moyen d'achat parc ancien pour un produit T3	2 241		-2,4%	Évolution 2012-2013 En euros/m ²
Petits logements (T1-T2)	30 130	37%	0,3%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales Évolution 2006-2011
Grands logements (T4 et +)	28 340	34%	0%/an	
Ménages propriétaires	30 380	37%	0,9%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales Évolution 2006-2011
Ménages locataires	48 620	60%	0,6%/an	
<i>Dont ménages locataires dans le parc social</i>	12 850	16%	0,8%/an	% parmi l'ensemble des résidences occupées par des locataires
Ménages emménagés depuis -2 ans	18 950	23%	1%/an	% parmi l'ensemble des résidences principales
Ménages emménagés depuis 10 ans ou +	27 890	34%	0%/an	
Allocataires logement (hors étudiants)	20 190		NR	Évolution 2007-2013
Allocataires logement résidant dans le parc privé (hors étudiants)	9 100	45%	NR	% parmi les ménages bénéficiaires d'une aide au logement Évolution 2007-2013

Grenoble	Effectifs	Parts	Évolutions	Précisions
EDUCATION – FORMATION				
Effectifs scolaires en primaire	14 642		2,4%	Évolution 2013-2014
Effectifs scolaires en collège	4 571		NR	Évolution 2013-2014
Taux de réussite au brevet des collèges		84%		2014
Scolarisation des 2-5 ans	4 670	68%	2%/an	% parmi la population de cette tranche d'âge
Scolarisation des 18 à 24 ans	21 830	74%	-1%/an	
Personnes à faible niveau de diplôme	28 420	28%	-2%/an	% parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus Évolution 2006-2011
Personnes à niveau de diplôme intermédiaire	31 090	29%	0%/an	
Personnes à haut niveau de diplôme	44 130	43%	2%/an	
ACTIVITE – EMPLOI				
Emplois salariés	77 500			
Population active 15-64 ans	76 440	70%	1%/an	Taux d'activité Évolution 2006-2011
Population active occupée 15-64 ans	65 320	60%	0%/an	Taux d'emploi Évolution 2006-2011
Enfants de - de 3 ans vivant dans un ménage actif (sans parent inactif)	3 350	55%	5%/an	% parmi les moins de 3 ans connus de la CAF Évolution 2008-2013
Salariés instables (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage)	13 990	23%	1%/an	% parmi les salariés Évolution 2006-2011
Cadres et professions intellectuelles supérieures	21 130	28%	2%/an	% parmi la population active Évolution 2006-2011
Professions intermédiaires	20 050	26%	0%/an	
Ouvriers et employés	30 980	40%	0%/an	
Chômage des 15-64 ans	11 120	15%	4%/an	Au sens du recensement INSEE Évolution 2006-2011
DEFM toutes catégories	14 250		5%/an	Évolution 2007-2012

ANNEXE 5 : Trame d'entretien – zoom secteur 2

Votre structure et vos publics

1. Quelles sont les missions, interventions et actions principales de votre structure ?
2. Quelles sont ses modalités principales de fonctionnement (territoire d'intervention, capacité, modalités d'intervention...) ?
3. Quelles sont les caractéristiques et difficultés principales de vos publics ?
4. Identifiez-vous des évolutions de ces publics sur le secteur 2 ces dernières années ? Avez-vous vu arriver de nouveaux publics ?

Les formes de précarité et de pauvreté

5. Le secteur 2 masque-t-il, selon vous, des formes de précarité et de pauvreté diffuses ?
6. Est-ce selon vous une pauvreté qui diffère de celle des quartiers populaires ?
7. Pourriez-vous qualifier les formes de pauvreté existantes ? Quels sont les principaux publics touchés ? Identifiez-vous des évolutions de ces formes de pauvreté/de ces publics ?
8. Comment, selon vous, ces personnes vivent-elles le fait d'être en situation de pauvreté dans un quartier favorisé et de cohabiter avec des habitants d'autres conditions sociales ?
 - a. Existe-t-il des relations entre les habitants de différentes conditions sociales dans ce quartier ? Une forme de mixité sociale ?
 - b. L'isolement et le manque de lien social sont-elles des problématiques caractéristiques du secteur ?

Les réponses aux différentes formes de précarité et de pauvreté existantes dans le secteur

9. Quels sont les réponses existantes face aux différentes formes de précarité ?
10. Sont-elles adaptées aux besoins ? Les acteurs rencontrent-ils des difficultés pour répondre aux besoins ?
11. Selon vous, sont-elles repérées par les publics ?
12. Selon vous, sont-elles utilisées par les publics ? Le non-recours est-il plus présent du fait de freins à solliciter les aides et accompagnements sociaux dans le quartier de la part des publics en difficulté ?

ANNEXE 6 : Trame d'entretien – zoom secteur 6

Votre structure et vos publics

1. Quelles sont les missions, interventions et actions principales de votre structure ?
2. Quelles sont les caractéristiques et difficultés principales de vos publics ?
3. Identifiez-vous des évolutions de ces publics ces dernières années ? Avez-vous vu arriver de nouveaux publics ?
4. Quelles sont les principales caractéristiques des ménages du secteur 6 ? Identifiez-vous des différences majeures entre quartiers du secteur ?

Le renouvellement de population dans le secteur 6

5. Est-ce que selon vous le renouvellement de population sur le secteur 6 est important (comparativement à d'autres secteurs de la ville) ?
6. Est-ce que selon vous les sortants du secteur ont des caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques différentes des entrants ? des stables ?
7. Est-ce que selon vous le secteur joue une fonction tremplin pour certains publics à l'échelle de Grenoble et de l'agglomération ?

Les caractéristiques du secteur

8. Identifiez-vous des éléments qui favorisent la stabilité/la captivité des ménages dans certains quartiers ou dans le secteur 6 ?
9. Ou au contraire qui favorisent le turn-over ?
10. Quels sont les atouts/problématiques du secteur 6 ?